BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION DES NATURALISTES

DE LA

VALLÉE DU LOING

FONDÉE EN 1913

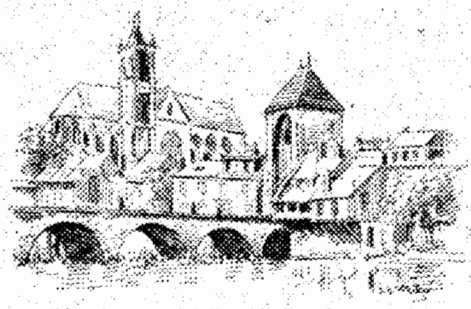

SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DE VILLE DE MORET-SUR-LOING

ADMINISTRATION :

33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING

(Seine-et-Marne)

Chèque Postal : Paris n° 569-34

1937 - Vingtième Année **Fascicules 3-4**

Le Bulletin paraît trimestriellement

SOMMAIRE DES FASCICULES 1-2

SOMMAIRE DES FASCICULES 3-4

Travaux originaux et Communications

Pierre DOIGNON. La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien 93

R. GAUME, Le *Lycopodium inundatum* L. [LYCOPODIACÉES] à Arbonne (S.-et-M.) 198

P. JOVET. Remarques sur quelques plantes de la forêt de Fontainebleau 200

Lucien WEIL. Compte rendu de la Conférence du 22 juin 1937 à Fontainebleau 203

Date de tirage des fascicules du *Bulletin* 1937 207

Table des Matières 207

Separata du *Bulletin trimestriel*

	25 ex.	50 ex.	100 ex.
Une feuille	**22** fr.	**29** fr.	**43** fr. **50**
1/2 feuille	**17** fr.	**22** fr.	**31** fr. **50**
1/4 feuille	**12** fr.	**17** fr.	**24** fr. »

Ces prix s'entendent sans couverture, ni titre et sans remaniement de composition.

Prix des couvertures en papier de couleur de l'année, avec titre et piquage compris :

12 fr. **15** fr. **18** fr.

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION DES NATURALISTES
DE LA VALLÉE DU LOING

ASSOCIATION
DU JARDIN DES PLANTES
DE MARNAY SUR SEINE
8, rue du Four
10400 Marnay/Seine

20e ANNÉE. 1937. — Nos 3-4

La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien

par Pierre DOIGNON

DIVISIONS GENERALES DE L'ETUDE

INTRODUCTION

But de l'étude. — Intérêt de nos stations. — Répartition géographique. — Valeur des travaux. — Chronologie, variations de l'habitat. — Taille de la pierre.

PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR

Climat, géographie, orographie. — Variation et situation de l'habitat. — Répartition géographique. — Matériel lithique. — Les Eolithes.

Préchelléen : La station de Bézigny.

Chelléen : Climat, faune, flore. — Industrie. — Stations.

Acheuléen : Climat, faune, flore. — Industrie. — Stations.

Moustérien : Climat, habitat. — Industrie. — Stations.

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

Climat. — Habitat. — Répartition géographique. — Variation de l'habitat.

Aurignacien : Climat, race. — Industrie. — Stations.

Le Beauregard : Situation. — Fouilles. — Etage aurignacien. — Industrie.

Solutréen : Stratigraphie, climat, faune, flore. — Industrie. — Stations.

Magdalénien : Climat, habitat. civilisation. — Industrie. — Stations.

Le Beauregard : Etage magdalénien. — Poterie. — Région de Nemours. — Forêt de Fontainebleau.

MÉSOLITHIQUE

Géologie, préhistoire. — Climat, faune, flore, habitat.

Azilien et Tardenoisien : Industrie. — Stations.

NÉOLITHIQUE

Classification, climat, mœurs. — Habitat.

Campignien : Industrie.

La Vignette : Fouilles, intérêt, industrie. — Région de Nemours.

Robenhausien : Mœurs, industrie. — Stations. — Village de La Roche au Diable. — Grottes de Recloses. — Lagerville. — Autres stations.

MÉGALITHIQUE

Epoque et monuments.

Ateliers de polissage : Importance. — Inventaire.

Menhirs : Région de Lorrez-le-Bocage. — Région de Moret. — Région de Montereau. — Région de Nemours. — Région de La Chapelle-la-Reine.

Dolmens : Inventaire.

Tumuli : Inventaire.

Sépultures : Inventaire. — Alignements. — Signes rupestres. — Meules. — Pierres à cupule.

CONCLUSION

Place du Gâtinais fontainebleaudien dans la Préhistoire.

INTRODUCTION

But de l'étude. — Le reproche que l'on pourra nous faire au seuil de cette étude, c'est de présenter un travail qui ne vient peut-être pas à son heure. On sait, en effet, que tout le Gâtinais fontainebleaudien et en particulier le bassin du Loing est la région la plus riche de l'Ile-de-France, une des plus riches de notre pays quant aux documents lithiques enfouis en son sol et que malgré le nombre et la qualité des chercheurs qui se sont consacrés à l'étude de ses gisements, une immense lacune demeure à combler pour acquérir une connaissance complète, ou même satisfaisante, de ce que furent les temps préhistoriques chez nous.

Cependant, un rapide examen des travaux accomplis et des recherches effectuées montre que leur nombre est déjà considérable, que les uns et les autres sont consignés dans une masse volumineuse de notes, essais, communications éparses et qu'il est déjà très difficile et très long de s'y reconnaître.

C'est pourquoi nous avons pensé, d'accord en cela avec l'abbé NOUEL, qui fut le premier à ouvrir cette voie en 1934, que « si la synthèse préhistorique de notre région semble prématurée, il serait bon néanmoins de la préparer ». Notre intention n'est pas d'écrire la Préhistoire du Gâtinais fontainebleaudien, mais de dresser un bilan des découvertes ; de grouper, classer et comparer les travaux jusqu'ici dispersés de manière à jeter le premier jalon d'une œuvre future qui reconstituera, pour notre province, l'histoire des civilisations préhistoriques dont les hommes ont foulé les restes pendant plusieurs milliers d'années sans se douter de leur existence.

***

Mes remerciements vont à tous ceux qui m'aidèrent dans cette tâche et particulièrement à M. le docteur Maurice ROYER, qui m'ouvrit largement sa bibliothèque personnelle et celle de l'Association des Naturalistes ; à M. PARRIEL, bibliothécaire municipal de Fontainebleau ; à M. Albert DOIGNEAU, ancien vice-président de la Société préhistorique française, descendant de l'éminent explorateur du Beauregard, qui eut la bienveillance de me confier, sous forme de notes, plans, croquis, dessins et lettres, une intéressante documentation inédite surtout relative au Mégalithique et pour laquelle je lui exprime ma gratitude ; à M. l'abbé André NOUEL, enfin, qui eut l'amabilité de s'intéresser à ce travail et de me signaler, avec sa haute compétence, certaines lacunes, notam-

ment pour le Paléolithique, en poussant la bienveillance jusqu'à me communiquer références et notes personnelles en partie inédites qui me permirent de les combler.

***

Ajoutons, pour prévenir une critique qui nous a déjà été adressée, que cet essai ne saurait, en aucune manière, faire double emploi avec l'excellent travail publié dans le *Bulletin* de l'Association en 1934 par l'abbé André NOUEL. Alors que notre érudit collègue a résumé l'œuvre et l'effort accomplis par les chercheurs et tracé l'historique des recherches, nous n'avons tenu compte, quant à nous, que des résultats obtenus : trouvailles au cours des fouilles ou conclusions d'études critiques afin de pouvoir dire, époque par époque, ce que nous savons de la Préhistoire dans notre région. Biographie des préhistoriens régionaux et histoire de leurs travaux, d'une part; synthèse analytique, comparative et critique des résultats obtenus, d'autre part. Ces essais complémentaires, ajoutés à la bibliographie générale magistralement dressée par MM. André NOUEL et Maurice ROYER doivent pouvoir constituer l'ébauche d'une Préhistoire du Gâtinais fontainebleaudien telle qu'il en existe pour le Sénonais, le Loir-et-Cher et tant d'autres régions moins privilégiées que la nôtre.

***

Les numéros gras renvoient à la « Bibliographie générale des travaux préhistoriques pour le Bassin du Loing » publiée dans le *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, XVII, [1934], pp. 125-176.

Intérêt de nos stations. — La Préhistoire est une science multiple mais que nous ne pouvons envisager, faute de documents, que sous quelques-uns de ses aspects pour demeurer dans notre cadre régional. Elle tient compte du climat, extrêmement variable durant toute la durée du Paléolithique; de la flore et de la faune dont on n'a trouvé que peu de vestiges sur notre sol (les plus importants sont ceux de La Celle-sur-Seine) et dont il est impossible, pour notre région, d'indiquer les variations et l'évolution. Elle envisage la Paléontologie humaine d'après les débris de squelettes recueillis dans les stations; chapitre qu'il nous faut passer sous silence jusqu'au plus récent Néolithique car aucun document ne nous est parvenu. Elle décrit l'art, pariétal ou mobilier, de ces

hommes; sujet que nous effleurons à peine, et seulement aux basses époques, à propos des gravures rupestres du Mont-Aiveu, de Larchant, Montigny-sur-Loing et Noisy-sur-Ecole. Elle retrace les mœurs, les coutumes, les croyances des êtres qui vivaient alors et rien chez nous ne permet d'y faire allusion. Elle reconstitue les habitats, les villages lacustres et autres, les abris sous roche où campaient les premiers hommes; nous ne le pouvons que très sommairement, pour les temps néolithiques évolués, avec le village du Lunain décrit par Armand VIRÉ.

Mais aussi, la Préhistoire étudie l'industrie de ces hommes et, sur ce point, nous possédons une importante collection de documents. On peut dire qu'en l'état actuel des découvertes, la Préhistoire du Gâtinais fontainebleaudien se résume à la connaissance des outils et des armes utilisés et abandonnés par des hommes dont nous ne savons rien, au sujet desquels nous ne possédons aucune autre trace.

Cette exclusivité tient à la nature de notre sol; le Dr H. DALMON l'a indiqué (**148**, p. 37). « Les ossements, dit-il, ne se conservent bien que dans les argiles et les sédiments calcaires où la chaux les a fossilisés; ils se détruisent dans les sables, à moins d'infiltrations calcaires immédiates ». De plus, sur les platières, l'action météorique a lentement entraîné les débris qui se trouvaient en surface. Non seulement la nature du terrain, mais le régime des eaux a détruit, sur notre sol inconsistant, tout ce qui n'était pas assez résistant pour braver les millénaires. Pour plus de détails sur la constitution géologique du sous-sol fontainebleaudien et l'action érosive des agents météoriques, je renvoie à mon étude sur les sables et les grès (1).

Par conséquent, le seul chapitre d'archéologie préhistorique qui ait donné lieu à des travaux intéressants, sur notre territoire, est celui des industries. Il est d'ailleurs le plus important de ceux qui composent la Préhistoire.

Le grand intérêt de nos gisements est de fournir des documents qui s'étendent sur toute la durée des temps préhistoriques. Les plateaux gréseux et sablonneux du Gâtinais fontainebleaudien abondent en stations de plein air : Chelléen, Acheuléen, Moustérien, Néolithique, et en abris rocheux où se rencontrent, sans lacune, l'Aurignacien, le Solutréen et le Magdalénien. La plupart du temps, les industries sont mélangées, rarement en place; mais

---

(1) Pierre DOIGNON : Fontainebleau à l'époque tertiaire, in *Informateur de Seine-et-Marne*, du 4 au 25 Septembre 1936.

depuis le simple menhir jusqu'à l'inépuisable Beauregard, les quelques 200 stations exploitées dans notre région fournissent une abondance et une variété remarquables d'instruments lithiques, sans discontinuité, depuis les origines paléolithiques jusqu'à une époque avancée de l'histoire, depuis l'Acheuléen de La Celle jusqu'au Mérovingien des grottes de Recloses.

Répartition géographique. — Pour des raisons géographiques dont nous dirons quelques mots, la majeure partie de ces gisements et surtout les plus intéressants d'entre eux sont groupés, en ce qui concerne le Gâtinais fontainebleaudien, dans cinq secteurs principaux :

1° La vallée du Loing, le plus riche et le plus étendu. Il part de Moret, se dirige au Sud-Ouest jusqu'à Grez, se prolonge au Sud, par Nemours et Bagneaux, jusqu'à Souppes et Château-Landon pour se continuer dans le Loiret par Dordives, Ferrières et Girolles où il forme également, dans cette région, l'axe des connaissances préhistoriques.

2° La vallée du Lunain qui suit une direction générale Sud-Est. Le secteur prend naissance à Episy, passe à Treuzy, Nonville, Nanteau, Paley, Lorrez-le-Bocage, Vaux, pour se perdre, à la limite du département, un peu avant Chéroy. Sur toute son étendue, il offre un intérêt à peu près égal à celui de la vallée du Loing, mais surtout pour la basse préhistoire (fin Robenhausien-Mégalithique).

3° La vallée de l'Orvanne, presque exclusivement d'intérêt mégalithique, mais dans cet ordre, très importante. De Moret, son secteur est sensiblement parallèle au Lunain, légèrement plus incliné vers le Sud et s'illustre à Villecerf, Dormelles, Thoury, Voulx, Diant et Blennes. De même que le précédent, il devient sans grand intérêt en se prolongeant dans l'Yonne, où il pénètre d'ailleurs peu.

En plus de ces trois groupes de stations, deux autres, moins importants, ne sont cependant pas à négliger. Ce sont :

4° La vallée de la Seine, depuis Samois jusqu'à Montereau. Il compte des stations intéressantes à Vulaines-Samoreau, Champagne, La Celle, La Grande-Paroisse, Montereau, Le Tertre-Guérin, Surville, Dome d'Igny, Montapot.

5° Les stations isolées de l'Ouest-Sud-Ouest : Arbonne, Noisy-sur-Ecole, Le Vaudoué, Tousson, Recloses, Nanteau-sur-Es-

sonnes, La Chapelle-la-Reine, Rumont, Larchant, etc., surtout mégalithiques et proto-historiques.

***

Louis NOUGIER a tenté, dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* (**373**) d'esquisser une classification générale des stations préhistoriques par attribution chronologique. Nous ne le suivrons pas dans cette voie. André NOUEL a déjà dit de cette étude qu'elle était « la plus discutable de M. NOUGIER » (*l. c.*, XVII, [1934], p. 122).

Non seulement il est très difficile d'attribuer une époque précise et certaine aux silex trouvés en désordre dans un sol remanié, mais nos stations gâtinaises n'ont été, le plus souvent, que des lieux de passage abandonnés, réhabités puis délaissés à nouveau et celà, combien de fois à travers toute la Préhistoire ? Aucun d'eux ne peut être attribué plus exclusivement à telle ou telle période. Contentons-nous donc de mentionner les fouilles, les trouvailles et les lieux sans rechercher une précision chronologique locale trop hasardeuse.

Valeur des travaux. — D'ailleurs, quelle est la valeur de notre documentation ? Parmi les centaines de curieux qui explorèrent notre sol, il y eut si peu de véritables préhistoriens : Gabriel et Adrien DE MORTILLET ont encouragé et conseillé nos chercheurs sans faire eux-mêmes de trouvailles importantes sur nos terres ; Paul DE MORTILLET a laissé deux études sur notre région (**335** et **336**) ; le Dr Henri MARTIN a visité et exploré superficiellement le Beauregard (**313, 314, 315**) ; CAPITAN a fréquenté assidûment l'atelier de Girolles et fouillé celui de La Vignette (**88**) ; Paul BROCA a publié deux discussions, sur le squelette de Roussigny (**80**) et sur le Néolithique près Moret (**81**). Ce sont les seules grandes figures de l'Archéologie et de la science dont notre histoire régionale puisse faire mention.

A peu près tous les renseignements dont on peut faire état, scientifiquement, pour donner une idée de nos connaissances préhistoriques dans le Gâtinais fontainebleaudien ont été fournis par les Naturalistes du Loing. Ce sont eux qui, les premiers, ont fouillé méthodiquement notre sol et c'est à eux que l'on doit actuellement de pouvoir débrouiller l'imbroglio de nos connaissances préhistoriques locales, et à qui l'on devra, plus tard, de pouvoir bâtir l'œuvre synthétique générale qu'ils auront été les premiers à amorcer. Quelques grandes figures de la Préhistoire gâtinaise, telles que

Edmond DOIGNEAU et Armand VIRÉ complètent heureusement cette liste de travailleurs sérieux, patients et désintéressés.

Edmond CHOUQUET, CHAMPONNAIRE, Georges LIORET pour la région de Moret; Eugène TOULOUZE à Saint-Mammès; VALLOT, THOMAS-MARANCOURT, les Drs DALMON et ROYER pour la forêt de Fontainebleau; MM. ROYER et DANIEL à Recloses; Frédéric EDE pour les roches gravées; E. DOIGNEAU, FOUJU, BOUEX, Raoul DANIEL, André NOUEL au Beauregard; Louis NOUGIER à Bagneaux; BAFFOY à Château-Landon; Edmond HUE pour le bassin de l'Orvanne; Armand VIRÉ pour celui du Lunain; Paul MALHERBE à Poligny et Nanteau; Léon LETURQUE à Lagerville; THOISON à La Chapelle-la-Reine et Larchant; Albert DOIGNEAU à Noisy- Tousson et, hors de notre cadre, Rochottes; Léon REYNIER à La Vignette; Emile COLLIN à La Celle; Paul BERTHIAUX à Montereau; l'abbé SCHWAB à Paley.

Combien d'autres amateurs ont fouillé le sol et ramassé, au petit bonheur, des pierres qui, hors de toute donnée stratigraphique, ne peuvent plus intéresser les préhistoriens? Notre région a beaucoup souffert de l'ignorance des chercheurs. Aussi, aurons-nous maintes fois l'occasion d'être circonspect quant à l'attribution d'un gisement ou de documents à telle ou telle période de la classification préhistorique. Il est d'autant plus difficile d'en connaître la date que notre sol s'est montré très pauvre en fossiles. Le calcaire supérieur et le diluvium abondent en silex taillés et polis par la main humaine mais sont à ce point dépourvus de faune que les étages stratigraphiques ne sont pas aisément reconnaissables.

Contrairement aux principes de Préhistoire voulant que l'on identifie les objets lithiques d'après le terrain où ils ont été trouvés, terrain dont on connaît l'âge par les fossiles voisinant avec les pierres, ce sont les objets eux-mêmes qui, dans le Gâtinais fontainebleaudien, servent à indiquer les remaniements ultérieurs du sol. On en est donc réduit, en Préhistoire, à une besogne de comparaison des industries avec celles des autres stations.

Persuadé que la véritable science préhistorique ne s'est pas vulgarisée, que le monde des silex taillés demeure pour le profane aussi fermé que le sont pour tant de nos contemporains ceux des étoiles et des atomes, nous avons tenu avant tout à respecter le caractère d'exactitude qui demeure l'essentiel de la vérité scientifique. Nous avons conçu ce travail en nous efforçant de demeurer dans le domaine de la recherche rationnelle, ce qui nous conduira, hélas, trop souvent, à considérer les documents recueillis comme

une profusion de renseignements inutiles, et ces richesses multipliées par les ignorants comme des tas de cailloux sans intérêt.

Chronologie, variations de l'habitat. — Heureusement, toutes les discussions de géographie ethnique ne sont pas vouées à l'insuccès. S'il faut se garder de généraliser trop hâtivement, du moins peut-on tabler sur la situation et la répartition des vestiges de l'humanité primitive pour en déduire, sinon les migrations successives, les flux et reflux qui conduiraient à imaginer l'histoire, du moins une tendance générale, une évolution des peuplades qui habitèrent nos régions.

Le Dr Henri DALMON n'a fait, très sagement, qu'effleurer le problème (**148**, p. 39). « Le pourtour de la grande cuvette géographique au fond de laquelle coule le Loing, écrit-il, du plateau de Bagneaux au bec de Saint-Mammès a été fréquenté, à la période quaternaire ancienne, par des peuplades de type magdalénien ». Des fouilles plus récentes au Beauregard ont montré que nous constatons des traces irréfutables du passage des Aurignaciens qui campaient, en cette époque froide, sous les surplombs des rochers avoisinant la vallée.

Antérieurement à l'Aurignacien, nous possédons quelques documents certains, mais épars, notamment moustériens et acheuléens; on ne peut plus conclure à des habitats longtemps fréquentés. Mais comme il faut tenir compte, au Paléolithique inférieur, du climat plus chaud qui permettait aux hommes de vivre en plein air, sur les plateaux, il est naturel que ces nomades n'aient pas résidé à des endroits fixes comme ils y étaient obligés sous les grottes, par la rigueur de la température. D'autre part, le Moustérien est signalé en de nombreux gisements voisins, à Rochottes et dans le Loiret, par exemple. Il est donc certain que le Gâtinais fontainebleaudien connut les peuplades de cet âge, très ancien, du mammouth. En remontant plus haut dans le Paléolithique, nous perdons davantage pied. Les silex acheuléens de La Celle sont les pièces les plus anciennes de notre région dont l'authenticité soit absolument certaine. Quant au Chelléen, la proximité même de Chelles ne permet pas de supposer une pénétration quelconque de ces tribus chez nous. Au plateau de Bézigny, les quelques documents sûrs qui y furent recueillis sont sporadiques et probablement importés.

Chronologiquement donc, la Préhistoire du Gâtinais fontainebleaudien commence avec la fin du Paléolithique inférieur. Plateaux et vallées du Sud-Est furent fréquentés, dès lors, sans discontinuer, jusqu'aux époques historiques, mais vraisemblable-

ment, sans que les peuplades y séjournent comme dans les stations méridionales de la France. Les vallées du Loing, du Lunain et de l'Orvanne représentaient un chemin de communication idéal entre le Centre et le Nord de la France. Le faible relief de la topographie générale du bassin explique suffisamment pourquoi ce territoire constitue une excellente voie naturelle de pénétration, d'invasion et de migration Nord-Sud entre les plateaux de Normandie et de Champagne (cf. GAUTHIER, **225**, p. 122).

Expliquer les fluctuations ethniques dans ces vallées serait comprendre du même coup l'évolution de la vie humaine dans toute la région. Nous ne le pouvons que très imparfaitement, en constatant l'abondance ou la pauvreté des industries et en en déduisant une plus ou moins grande activité du mouvement migrateur sur notre sol à l'époque considérée.

En ce qui concerne la vallée de la Seine, Paul BERTHIAUX remarque (**44**, p. 333) « Le côté droit de la Seine est bien plus riche en préhistoire que le côté gauche ». Louis NOUGIER a essayé (**354**) de donner un aperçu des migrations ethniques locales sur le plateau de Bagneaux-sur-Loing. « Au Moustérien, dit-il, la rive gauche, privilégiée jusqu'alors, se voit abandonnée et l'exode commence vers la rive droite, vers le Beauregard. A l'Aurignacien, une population relativement nombreuse habite les flancs rocheux, délaissant la rive opposée. Cette situation se continue jusqu'au Magdalénien. Au Mésolithique, un second exode plus important sans doute semble se produire... Dès le Campignien, les plateaux de l'Est se voient définitivement préférés à ceux de l'Ouest. C'est ainsi que le Paléolithique inférieur domine à l'Est du Loing, le Paléolithique supérieur à l'Ouest et le Néolithique à l'Est de nouveau ».

Raoul DANIEL (**161**, p. 80) se dit d'accord avec NOUGIER sur cette préférence des Paléolithiques pour la rive droite. de Nemours à Poligny, avec ses buttes gréseuses et sur la prédilection des Néolithiques pour les plateaux cultivables. Armand VIRÉ, de son côté (**498**, p. 75) s'est préoccupé du problème mais est demeuré assez réservé dans ses conclusions : La vallée du Lunain « a été habitée sans interruption depuis les premiers âges de l'humanité jusqu'à nos jours » écrit-il ; et il précise, une quarantaine de pages auparavant : « l'intérieur du plateau ne paraît pas avoir été habité d'une façon permanente, mais il fut pourtant très fréquenté. Il semble, ajoute-t-il, que les villages fussent sur les hauteurs au début de la période (néolithique) ; mais à la fin, nous constatons chez nos ancêtres une tendance très nette à descendre leurs habi-

tations dans la vallée elle-même, jusque sur les bords du Lunain. » NOUGIER est arrivé aux mêmes constatations pour le plateau de Bézigny, sur lequel il a recherché les variations de l'habitat **(355)**. Il note un rapprochement continu vers la rivière depuis les origines jusqu'au Néolithique.

On peut se demander toutefois, étant donné l'immense durée de la période envisagée, si la réalité ne fut pas singulièrement plus complexe, géographiquement et orographiquement. Il y eut, dans l'évolution de l'humanité primitive, des conditions de vie locale dues à l'hydrologie, au climat, à la nourriture qui ont été, à coup sûr, loin d'être aussi simples. Depuis les origines tertiaires et surtout au Paléolithique, tout est en mouvement : climats, faunes, flores, races, tout passe d'une région du monde à l'autre, se déplace sans cesse du Sud de l'Afrique au Nord de l'Europe sous l'effet de l'instabilité physique du globe. La vie de l'homme est liée aux phénomènes naturels et surtout, on le sait, aux glaciations. Extensions des glaces, crues prodigieuses des cours d'eau, migrations des hommes sur des milliers de kilomètres, tel est le fond de la vie préhistorique. Or, il est déjà impossible de brosser un tableau général de ces variations géographiques pour la terre entière. Il paraît donc raisonnable de ne pas se risquer à le faire pour les quelques kilomètres carrés de notre territoire.

Taille de la pierre. — Etant donné le nombre considérable de silex taillés extraits de notre sol, nous avons estimé qu'il serait intéressant de fournir quelques indications préliminaires sur la taille de la pierre. Ce sont des notions essentielles, en notre région où la classification des industries repose à peu près exclusivement sur l'examen des objets exhumés, par suite de l'absence d'une faune associée aux silex (cf. EXTEENS, Préhistoire, 1933, p. 79).

Partout où il a pu se procurer du silex (notre région est du nombre), l'homme préhistorique l'a préféré aux autres roches pour la confection de ses armes et de ses outils. Concrétion à base de silice formée soit dans l'eau douce, soit dans l'eau de mer, il se rencontre sous forme de rognons. Le choix de cette pierre s'explique par les avantages qu'elle offre : régularité de la cassure, taille facile, qualité des tranchants, finesse des pointes, dureté de la matière, etc.

Pour tirer d'un bloc de silex l'instrument utilisable, le primitif établissait d'abord un plan de frappe, c'est-à-dire une partie absolument plane. Il l'obtenait en frappant doucement le bloc sur une arête. Puis, sur le côté du bloc, le plan de frappe tenu en haut, il faisait sauter d'abord les parties extérieures à l'aide d'un autre

rognon de forme ronde appelé percuteur. Par grands éclats, il donnait à la pièce la forme générale qui lui était destinée ; enfin, par un coup sec donné sur le plan de frappe, il faisait sauter l'instrument dégrossi du bloc de silex.

Il se produisait alors, au point de frappe, un renflement convexe qui se développe et s'élargit en s'affaiblissant jusqu'à une certaine distance, c'est le « bulbe de percussion ». Pour rendre durable l'arête, l'ouvrier opérait par pressions successives, par « retouches ».

Tous les procédés de taille et de retouche se classent ainsi en deux groupes : par le choc et par la percussion.

Pour la taille. Choc direct : En tenant le bloc à débiter et en le cognant contre un autre bloc. Eclats épais à plan de frappe oblique ; instruments grossiers (Chelléens).

Au percuteur : En tenant le bloc et en frappant à l'aide d'un autre bloc globuleux servant de marteau, procédé qui donne de gros bulbes avec étoilures médiocrement retouchables (Mousteriens).

Au gourdin : Au moyen d'un gros bâton court, dur, appliqué à coups violents sur le bloc tenu à la main ; éclats larges et épais bulbes très petits. Possibilité de retouches fines (Acheuléens).

A la pointerolle : Au moyen d'un bâton court et pointu, ou d'un os, on travaille le silex au maillet et l'on obtient de belles lames longues et minces (Paléolithique supérieur).

Sur enclume : Le bord de la lame à retoucher est appliqué sur un galet tendre et les coups de maillet appliqués sur la lame. Les esquilles sautent régulièrement suivant le plan vertical (Aurignaciens).

Pour la retouche. Par compression : Le bord de l'éclat ou de la lame est appuyé fortement contre un os posé à terre ou tenu à la main (Solutréens).

A la pointe : L'extrémité pointue d'un bâton est appliquée contre le bord du silex et l'autre contre la poitrine. On fait pression et l'on guide la pointe avec la main.

A la pince : Deux baguettes de bois dur ou d'os liés, le bord du silex se place entre les branches, une pression légère produit l'esquillement.

Au grugeoir : Le bord de la pierre est placé dans une encoche carrée faite dans un bâton, l'esquillement se produit dans le sens donné à la pression.

Il est à noter que le bulbe de percussion, renflement produit sur la face détachée du bloc, n'est pas un indice certain de travail

humain comme le croient encore certains préhistoriens. Tout choc naturel ou pression de même origine peuvent produire des éclatements conchoïdaux. Mais s'il n'existe pas de critérium assurant de la taille intentionnelle, il y a cependant certains caractères qui permettent à un œil exercé de s'assurer de l'authenticité des matériaux. Ce sont les actions chimiques et mécaniques qui modifient la teinte primitive de la pierre, forment des dépôts, émoussent les arêtes, polissent les surfaces ou fissurent la roche.

L'altération la plus caractéristique est la « patine », changement superficiel de la couleur de la pierre ; patine mate ou lustrée, uniforme ou irrégulière ; nous verrons qu'elle est précieuse pour identifier les trouvailles. Les concrétions minérales sont aussi d'un grand secours ; dépôts de calcaire cristallin, très adhérent ; facettes miroitantes sur les instruments provenant des alluvions ; dépôts de manganèse noir ayant l'aspect de brins de mousse. Il y a aussi les concrétions ferrugineuses, petites pustules brun foncé d'oxyde ferrique.

Les altérations d'ordre mécanique sont : le vernis, brillant lustré dû au frottement du sable ; l'émoussement pour les pierres roulées des alluvions ; la fissuration par éclatement naturel due aux influences atmosphériques ; l'action du feu qui décolore le silex (le noir devient gris, le silex blond se rubéfie).

Autant d'indices qui garantissent l'authenticité et la haute ancienneté des trouvailles.

PALEOLITHIQUE INFERIEUR

Climat, géographie, orographie

Les documents lithiques du Paléolithique inférieur proviennent des sédiments qui se classent au début du Pleistocène. Les évènements les plus importants de cette longue période ont été, pour l'Europe et par conséquent pour nos régions, une succession de plusieurs phénomènes glaciaires et une abondance extrême des pluies. Les extensions de GÜNZ, MINDEL, RISS et WÜRM se sont étendues jusque dans nos régions, recouvrant notre bassin d'une épaisse calotte glaciaire dont la présence a été étudiée par Paul BOUEX et G. COURTY (*Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, XV, [1932], p. 111). La fonte des neiges et des glaces, descendues à 1.200 mètres au-dessous de leur niveau normal causèrent, aux âges interglaciaires, des torrents qui envahirent tout notre territoire. Les pluies diluviennes qui s'ajoutèrent à cette action provo-

quèrent d'énormes ruissellements qui façonnèrent les vallées, creusèrent le lit des fleuves et accumulèrent les alluvions.

On estime que la Seine n'avait pas moins de 6 kilomètres de large aux périodes de débâcle des glaces et de fonte des neiges; ses eaux se sont élevées à 37 mètres au-dessus du niveau actuel, soit à 63 mètres d'altitude.

Le Loing, soumis au même régime, a formé l'orographie actuelle de son bassin. Il coulait à 14 ou 15 mètres au-dessus de son niveau actuel, à 80 mètres d'altitude, soit au pied du Casse-Bouteilles et des larris de Fromonville. Le marais de Larchant était submergé sous 15 mètres d'eau; la vallée d'Ormesson, recouverte de 5 à 6 mètres, de même que celle de Laveau, Souppes, Nemours, Moret étaient sous 10 à 15 mètres d'eau.

Les vallées de la forêt de Fontainebleau, de Bonnevault, de Nanteau se creusent. L'étage moyen supporte le Loing, large de 5 à 600 mètres. Les sommets les plus élevés émergent, par îlots : Faÿ, Ormesson, Chaintréauville; en forêt de Fontainebleau : le Haut Mont, les chaines de Bouligny, Apremont, etc. Sur l'autre rive : le Beauregard, Egreville, etc.

La vallée de l'Orvanne est plus resserrée. Le Lunain, au contraire, inonde son bassin de l'étang de Villeron à Lorrez-le-Bocage.

Tout ce travail de modelé terrestre est à peu près terminé à la fin de l'Acheuléen, à l'interglaciaire Riss-Würm. Mais notre région supportera encore la glaciation würmienne, comme nous le verrons à l'Aurignacien et au Solutréen ainsi que quelques autres, au Magdalénien, moins conséquentes et causant moins de bouleversements orographiques.

Variation et situation de l'habitat

On conçoit dès lors facilement que les gisements du Paléolithique inférieur soient non seulement plus rares à cause de leur éloignement dans le temps, mais orographiquement et géographiquement plus localisés. Il sont en effet situés sur les éminences actuelles, aux altitudes les plus élevées, sur les plateaux; et les pièces lithiques de cette époque trouvées au fond des vallées basses n'y peuvent avoir été amenées que par les éboulements, les ruissellements ou la main des hommes.

On s'expliquerait assez bien, de la sorte, les constatations relatées par plusieurs auteurs estimant que les hommes préhistoriques descendirent les versants, se rapprochèrent du lit actuel du

Loing à mesure que les époques se sont succédées et que le débit du cours d'eau s'apaisa. Mais cette fluctuation des eaux semble avoir été beaucoup moins simple et, surtout, n'est pas seule à avoir influé sur la situation des habitats humains. Le sol et le climat ont eu aussi leur importance.

Au sujet de ces variations locales de l'habitat préhistorique, Louis NOUGIER est le seul qui ait osé affronter le problème avec une assurance peut-être un peu audacieuse (**355**). Il les a étudiées, nous l'avons dit, sur le plateau de Bézigny, près de Souppes et résume ainsi ses déductions : « Chaque époque, écrit,il, avait son habitat particulier (au Paléolithique). L'influence du fleuve est essentielle et celle du sol s'y ajoute. Les tribus chelléennes s'établirent de préférence sur la rive gauche, fertile... L'habitat moustérien est à la même latitude, mais beaucoup plus près du versant de la vallée, à dix ou quinze mètres de la crête. Nous sommes en présence d'un rapprochement vers le fleuve et il paraît assez logique d'en attribuer les causes au fleuve lui-même. »

NOUGIER estime qu'à l'Acheuléen et au Moustérien inférieur, le Loing roulait moins de liquide; la fonte des glaciers n'ayant amené de nouvelles perturbations et inondations qu'au Moustérien final. Les préhistoriques n'auraient gagné l'autre rive qu'au Paléolithique supérieur, exode qui s'expliquerait par la rigueur du climat obligeant les hommes à se réfugier dans les abris et surplombs gréseux, plus nombreux sur le côté droit du fleuve.

Ailleurs (**354,** p. 118) NOUGIER reprend le problème à propos de la station de Montmulon, au Sud du plateau de Bagneaux; gisement néolithique, mais où la découverte d'un seul coup de poing l'entraîne à des déductions très générales. « Il semble, écrit-il, que quelques tribus acheuléennes ont parcouru nos plateaux. Dès le Préchelléen, au Chelléen, à l'Acheuléen, la rive gauche du Loing est faiblement habitée. Au Moustérien, un changement profond se produit; l'exode commence vers la rive droite, vers le Beauregard. La recherche de l'abri explique cet exode Est-Ouest du Moustérien, comme la recherche du sol fertile par des peuplades aux préoccupations déjà agricoles explique le second exode inverse de l'Est à l'Ouest. C'est ainsi que le Paléolithique inférieur domine à l'Est du Loing. »

Pour hypothétiques qu'elles soient, ces conclusions montrent du moins que le problème est plus complexe qu'on le croit. Le Paléolithique inférieur à lui seul s'étend sur plusieurs dizaines de milliers d'années; les conditions géologiques et climatiques ont subi des modifications dont nous connaissons à peine les grandes

lignes. Il serait imprudent de dire que l'habitat humain s'est progressivement rapproché du Loing. Le cours d'eau, le climat, le sol ont dû modifier les conditions de vie d'une manière bien plus irrégulière, d'autant plus que la phase moustérienne comporte un retour des phénomènes glaciaires qui, avec toutes ses conséquences, dut influer sur les hommes plus tôt que ne le pense NOUGIER.

Il est admis que la rigueur du climat obligea l'homme moustérien à se réfugier sous les abris rocheux bien avant la débacle des glaces würmiennnes et que plusieurs milliers d'années avant le recul des glaciers, chaque saison ramenait des crues sensibles du Loing dont les paléolithiques eurent à s'accomoder, de même qu'ils durent s'accommoder des grottes qu'ils trouvèrent, sans se soucier probablement de leur altitude, commandés par les variations saisonnières ou périodiques des crues comme leur choix fut commandé par la température.

Ne retenons qu'une constatation très générale, établie par la situation orographique des stations : les hommes du Paléolithique ancien ont habité les plateaux, que ce soit à cause des crues du Loing, par suite de la douceur de la température ou de la fertilité du sol ; mais dès le Moustérien, ils durent se réfugier sous les abris rocheux, à cause du froid. Ces abris n'étant pas nombreux dans la vallée du Loing, nous verrons, au chapitre qui leur sera consacré, si leurs successeurs du Paléolithique supérieur ont réellement choisi leur habitat en fonction des variations hydrologiques du fleuve et si la constatation d'un rapprochement vers le cours d'eau et vers le confluent est fondée.

Pour le Paléolithique ancien, cette hypothèse dépend de trop de facteurs, joue sur trop de temps et contient trop d'inconnues pour être vérifiable.

Répartition géographique

En ce qui concerne la répartition géographique du Paléolithique inférieur dans l'arrondissement de Fontainebleau, nous pouvons être plus affirmatifs et tabler sur des constatations plus sûres.

E. DOIGNEAU (**193**, p. 90), qui suit dans la région les traces de l'homme préhistorique donne involontairement un aperçu de la question. Sa nomenclature, bien qu'ancienne, est remarquablement complète ; elle n'observe aucun ordre chronologique et, dans l'esprit de l'auteur, concerne à peu près exclusivement le Néoli-

thique, mais présente malgré tout l'intérêt d'avoir été dressée par un préhistorien familiarisé avec la question et pouvant servir de guide sûr. Nous en éliminerons ce qui ne concerne nullement le chapitre que nous traitons. En partant de Nemours par la rive gauche du Loing, DOIGNEAU note : les rochers de la Joie, de Chaintréauville. Au delà, le chemin de Faÿ, le Casse-Bouteille (seul endroit ou DOIGNEAU ait trouvé, personnellement, des coups-de-poing); puis, les coteaux dominant Fromonceau, Bagneaux, Mauny, Montmulon, Montgagnant, Beaumoulin, Bézigny, Chancepoix. Sur l'autre rive, les plateaux de Poligny, du Beauregard, de Champs-Marolles. Il note aussi La Vignette et Montigny, parmi d'autres que nous ne retiendrons pas.

Autrement dit, E. DOIGNEAU citait, en 1886, à peu près tous les gisements qui ont livré, depuis, des documents du Paléolithique inférieur, bien qu'il n'en ait pas trouvé lui-même. Nous verrons qu'il faut se permettre quelques réserves quant à un grand nombre d'entre eux. La carte générale de répartition n'en demeure pas moins exacte. Nous la complèterons en y ajoutant les stations de Thoury-Ferottes et Egreville qui fournissent, plus ou moins sûrement, des documents Acheuléens ou Moustériens.

Armand VIRÉ (**498**, p. 9), note de son côté : « Dès le Chelléen et l'Acheuléen, les traces de l'industrie humaine, sans égaler en nombre celles qu'a laissées le Néolithique, deviennent assez abondantes. Depuis les Richoux (Vaux-sur-Lunain) jusqu'au plateau des Ortures, nous avons pu récolter des coups de poing. » L'auteur ajoute que le Paléolithique ancien a été reconnu, sporadiquement, à Courtoin, Saint-Valérien, Chéroy, Jouy, Les Richoux, Vaux-sur-Lunain, Gréfontaine, Creilly, La Pierre Frite, plateau de Levelay, Saint-Ange-le-Vieil.

Il apparait nettement de cette énumération, DOIGNEAU l'avait déjà remarqué, que les gisements sont situés sur les hauteurs, comme nous l'avons indiqué. Certains, tels que le Beauregard, s'étendent sur une grande étendue de terrain; d'autres occupent un emplacement plus restreint. VIRÉ mentionne qu'ils sont placés à l'intérieur des plateaux; ils suppose que les eaux atteignaient à cette époque l'altitude de 140 mètres, ce qui semble une cote très forte. Sa déduction est basée sur la présence dans les bois de « Normandie », route de Lorrez à Egreville, à 130 mètres, d'une lambeau d'alluvion en place avec pointes moustériennes.

Tous ces gisements furent, pour une durée plus ou moins prolongée, des lieux de stationnements repris, abandonnés au gré des eaux, du climat, des hommes; ils servirent de passage aux tribus,

alors exclusivement nomades. Mais, comme nous le constaterons également pour le Paléolithique supérieur, ces stations se trouvent rassemblées dans un certain secteur du Gâtinais fontainebleaudien dont toute la partie Sud-Ouest, inscrite dans le quadrilatère Milly-Fontainebleau-Château-Landon-Beaumont-du-Gâtinais ne fut pas fréquentée de toute la durée des temps paléolithiques.

Le matériel lithique

Nul ne sera surpris d'apprendre que, du point de vue industriel, notre région est assez pauvre en documents du paléolithique inférieur, et d'autant plus pauvre que l'on recule davantage vers les origines. Mais cette pauvreté, après toutes les réserves et la circonspection dont il faut s'entourer, n'apparait pas absolue et c'est là un fait très important qui consacre à lui seul la valeur scientifique de nos gisements.

Incertaine à Bézigny, la présence du Chelléo-acheuléen est indiscutable à La Celle-sur-Seine. Quant au Moustérien, difficilement identifiable avec certitude il figure près de chez nous, à Rochotte, à Montbouy et peut-être à Pezarches.

D'ailleurs, il convient de ne pas accorder aux limitations des époques un caractère géographique et ethnographique. Si ces subdivisions, on s'en doute, sont assez arbitraires dans le temps, elles le sont aussi dans l'espace et ne sont valables que pour des cadres locaux très restreints. Rien ne prouve que le Moustérien du Loiret ne soit pas contemporain d'un Acheuléen évolué de Seine-et-Marne ou vice-versa. Ne soyons donc pas surpris, pour ce qui regarde ces époques primitives, de n'apprendre que peu de chose et de n'avoir à établir, le plus souvent, qu'un inventaire de ce que nous ne savons pas.

*
* *

Les éolithes

Il nous paraît inutile de mentionner l'époque éolithique qui, dans la classification préhistorique, précède le paléolithique. Aucun auteur régional ne s'est vanté, fort heureusement, d'avoir trouvé des exemplaires de cette industrie archaïque plus ou moins discutée. Aux environs elle n'a guère fait l'objet que d'une communication de CAPITAN et CLERGEAU (**89**, p. 730) qui parlent d' « éolithes ou de pseudo-éolithes » dans une argile à silex à Varennes.

Notre province gâtinaise n'a pas à se poser le problème délicat et controversé de l'homme tertiaire. Nulle part les fouilles en terrain pliocène n'ont apporté des preuves de son existence. Si, un jour, quelque chercheur audacieux prétendait avoir découvert des rognons de silex et des éclats tertiaires dans nos terrains, il amorcerait des palabres aussi interminables que stériles. Partout où on en a trouvé, à Thenay, Puy-Courny ou Ipswich, il peut fort bien s'agir d'éclatements naturels utilisés par les pré-chélléens. Ceci sans préjudice pour l'existence de l'homme tertiaire, qui demeure hautement possible et même probable si l'on veut expliquer les progrès quaternaires de l'industrie et le développement remarquable du cerveau.

Préchelléen

La station de Bézigny. — Si nous n'avions pas eu le souci d'être complet et de mentionner l'opinion, les travaux de tous les auteurs, sans doute aurions-nous pu négliger cette période difficilement identifiable, sinon inexistante à Fontainebleau. Mais Louis NOUGIER, dont nous avons constaté les vues audacieuses, a cru devoir y faire allusion à propos de fouilles exécutées sur le plateau de Bézigny, près de Souppes. Nous nous y arrêterons donc un instant.

« Le préchelléen, a écrit S. BLANC (Initiation à la Préhistoire, Paris, 1932, p. 53) est étroitement apparenté à l'éolithique ». Seules, les retouches intentionnelles sont indiscutables. Or, comme d'autre part « le préchelléen ne se distingue du Chelléen que par le caractère très archaïque de son industrie ». (Georges GOURY, **239**, p. 71), il n'était guère besoin de créer une période spéciale pour classer cette industrie primitive signalée par V. COMMONT au Congrès préhistorique de 1909. Elle doit être maintenue au Chelléen, dont elle forme le type le plus ancien.

D'ailleurs, est-on si sûr, à Bézigny, de se trouver en présence d'une industrie aussi archaïque ? Ecoutons NOUGIER lui-même décrire les instruments dont il fait état, sans donner auparavant, ce qui serait inutile, un aperçu des pièces classiques, comme nous le ferons à partir du Chelléen.

« Nous avons assimilé au Préchelléen, écrit-il (**355**, p. 68), des pièces pouvant être rangées dans le Chelléen par certains caractères parce qu'elles sont toutes en silex blond foncé, sans la moindre trace de cette patine blanc-mat-granuleux caractéristique des pièces indiscutablement chelléennes de ce gisement. » Plus loin, NOUGIER reconnaît que ces pièces ont une très nette parenté

avec le Chelléen ; elles se rapportent aux types de coup de poing et surtout de grattoirs, et si « leur taille grossière est nettement établie », rien ne les en différencie formellement.

Un coup de poing massif, taillé à gros éclats, des grattoirs « rappellent fort le type chelléen » dit le préhistorien qui avoue enfin : « Nous les classons dans la phase terminale du pré-chelléen, et souvent, nous préférerons parler de l'habitat pré-chelléen-chelléen sans insister sur une classification qui nous paraît même fragile. »

Si l'on se reporte, d'ailleurs, aux six dessins fournis par l'auteur, on acquiert la certitude que les instruments dont il fait état ne sont pas, à part un ou deux, de facture plus pré-chelléenne que chelléenne, mais s'apparenteraient davantage aux éolithes, dont ils ont bien l'aspect. Il est en effet difficile d'y discerner une technique ; aucun ne comporte cette pointe fréquente au pré-chelléen, ni ces larges éclats manifestement intentionnels reconnaissables dans les dessins suivants consacrés au chelléen de la même station Seine-et-Marnaise.

*
* *

Ainsi donc, de l'aveu même de NOUGIER, le pré-chelléen est discutable à Bézigny. La question de patine, si elle est un indice d'ancienneté, dépend tellement de la nature du dépôt dans lequel la pierre était enfouie qu'elle ne peut pas permettre de dater cette ancienneté.

De plus, les stations pré-chelléennes sont extrêmement rares ; on ne connaît que celles de la vallée de la Somme et de la Dordogne, l'abbé BREUIL ayant cru, lui aussi, devoir créer une époque clactonnienne pour y placer l'industrie du gisement de Clacton-sur-Mer, en Angleterre, d'où il a extrait des instruments d'un chelléen évolué.

Cette station de Bézigny n'a donc pas, réellement, l'importance que lui accorderait une industrie vraiment pré-chelléenne ; nous la décrirons à sa place, au Chelléen.

A notre connaissance, aucun autre gisement de notre région n'a livré aux préhistoriens de documents même supposés pré-chelléens. Le Loiret n'en compte pas et le Nord Seine-et-Marnais, Chelles même en sont dépourvus, sans doute parce que les chercheurs ont préféré, sagement, intégrer directement dans le chelléen des instruments difficiles à identifier avec précision lorsqu'on atteint de la sorte aux limites, aux débuts de l'industrie lithique.

Chelléen

Climat, faune, flore. — Nous avons vu que les extensions et les retraits successifs des glaces ont été le phénomène le plus important des temps paléolithiques, celui qui a le plus influé sur les conditions de vie de l'humanité primitive.

Les premières tribus chelléennes sont apparues dans l'interglaciaire Günz-Mindel, certainement vers la fin, car sous l'influence des phénomènes géologiques et atmosphériques, le climat se refroidit tout en présentant, dans son ensemble, un caractère franchement tropical, uniforme et humide. De tels extrêmes ne doivent pas nous surprendre à une époque aussi instable et aussi reculée.

La faune chelléenne est très caractérisée : *Elephas antiquus, Rhinoceros Merkii, Trongotherium, Ursus spelœus,* etc. Elle permet de classer avec exactitude les instruments humains qui l'accompagnent. Notre région n'en compte que quelques exemplaires.

Par contre, la flore du chelléen nous intéresse particulièrement parce que ce sont les carrières de La Celle-sur-Seine qui ont permis de l'identifier. Nous n'entrerons pas dans ces considérations paléobotaniques qui n'ont pas leur place ici, d'autant plus que nous retrouverons ces tufs à l'Acheuléen, où ils intéresseront plus directement la Préhistoire. Notons seulement une flore luxuriante, de caractère méditerranéen.

Dans le Gâtinais fontainebleaudien, il n'a dû venir que de rares tribus de ces hommes qui installèrent alors leurs campements sur les plateaux dominant le Loing alors probablement calme dans son débit, comme les autres cours d'eau de la région. On sait en effet que la célèbre station de Chelles, notre voisine, est située à quelques mètres seulement au-dessus du niveau actuel de la Marne.

Industrie. — Le type de l'outillage Chelléen, le plus ancien instrument manifestement taillé par la main humaine est le « coup de poing » de MORTILLET, rognon de silex en forme d'amande grossièrement éclaté par percussion, façonné à grands éclats sur les deux faces, se terminant en pointe à l'une de ses extrémités, arrondis à l'autre et légèrement renflé en son milieu. Sa longueur moyenne est de 10 centimètres; ses bords sont peu tranchants et le plus souvent, la croûte du silex n'est pas complètement enlevée. On observe aussi que pour les exemplaires entièrement taillés, le bord tranchant est sinueux. Il existe des coups de poing à tranchants transversal et latéral.

Dans tous les gisements, l'amande se trouve mélangée avec des éclats indéterminés dans lesquels on reconnaît parfois les prototypes d'instruments : couteaux, racloirs, grattoirs, pointes, moins caractérisés qu'à l'époque suivante.

Georges GOURY (**239**, p. 72), reconnaît trois étages dans le Chelléen : Chelléen I, caractérisé par le Pré-Chelléen de Commont. Peu abondant. Amandes à sections triangulaires, à base globuleuse à cortex : grands éclats sans retouches.

Chelléen II, abondant. Amandes à sections losangiques ; arête sinueuse sur deux faces.

Chelléen III, avec amandes triangulaires à arêtes droites et vives ; taille à larges éclats ; peu de retouches.

Signalons que cette classification de GOURY repose uniquement sur la stratigraphie et non sur la typologie. Nous ne la citerons au début de chaque époque que pour donner une idée précise et en même temps un aperçu général de l'industrie caractéristique.

Stations. — Les tufs de La Celle-sur-Seine ne sont probablement pas de formation chelléenne, mais seulement acheuléenne. Les silex qui y furent trouvés ne doivent donc être identifiés qu'avec prudence. Georges LIORET (**299**, p. 122) signale que CHAMPONNAIRE a trouvé à La Celle une hache en calcaire ayant l'aspect et les caractères de l'époque chelléenne ; mais on ne possède aucune description ni aucun dessin de cet instrument. De plus, quelques jours après cette trouvaille, BERGERON récoltait au même endroit deux autres haches qu'il regardait comme chelléennes mais qui, d'après LIORET « sont d'une attribution douteuse. » Ne mentionnons donc cette trouvaille que pour mémoire, sans en affirmer l'authenticité. Quant aux silex décrits par Emile COLLIN, nous les mentionnerons à l'Acheuléen.

A Marolles-sur-Seine, près de Montereau, Georges HAUTIN prétend (*H. P.*, avril 1908, p. 115) avoir trouvé sur le revers septentrional de la colline dite : Au dôme d'Igny, « une série importante de haches et de coups de poing paléolithiques d'un travail plutôt grossier. » Il ajoute que sur les coups de poing, on avait cherché à obtenir une pointe accentuée « tandis que le talon restait presque brut, quelquefois avec sa croûte primitive. » Ces caractères ne sont pas nécessairement chelléens. L'auteur continue : « A cet endroit, j'ai aussi trouvé un superbe instrument chelléen ovoïde et un autre lancéolé, ainsi qu'une pointe de flèche conservant encore un peu de sa croûte. » La pointe de flèche est probablement moustérienne, mais le coup de poing est-il sûrement chelléen ?

Au cours de ses fouilles au Croc-Marin, sur lesquelles nous reviendrons, THOMAS-MARANCOURT a trouvé des « pièces lourdes, non retaillées, qui semblent volontiers rappeler les époques chelléennes ou moustériennes. » Mais cette phrase suffit à elle seule à montrer l'incompétence du préhistorien; ne tenons donc pas compte de cette allusion, d'autant plus fantaisiste que le Croc-Marin offre une industrie apparamment solutréenne, donc bien postérieure au paléolithique ancien.

La station de Beauregard si riche en documents postérieurs n'a livré aucun document chelléen, ni même acheuléen.

NOUGIER, déjà cité au Pré-chelléen, croit avoir trouvé du Chelléen au plateau de Bézigny, à Bagneaux, Montbouy et Montmulon. Dans (**373**), il mentionne la présence du Chelléen I « très rare à Bézigny », sous forme de coups de poing avec patine, blancs, mats et granuleux; du Chelléen II, rare également, en divers points de la vallée, à Bagneaux, Bézigny et Montbouy; et du Chelléen III à Montmulon, sous forme de larges éclats à arêtes rectilignes. Nous lui laissons l'entière responsabilité de sa classification.

A propos du plateau de Bézigny, l'auteur déclare (**355**, p. 69) avoir recueilli, à quelques mètres de l'habitat préchelléen déjà cité « deux pièces chelléennes très intéressantes. » Un coup de poing de forme régulière, symétrique, assez nettement taillé à sept pans; le tranchant sinueux porte très nettement les coups de frappe. Sa longueur est de 14 centimètres, sa largeur 9 centimètres; la longueur de son tranchant 36 cent. « C'est un outil type du Chelléen. »

Un autre coup de poing de forme rectangulaire mesure 13 centimètres. Il est très sinueux, littéralement haché par les éclats enlevés à la masse. « Ces pièces chelléennes sont patinées blanches, mais d'un blanc mat que nous qualifierons plus exactement de blanc mat granuleux par opposition aux pièces aurignaciennes et robenhausiennes. » NOUGIER estime que cette patine est caractéristique des pièces chelléennes du plateau de Bézigny. Les croquis qu'il donne de ces documents ne montrent qu'une facture très vague, difficilement identifiable. Le profil sinueux des tranchants n'a pas d'époque spécifique.

Un autre coup de poing, présumé d'époque chelléenne figure dans la collecion Racquin, à Nemours et provient du Pavé de Puiseaux (Saint-Pierre). cf (**6**, p. 75). L'industrie chelléenne, ou présumée telle, ne semble pas avoir été signalée ailleurs. On voit, somme toute que notre documentation, non contente d'être très réduite, ne manque pas, en plus, d'être douteuse. C'est un fait,

d'ailleurs reconnu par les préhistoriens qui ne sont pas aveuglés par le désir de reculer inconsidérément l'histoire, qu'il est impossible de distinguer le Chelléen, l'Acheuléen et même le Moustérien, avec quelques pièces sporadiques, même quelques coups de poing. L'abbé NOUEL observe judicieusement que les pièces frustes ne sont pas nécessairement anciennes.

D'ailleurs, le sol de notre région est naturellement pauvre en paléolithique inférieur, probablement parce que les hommes de cette époque, les Néanderthaliens, ne firent que la traverser, si même ils y vinrent; car le peu d'instruments exhumés peut fort bien avoir été importé ultérieurement chez nous. De toute façon, n'ayons pas tendance à vouloir exagérer l'ancienneté de nos documents, d'autant plus que les ressources lithiques sont loin d'être épuisées en maints endroits, et que les recherches ultérieures peuvent nous réserver bien des surprises.

Acheuléen

Climat, faune, flore. — La plupart des préhistoriens sont d'accord pour reconnaître que la distinction entre le chelléen et l'acheuléen ne se justifie pas clairement. Géographiquement et climatologiquement, toutefois, il s'est produit un important phénomène : la glaciation de Mindel, qui fut la plus considérable et couvrit plus de la moitié de l'Europe. C'est à cette époque que se formèrent les glaciers des Alpes. Le climat se refroidit progessivement, marquant, dans nos pays, une transition entre l'époque à faune tempérée, chaude du Chelléen et la suivante, dite moustérienne, à faune glaciaire. Les pluies sont moins abondantes et si les dépôts fluviatiles continuent à se former, les cours d'eau n'ont plus de crues aussi considérables. En notre région, l'*Elephas antiquus* fait place, lentement, à l'*Elephas primigenius sibericus*. *Rhinoceros Merkii* subsiste plus longtemps et coexiste avec *R. tichorhinus* revêtu d'une épaisse fourrure; premier animal venu du Nord. Cheval, bison, cerf s'accomodent au climat nouveau. Notre flore se modifie lentement aussi vers le type interglaciaire. La coexistence des types tropicaux et nordiques nous est prouvée par la flore des tufs de La Celle. Sur nos plateaux, l'homme ne semble pas avoir modifié son habitat. Il se contente des huttes en plein air, à l'abri des forêts luxuriantes qui peuplaient le continent.

Industrie. — L'industrie ne fait, à ce stade à peine plus élevé que le précédent, que continuer le type du coup de poing en marquant toutefois un perfectionnement continu dans la taille de la

pierre. L'instrument acheuléen est, en général, plus léger et ses formes sont plus variées; il devient plus mince, plus fin et, vers la fin, plus allongé; il est taillé avec plus de soin et les arêtes sont rectilignes; le reste de l'outillage évolue lui aussi vers le Moustérien.

Ce type acheuléen, la « limande » affecte de nombreux aspects. Il n'est pas d'une technique différente du coup de poing mais est issu d'un perfectionnement. Certains outils sont taillés tout autour, d'autres seulement vers la pointe où dans la partie latérale. Il en est qui se terminent en biseau étroit ou large; le tranchant peut être droit ou tors. Les dimensions varient entre 3 à 6 centimètres et 20 centimètres de long. Les plus nombreux ont entre 12 et 15 centimètres.

On distingue : Acheuléen I : grosses limandes et percuteurs, avec grattoirs, perçoirs, lames assez bien déterminés.

Acheuléen II : Petites limandes ovales et minces. Autre industrie également plus réduite.

Acheuléen III : Amande lancéolée à la pointe finement taillée. Abondance des petits instruments.

Acheuléen IV : Amandes cordiformes associées à des formes Levalloisiennes.

Stations. — En ce qui concerne notre région, l'Acheuléen est le premier âge où nous puissions dater avec certitude les instruments récoltés. Le premier gisement à mentionner parce qu'il est le plus sûr, est celui de La Celle-sur-Seine, décrit par MM. Emile COLLIN, REYNIER et Adrien DE MORTILLET (*Rev. mens. Ecole Anthr.*, [1895], p. 320) et auquel j'ai consacré une courte étude d'ensemble résumant les recherches qui y ont été pratiquées (2).

Cette station fournit, nous l'avons vu, de précieux renseignements géologiques et paléontologiques relatifs à la flore et au climat du bassin parisien au début du pléistocène; elle livra au siècle dernier de remarquables documents préhistoriques.

Dans le tuf même, Victor BEZAULT fils découvrit pendant l'hiver de 1894, quelques instruments de silex dans une petite carrière ouverte au Sud du cimetière. Le même endroit devait lui en livrer un plus grand nombre l'année suivante. Les travaux de la ligne de chemin de fer ont détruit la carrière.

---

(2) Pierre DOIGNON, Les Tufs de La Celle-sur-Seine, le gisement paléontologique le plus important de la région, in *Informateur de Seine-et-Marne*, 5 et 12 mars 1937.

Ces silex reposaient à 3 ou 4 mètres au-dessous de son sommet, sous une épaisse couche de tuf formant à la base une roche dure; au-dessous existait encore du tuf.

Le nombre des pièces était de 32; conservées par BEZAULT, Emile COLLIN les vit en Juillet 1895. Toutes, sauf deux éclats sans caractère, appartiennent au type coup de poing plus ou moins taillés sur les deux faces, à grands éclats, quelques-uns plus finement, avec quelques tranchants en zig-zag. Presque tous sont amygdaloïdes et la plupart d'entre eux conservent à leur base une partie de la croûte des rognons. Leur dimension varie entre 6 et 17 centimètres. Ils ont tous une patine identique, sont profondément cacholonnés, blancs sur leur surface, sans le moindre lustré et vernis.

Leur lieu d'enfouissement est incontestable; les auteurs notent en effet que leur altération, due à l'action de l'acide carbonique qui, en se dégageant, a donné naissance au tuf, ainsi que les concrétions observées à leur surface, attestent qu'ils proviennent bien du dépôt tuffeux. Le rapport de MM. COLLIN, REYNIER et A. DE MORTILLET donne le dessin de deux de ces coups de poing, dont le facies est eminemment archaïque. Certains caractères (tranchant en zig-zag, grands éclats, présence du rognon) tendraient à les classer dans le chelléen le plus pur, mais ces détails ont persisté à l'acheuléen, et d'autres caractères plus évolués sont constatés dans certains de ces documents.

Il est donc raisonnable de conclure, et on peut le faire en toute certitude avec les auteurs, que ces silex appartiennent « à la fin de l'époque chelléenne ou au commencement de l'époque acheuléenne », car « ils sont très vraisemblablement un peu moins vieux que les coups de poing de Chelles, mais certainement bien antérieurs à l'industrie moustérienne. » La paléontologie, nous l'avons vu, confirme cette certitude puisque la flore est, à la fois, tropicale et nordique, c'est-à-dire nettement Acheuléenne, de l'Acheuléen I ou II probablement.

Nous voila donc en possession, pour la première fois, de documents indiscutablement authentiques. Ils sont d'un Acheuléen ancien, remontent par conséquent à une époque extrêmement reculée; ce sont les premiers témoins certains de l'existence de l'homme néanderthaléen en notre pays. C'est avec eux que commence l'histoire humaine du Gâtinais fontainebleaudien.

Possédons-nous d'autres gisements Acheuléens ? Non loin des limites Est de notre secteur, Albert DOIGNEAU note, dans une communication (*Bull. et Mém. Soc. d'Anthr.*, [1900], separata, p. 7),

la présence de deux coups de poing aux Rochettes, station moustérienne du Montois. Ils sont « très habilement travaillés et d'une finesse remarquable ». Le reste de l'industrie étant sûrement moustérien, et le dessin qu'il donne d'une de ces haches étant d'une belle venue, très classique, d'époque certaine, on peut sans hésitation ni doute classer ces trouvailles à la hauteur de l'Acheuléen supérieur. Un membre de la Société préhistorique française, M. LECLERC, avisait M. DOIGNEAU, dans une lettre du 21 avril 1913 qu'il avait trouvé, à Pezarches, à la butte du grès, quelques échantillons d'une industrie acheuléenne. Cette découverte est restée inédite. D'après les dessins originaux de M. LECLERC, que nous avons sous les yeux, une pièce de la collection présente assez l'aspect acheuléen, ce que l'auteur confirme en indiquant qu'à l'encontre des autres, elle est taillée sur les deux faces. Le reste de l'industrie semble dater plutôt du Moustérien.

***

Près du menhir de la Pierre Cornoise (territoire de Thoury-Ferrottes), dans les champs, DAGUERET et HUE (**257**, p. 289) déclarent avoir trouvé 4 silex acheuléens, dont une superbe pointe. A Lagerville, commune de Chaintreaux, Léon LETURQUE mentionne (*Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, XVIII, [1935], p. 126) la trouvaille d' « un seul coup de poing » et encore est-il « acheuléo-moustérien » aux Terres Noires. Il en signale un autre, petit, biface, long de 6 centimètres, aux Perrières (Lorrez-le-Bocage) sur la pente qui domine le Lunain. Mais est-il Acheuléen ?

Pour la région de Montereau, Paul BERTHIAUX note « un superbe coup de poing acheuléen » à Montapot, près de Saint-Germain-Laval (**44**, p. 334).

Georges HAUTIN (*H. P.*, avril 1908, p. 115) signale que « l'époque acheuléenne se trouve représentée à la Morelle, hameau de la commune de Laval, où plusieurs pièces furent découvertes, ainsi que sur le territoire de Salins. » Mais il néglige de les décrire ; il nous est donc difficile d'entériner ce qui n'est peut-être qu'une trouvaille d'amateur dont on aurait entretenu HAUTIN et qu'il n'a peut-être pas vue lui-même.

L'abbé NOUEL m'a signalé une trouvaille inédite de A. CHEVILLON, qui a trouvé des coups de poing du Paléolithique inférieur à Girolles (Loiret). Dans la même station, le baron DE GIRARDOT (cf NOUEL, *l. c.*, XVII, [1934], p. 88 et 94) aurait rencontré l'Acheuléen, si l'on en croit MORTILLET (**328**), mais il s'agit probablement

d'un outillage Campignien; Paul BOUEX (**73**, p. 58) le note à Varennes, sans plus de détails.

E. DOIGNEAU (**193**, p. 98) relate la découverte d'une pièce acheuléenne au bord du chemin de Faÿ, au « Casse-Bouteille ». Mais MORTILLET la croit sporadique, parce qu'il classe la station au Solutréen. NOUEL, qui le cite (*l. c.*, XVII, [1934], p. 82) estime que la station peut être aurignacienne ou magdalénienne.

Louis NOUGIER (**354**, p. 117) s'étend longuement sur un coup de poing trouvé à la station néolithique de Montmulon, au Sud du plateau de Bagneaux-sur-Loing. « Notre pièce, dit-il, de facture acheuléenne, semble appartenir au début de la période et conserve encore les survivances chelléennes. Sa taille est pourtant beaucoup plus fine, son tranchant plus régulier que nos coups de poing chelléens de Bézigny. La patine légèrement différente est d'un blanc plus lisse. Nous la rangeons nettement dans l'Acheuléen inférieur. » Le dessin qu'il en donne est celui d'un coup de poing à larges entailles très arrondi de la pointe, carré du bas, au tranchant presque rectiligne, d'aspect grossier. Il paraît difficile d'épiloguer avec certitude; l'origine indiquée demeure possible.

A Bézigny, où Louis NOUGIER croit avoir trouvé du Chelléen « aucune pièce acheuléenne n'a été découverte » (**355**, p. 70). Peut-être y a-t-il un petit nombre de coups de poing de cet âge qui ont été trouvés aux environs de Nemours; de toute façon, constatait déjà DOIGNEAU (**193**) « ils y sont rares ». Et l'abbé NOUEL me signalait tout récemment que l'Acheuléen n'a pas été trouvé au Beauregard.

Louis NOUGIER, dans sa classification, note l'Acheuléen, « généralement phase II de la période », avec les outils de dimension très réduite, à Boisrecourt, Les Brangers, Le Tertre (Montbouy), Girolles, Le Montivier (Saint-Pierre-lès-Nemours), Varennes, Changy, Chevillon.

Tel est le bilan de l'industrie acheuléenne dans la région de Fontainebleau. Le gisement de la La Celle est le seul qui soit scientifiquement authentique, mais il nous ouvre bien des horizons et rend les autres beaucoup plus vraisemblables.

Moustérien

Climat, habitat. — Maurice EXSTEENS distingue entre l'Acheuléen et l'Aurignacien un paléolithique moyen exclusivement réservé à l'époque moustérienne. Mais il ne semble pas que cette classification s'impose. En géologie, en préhistoire et surtout

en paléontologie, le Moustérien est la suite immédiate de l'Acheuléen. La race humaine est restée, morphologiquement, très éloignée des types actuels ; l'*Homo neanderthalensis* est encore le seul type connu. Autant réserver par conséquent l'expression de Paléolithique supérieur à l'Aurignacien et aux époques ultérieures, où les distinctions paléontologiques et préhistoriques sont beaucoup plus frappantes.

Les conditions climatologiques nouvelles contraignent l'homme à rechercher des habitats nouveaux. La glaciation de Riss, qui n'est pas descendue jusqu'en Gaule, a provoqué une baisse constante de la température qui se poursuivra jusqu'à la période würmienne. L'activité des glaciers entraîne une surabondance des précipitations. Le Moustérien fut froid et humide. Une faune de climat arctique s'établit dans nos pays. Le renne fait son apparition. L'homme délaisse les plaines et les plateaux, s'établit dans les refuges naturels que lui offrent les grottes. A défaut, il utilise les abris, les surplombs rocheux exposés au midi. Le Gâtinais fontainebleaudien contient plusieurs de ces stations qui deviennent l'habitat permanent jusqu'au Néolithique et même au-delà.

Industrie. — La taille du silex est en progrès, au Moustérien, et l'industrie lithique se différencie nettement de la technique précédente. Elle se compose en majeure partie d'éclats parfaitement taillés ou retouchés sur une face seulement. L'ouvrier dégrossissait le bloc en enlevant toutes les saillies, puis un épannelage sur tout le pourtour donnait un nucléus à contour polygonal. Un coup, porté d'aplomb, sur un plan de frappe réservé, enlevait l'éclat destiné à former l'outil.

C'est ainsi que l'on possède : l'outil Levallois (Moustérien ancien), ovalaire, à arêtes vives retouché sur les bords ; la face unie portant le bulbe de percussion ; l'autre est taillée à larges facettes). Le disque, dérivé de l'amande, à tranchant circulaire. La lame, épaisse, à section triangulaire. La pointe, grand éclat en ogive allongée retouchée sur l'une des faces ; petite, en général (6 à 10 centimètres). Le racloir, lisse sur une face, l'autre arquée au bord retouché (de 5 à 17 centimètres). L'outillage se complète par des instruments de survivance acheuléenne (amande de petite taille, disque) ou nouveaux (limaces, pointes doubles en forme de feuilles) et des lames, perçoirs, burins d'utilisation discutable. Enfin, par l'apparition des instruments en os utilisés comme enclumes et retouchoirs.

Georges GOURY distingue six moustériens :

Moustérien I : larges outils unifaces, disques.

Moustérien II : abondance de lames épaisses; pointes et racloirs.

Moustérien III : peu d'industrie caractérisée; pointes sans retouches; racloirs frustes.

Moustérien IV : nombreux éclats utilisés; pointes triangulaires sans élégance; racloirs de formes peu variées; grattoirs; percuteurs; os très rare.

Moustérien V : Racloirs de toutes formes (surtout en forme de D); pointes triangulaires; hachoirs; grattoirs; billots en os.

Moustérien VI : Mêmes outils, mais de technique plus raffinée, surtout dans les grattoirs, élevés; les pointes, incurvées ou à encoches, à tendance aurignacienne. Retouches plus fines. Apparition du tranchet à retouches bilatérales; du grattoir à encoches terminales symétriques et opposées; du burin.

Les Moustérien III appartient à la fin de l'interglaciaire Riss-Würm; les Moustériens IV et V sont contemporains de la glaciation würmienne; le Moustérien VI est, en partie, post-glaciaire.

Stations. — De gisement spécifiquement moustérien, notre région n'en possède pas. Il faut gagner le canton de Donnemarie-en-Montois pour y trouver la sablière de Rochottes, étudiée par Albert DOIGNEAU et qui, elle, présente tous les caractères d'authenticité désirables. Sa proximité rend ses indications précieuses pour notre pays.

A. DOIGNEAU a consacré une note à cette intéressante station, (cf. *Bull. et Mém. Soc. Anthr.*, [1900]). Le gisement est à cheval sur la limite des communes de Lizines et de Sognoles; altitude : 156 mètres. Malheureusement, l'exploitation de grès a remanié le terrain et les pièces n'étaient plus en place. Toutes celles qu'il y a pu trouver sont en silex noir pyromagne provenant de Jutigny. Les lames et pointes s'y rencontrent en grande quantité : 4 racloirs, 22 lames, 31 pointes, 9 scies, 4 burins, 2 disques, 3 nuclei. DOIGNEAU déplore que tous ces silex soient de forme classique, « malgré le fini de quelques-uns d'entre eux, dit-il, ils ont peu de valeur scientifique. »

Nous croyons plutôt qu'il faut se féliciter de cette morphologie banale car elle permet de s'assurer de leur origine et de classer avec certitude la station à l'époque moustérienne, ce qui aurait été délicat sans cela, étant donné les remaniements de terrain et

l'absence de toute faune. Les dessins de pointe, racloir, disque et burin qui illustrent la communication de l'archéologue attestent d'une manière indiscutable la justesse d'une telle classification. Rappelons d'ailleurs que deux coups de poing de l'acheuléen évolué furent trouvés dans le même gisement.

Nous avons déjà parlé du gisement de Pezarches, exploré par M. LECLERC. Les détails qu'il fournit dans les lettres qu'il adressa les 16 et 21 avril 1913 à Albert DOIGNEAU, et demeurées inédites, paraissent confirmer qu'il s'agit d'une station moustérienne. « Ayant remonté le cours de l'Yères, écrit-il, j'ai trouvé au lieudit la Butte des Grès, commune de Pézarches, une station magnifiquement située, dans laquelle j'ai recueilli, en plein air, de nombreux échantillons, quelques-uns fort beaux, de l'industrie moustérienne, à patine blanche. J'y ai trouvé aussi un os marqué de stries transversales. » Disons tout de suite que l'os ne doit pas être contemporain, à moins que les stries n'aient été faites ultérieurement, ou par des dents d'animaux.

« A quelques centaines de mètres, poursuit le chercheur, sur la rive opposée au lieudit « Sablière de Pézarches », j'ai fait également une ample moisson de silex patinés de toute beauté, d'aspect moustérien, accompagnés de dents de squale et de côtes de mammouth. » Faune effectivement moustérienne. Dans sa seconde lettre, M. LECLERC adressait au vice-président de la Société préhistorique, qui me les a obligeamment communiqués, les croquis de quelques pièces. « Toutes, ajoute-t-il, possèdent un bulbe parfait; la patine est blanche pour les uns, jaune pour les autres. Grattoirs, couteaux, scies (?), pas de burins. Nous nous trouvons devant une station bien définie, à industrie homogène. »

A cet endroit de la vallée, le sable se trouve à 4 mètres de profondeur; au-dessus s'étendent des limons gris, argilo-sableux. La couche de sable est placée immédiatement au-dessous de la terre arable. Les instruments trouvés par M. LECLERC étaient accompagnés d'objets néolithiques. Le terrain paraît être en place. Quelle valeur attribuer à cette découverte? Les croquis de l'auteur, à part celui du coup de poing acheuléen dont nous avons parlé, ne suffisent pas pour épiloguer avec certitude.

De son côté, le docteur LÈNEZ signale (*H. P.*, Juin 1905, p. 163) que parmi les silex néolithiques de Samoreau, il a recueilli « quelques racloirs et fragments de lames de type moustérien. »

Dans l'inventaire de G. LIORET (**299**, p. 123) on relève divers renseignements relatifs à l'époque moustérienne dans la région de Moret. Après avoir dit que le « pays de Moret, jusqu'à l'heure

actuelle, n'a pour ainsi dire point fourni de documents moustériens », l'auteur mentionne un silex de la fin de cette époque ramassé par G. DE MORTILLET sur le mamelon des tufs de La Celle. Ce document, posé à la surface du sol, a pu être apporté et ne porte peut-être pas exactement la date qu'on lui assigne, car il offre sur sa face plane, un travail de retouches qui serait un indice de passage au Solutréen.

LIORET note également, vers Nemours, les pointes trouvées par DOIGNEAU et les silex exhumés à Surville, près Montereau, par CHOUQUET. S'agit-il des lames dont parle Paul BERTHIAUX et dont il ne signale ni l'époque, ni le nom de celui qui les a ramassées ? (*H. P.*, novembre 1908, p. 334). DAGUERET et HUE (*H. P.*, V, oct. 1907, p. 289) ont trouvé près du menhir de la Pierre Cornoise à Thoury-Ferrottes, 7 pointes moustériennes, 3 couteaux, 3 racloirs moustériens. Paul BERTHIAUX note (**44**, p. 335) une « pointe moustérienne excessivement belle, finement retouchée, patine remarquable trouvée au mont de Rubrettes près La Grande Paroisse. »

L'inépuisable station du Beauregard a fourni, d'après la statistique de Raoul DANIEL (**161**, p. 68) certains silex à facies moustérien, mais difficiles à distraire du milieu aurignacien où ils reposaient (p. 70). D'ailleurs, dans son inventaire des stations préhistoriques, NOUEL (*l. c.*, XVII, [1934], p. 102) ne mentionne aucun étage moustérien au Beauregard. Malgré cela, Louis NOUGIER a consacré une note à l'industrie moustérienne de ce gisement (**376**, p. 176).

« Au cours de recherches au Beauregard, écrit-il, nous avons été à même de découvrir quelques-unes de ces pièces présentant une parfaite analogie avec les types du Moustérien supérieur, témoins de la survivance de l'outillage du Paléolithique inférieur. » Dans le niveau F, aurignacien, NOUGIER a pu « découvrir cinq pièces à facies moustérien dont deux n'ont pas la patine « blanc de porcelaine » de l'aurignacien. » Les autres sont : un éclat à patine bleuâtre, à talon épais et bulbe très apparent et deux racloirs sur larges éclats épais « conservant, malgré leurs retouches aurignaciennes, de larges survivances moustériennes. »

Rien qu'en songeant à la difficulté d'identifier un instrument, on se demande comment NOUGIER a pu remarquer des « retouches aurignaciennes » sur un silex moustérien ! Notons d'ailleurs que cette « parenté du gros outillage aurignacien avec l'industrie moustérienne » n'était pas ignorée de A. NOUEL. C'est lui-même qui emploie cette phrase à propos de racloirs trouvés dans la couche C (**345**, p. 96), mais il a soin d'ajouter aussitôt : « il est évident que

tous ces outils sont absolument aurignaciens. » On ne peut être plus affirmatif. Que penser alors des remarques fournies par Raoul DANIEL à propos du deuxième Redan de Beauregard (**161**, p. 81) ? Sur un niveau appartenant à l'Aurignacien moyen, il note de « nombreuses belles pièces à morphologie moustérienne » et donne quatre croquis présentant évidemment d'étroits rapports avec ceux de NOUGIER.

En tout état de cause, il semble bien qu'il ne puisse être question de documents moustériens à Beauregard, mais seulement, à la rigueur, de rares silex aurignaciens présentant un caractère archaïque.

Sur le plateau de Bézigny, NOUGIER signale un habitat moustérien à dix ou quinze mètres de la crête. Il y a trouvé des pointes en silex brun, retouchées sur leurs deux arêtes et de forme régulière, un beau disque circulaire très épais (**355**, p. 70).

*
* *

A l'époque moustérienne, nous devons rattacher également la découverte d'une défense de mammouth signalée par A. DOIGNEAU dans *L'Abeille* du 14 Août 1908. Elle a été trouvée par des ouvriers, dans une carrière de Champagne-sur-Seine et malheureusement brisée. Quatre beaux fragments, dont deux de la pointe, sont devenus la propriété de M. DOIGNEAU et figurent au musée de la ville de Fontainebleau.

La couche géologique dans laquelle fut trouvée la défense était constituée par du gravier sableux. DOIGNEAU y exécuta quelques fouilles, mais ne trouva qu'un éclat de lame moustérienne, pièce évidemment intéressante puisqu'elle reposait au même niveau que l'*Elephas primigenius*, animal type du Moustérien. D'après les renseignements recueillis, la défense mesurait 1 m. 60 sur 12 à 14 centimètres à la base. « Les fragments conservés permettent, par leur courbe, de considérer ce diamètre comme exact ; nous sommes en présence d'une partie des restes d'un animal énorme dont la taille pouvait être d'environ 5 mètres de hauteur. »

L'inventaire de Louis NOUGIER pour le Moustérien n'enregistre des traces d'industries qu'à partir de la période V : abondance de racloirs en forme de D ; pointes ; grattoirs ; forte lames ; disques à Trignères, Boisrecourt, Girolles, Bézigny, La Madeleine, Montgagnant, Montmulon, Mauny, Le Petit Bagneaux, Châteaurenard. Au Moustérien VI évolué, à tendances aurignaciennes : larges éclats à retouches fines. Patine bleutée tendant vers le blanc à

Beauregard (niveau inférieur F en présence d'une industrie aurignacienne, à la profondeur de 1 mètre à 1 m. 20 et 1 m. 40).

C'est là, à peu près tout ce que l'on peut relever dans notre région quant aux vestiges de l'époque moustérienne.

PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

Climat. — Avec l'époque aurignacienne commence un nouveau stade de civilisation pour l'humanité primitive : les moustériens font place à des hommes morphologiquement et ethnographiquement très différents. Pour la première fois, on peut parler d'Art et d'*Homos sapiens*, et la taille de la pierre atteint une perfection qui ne fut pas dépassée.

Climatologiquement, le Paléolithique supérieur a été une période de froid sec et rigoureux s'accentuant jusqu'au Mésolithique. Faune et flore deviennent exclusivement boréales ; le renne prédomine en Europe. Une dernière glaciation importante se produit, celle de WÜRM. Elle intéresse particulièrement nos régions ou, sous l'effet du froid intense, les instruments de pierre ont éclaté. Commencée au Moustérien, elle atteint son apogée à l'Aurignacien et se continue par des mouvements ultérieurs de moindre envergure : oscillation d'ACHEN, stades de BUHL, GSCHNITZ et DAUN, ces trois derniers post-glaciaires et contemporains du Magdalénien.

Habitat. — Dans notre bassin, l'habitat humain se transforme ; les hommes recherchent les cavernes, les grottes et, à défaut, des abris sous roche, des surplombs naturels probablement retouchés. Paul BOUEX s'est demandé comment les hommes du Paléolithique supérieur ont pu habiter ces refuges. « On a vainement cherché jusqu'ici où avait pu s'abriter l'homme qui travaillait sur ce sommet, écrit-il (**57**, p. 16) en parlant du Beauregard. De l'exploration méthodique de tous les rochers, surplombs et abris de la région, je puis affirmer que ceux-ci constituaient dans nos parages des habitations incommodes et imparfaites. » BOUEX ajoute que les magdaléniens pouvaient les avoir améliorées. Mais il est bon de dire aussi que les hommes n'ont jamais habité que l'entrée de ces grottes, même dans celles du Midi, comme à Niaux, qui mesurent jusqu'à 1.400 mètres de longueur.

Ils s'installaient sur le terrain qu'ils rencontraient, sable, pierraille, détritus, abandonnant les lieux si les ressources s'épuisaient aux environs et, suppose-t-on, réservaient le fond obscur et diffi-

cilement accessible des grottes aux pratiques rituelles et magiques. Le Gâtinais fontainebleaudien ne possédant pas de ces antres profonds, peut-être est-ce la raison pour laquelle il n'y existe aucune trace de gravures pariétales. Invoquer, pour expliquer cette absence d'art chez nous le fait que notre sol n'a fait que servir de lieu de passage et non de demeure, ne saurait suffire pour le Paléolithique supérieur car le Beauregard fut certainement fréquenté aussi longtemps, plus même, que nombre de grottes ornées du Midi de la France et d'Espagne.

Raoul DANIEL, qui voit, lui aussi, dans le grand surplomb du Beauregard « un exemple classique d'abri sous roche ayant servi d'habitat préhistorique » (**161**, p. 80) pense que les indigènes de ce plateau ont dû également camper sous des huttes de feuillage ou de peaux de bêtes car il observe que les principaux stationnements sont généralement situés à une certaine distance des blocs de grès. L'usage de la hutte lui semble avoir été d'emploi courant à l'époque du Beauregard, tout au moins au Magdalénien. Il cite l'exemple de COURTY qui aurait retrouvé l'emplacement de huttes magdaléniennes près d'Etrechy, dans la région d'Etampes.

Répartition géographique. — Les hommes de cette époque utilisèrent donc les surplombs et les abris. Les plus typiques sont ceux du Beauregard, riches surtout en Aurignacien et en Magdalénien; de Montgagnant, du Croc-Marin, du Cirque de la Patrie, des Roches, près Montigny. Armand VIRÉ (**498**, p. 10) observe que le Magdalénien est fort peu représenté dans la vallée du Lunain « si ce n'est aux Pierrières, près de Lorrez, en mélange avec le Néolithique. De son côté, G. LIORET (**299**, p. 124) écrit à propos du Paléolithique supérieur dans la région de Moret : « Les objets (de cette époque) sont plutôt rares et d'un caractère peu marqué. On peut en conclure que la population y était alors peu élevée. Ce n'est pas à dire cependant qu'elle ne l'ait ni habité, ni fréquenté. Il serait singulier d'affirmer la présence de cette population à Montereau et à Nemours sans admettre qu'elle ait descendu les vallées de la Seine et du Loing jusqu'au point de rencontre des deux cours d'eau. La pénurie d'instruments paléolithiques serait sans doute moindre, chez nous, si des recherches spéciales y étaient effectuées. » Contrairement à ce qu'il semblerait logique de penser, en effet, la région de Moret, située, en moyenne, sauf quelques éminences éloignées et rares à une altitude de 70 mètres, ne dut pas être complètement submergée aux époques inter-glaciaires si les géologues ont raison d'admettre qu'au Paléolithique supérieur, les rivières (la Dordogne, par exemple) avaient sensi-

blement le même niveau qu'aujourd'hui, sauf, bien entendu, en temps de crue.

Comparativement au nombre de gisements néolithiques, le Paléolithique supérieur n'est donc pas largement représenté dans l'arrondissement de Fontainebleau. Mais songeons au nombre restreint des grottes habitables situées à proximité des vallées servant de passage aux tribus paléolithiques. Les plaines du Sud-Ouest, vers Beaumont-du-Gâtinais et Malesherbes, la forêt de Fontainebleau elle-même (le Long-Rocher mis à part, puisqu'il borde la vallée du Loing) ne furent pas habitées par les paléolithiques troglodytes. Les recherches futures fourniront-elles des preuves de leur séjour dans le secteur Sud-Est, entre Lorrez-le-Bocage et Montereau ? C'est peu probable puisque ces régions ne pouvaient pas fournir le refuge essentiel qui les auraient préservés du froid.

Variations de l'habitat. — On voit donc que toute déduction de géographie humaine pécherait, là encore, par manque de certitude. NOUGIER (**355**, p. 71) continue à travers le Paléolithique supérieur son étude sur les variations de l'habitat à Bézigny. « Le climat froid chasse les tribus des plateaux, écrit-il. C'est l'exode vers la rive droite où se rencontrent un si grand nombre d'abris et de surplombs gréseux. » L'auteur estime d'ailleurs, à son avis « sans trop de témérité », que les relations entre le Beauregard, d'une part, Bagneaux et Montgagnant, d'autre part étaient facilitées par des gués, et celà, dès l'époque magdalénienne.

Il observe également un autre détail qui ne manquerait pas d'être curieux s'il était vérifiable : L'habitat du Paléolithique supérieur est, selon lui, « bien différent des précédents. » Il faut désormais remonter huit cents mètres plus au Nord, à deux cents mètres du confluent du Loing et de la vallée au Renard. » Ce déplacement serait impliqué par « le souci constant des groupements humains d'être proche d'un endroit à communications faciles. » NOUGIER pense en effet qu'à cette époque, « une préoccupation de troc et d'échanges semble s'imposer. » Il signale une analogie entre les industries aurignaciennes du Beauregard, de Fromonceau et de Montgagnant, analogies reproduites à Beaumoulin, pour appuyer cette thèse audacieuse (**355**, p. 71-72). Les échanges par eux-mêmes sont hautement probables, peut-être eurent-ils lieu avant le Magdalénien (PEYRONY en parle dès l'Aurignacien (Eléments de Préhistoire, 1927, p. 68)) mais l'exil vers le confluent ne repose sur aucune constatation solide.

Sans doute y a-t-il de nombreux surplombs et beaucoup d'abris dans la vallée du Loing, mais il en est si peu qui nous ont livré des documents sûrs, et les industries y sont tellement mêlées qu'il serait difficile, non seulement d'en déduire une préférence des troglodytes pour tel ou tel lieu, mais d'en inférer pour ces hommes un mouvement géographique précis échelonné sur tant de millénaires. Une fois encore, gardons-nous de concevoir des immenses durées préhistoriques à l'image de nos civilisations contemporaines.

AURIGNACIEN

Climat, race. — A cette époque, le climat se refroidit encore. Ce n'est plus le froid humide de l'Acheuléen et du Moustérien, mais un froid sec et pénétrant. La campagne prend un aspect de steppe. La faune se modifie insensiblement : le renne devient de plus en plus abondant et prédominera jusqu'à la fin des temps paléolithiques; le bison et l'auroch sont répandus dans toute la France; le cheval se multiplie; les grands carnassiers se font plus rares. L'homme abandonne définitivement les plateaux et les plaines pour s'établir dans les grottes, les abris et les surplombs. C'est à cette époque qu'apparaît une nouvelle race humaine, dite de Cro-Magnon, dont les restes fossilisés sont très nombreux. Sujets de grande taille, crâne dolichocéphale, calotte élevée, sinus frontaux peu profonds, arcades sourcilières fortes, mâchoire robuste, menton proéminent, face basse et large. Race très évoluée, aux caractères anatomiques totalement différents (sauf la dolichocéphalie) des Néanderthaliens; à peu près semblable aux types actuels, c'est le premier représentant de l'*Homo sapiens*.

Industrie. — La période aurignacienne marque l'apogée de l'utilisation de l'outillage lithique. Les outils ne sont plus à usage multiple. Ils ne se tirent plus d'un éclat de silex massif mais procèdent de la lame. Si les types d'outils restent les mêmes, ces derniers sont très modifiés. Le coup de poing a disparu. La pointe moustérienne persiste à travers l'Aurignacien ancien, mais en se rétrécissant et s'amincissant. L'instrument caractéristique de l'époque est le grattoir caréné à revers plat. Il en existe trois types : en éventail, large et aplati; en museau tranchant étroit et peu épais; et surélevé. Très voisin, le rabot à front rectiligne, exceptionnellement busqué.

Avec l'Aurignacien apparaît un outil nouveau : le burin qui restera abondant dans tous les dépôts ultérieurs. C'est une lame dont on a détaché deux éclats obliques au sommet. Le type dit

« en bec de flûte » a le tranchant du biseau perpendiculaire ou oblique à la face plane de la lame. Les burins polyédriques ont le tranchant plus large; ceux dits : prismatiques sont tronqués avec un tranchant semi-circulaire; ils sont plus rares. Les burins busqués ont une face plane et l'autre convexe. Enfin, le type à troncature est à tranchant étroit et retouché avec soin.

Les racloirs sur éclat sont d'aspect moustérien, plus petits et retouchés plus finement. Les pointes se raréfient. Les lames, par contre, deviennent nombreuses, surtout à dos abattu et à pointe incurvée (dont un des bords se termine en arc de cercle). Les pointes de La Gravette, lames très effilées dont une des arêtes tranchantes est abattue sur toute sa longueur. Les perçoirs sont des bouts de lames à pointe effilée; assez rares, à cause du même instrument en os. Cet outillage en os comprend surtout l'aiguille, l'épingle, l'hameçon, la pointe de sagaie, le lissoir, le sifflet, etc. Nous n'aurons pas, quant à nous, à y faire souvent allusion. Nous parlerons encore moins de la lampe en pierre, de la parure ni de l'art, inconnus dans notre région.

On distingue six Aurignaciens :

Aurignacien I : à facies moustérien; pointe incurvée; rares burins et peu d'os.

Aurignacien II : pointe de Châtelperron, persistance de la petite amande moustérienne; rares burins.

Aurignacien III : lames fortes et grandes, à encoches latérales; grattoirs carénés; rares burins. Origines de l'Art.

Aurignacien IV : grattoir caréné à retouches lamellaires fines et parallèles. Burins et industrie de l'os. Quelques types de l'A. supérieur.

Aurignacien V : pointe de La Gravette, lame à tranchant abattu par retouche verticale, grande et acérée. Nombreuses lames à troncature retouchée. Burins; grattoirs.

Aurignacien VI : apparition de la retouche solutréenne. Burin très abondant. Industrie de l'os appauvrie.

Stations. — La première station qui s'offre à nous à l'époque Aurignacienne est non seulement la plus importante et la plus précieuse de la région, mais aussi une des plus intéressantes, des plus riches et des plus complètes du centre de la France.

Il s'agit du gisement du Beauregard, près Nemours, que nous suivrons jusqu'au Néolithique à travers tout le Paléolithique supérieur et auquel nous allons consacrer un examen détaillé. En 1917, déjà, Paul BOUEX s'étonnait « après cinquante ans de fouilles,

qu'on ne possède pas encore de monographie » relative au Beauregard (**57**, p. 5). Lui-même a été le premier à combler cette lacune. Mais depuis 20 ans, d'autres fouilles, autrement importantes, ont été opérées et c'était au tour de J. LOISEAU de dire, en 1935 (Le Massif de Fontainebleau, Paris, 1935, p. 39) «... les fouilles... sont assurées de prendre place dans une synthèse préhistorique que nous souhaitons prochaine. » Jetons donc les premiers jalons de cette synthèse de nos connaissances sur le Beauregard, en attendant l'important travail d'ensemble que prépare actuellement (août 1937) Raoul DANIEL, un des deux ou trois préhistoriens régionaux les plus qualifiés et les plus familiarisés avec la station qu'il fouille depuis plusieurs années.

Le Beauregard

Situation. — Le nom d'Edmond DOIGNEAU demeurera attaché à la station du Beauregard. C'est ce fervent préhistorien de Nemours qui eut la bonne fortune de la découvrir, en 1867 et d'y commencer des recherches qui devaient se multiplier par la suite et devenir aussi fructueuses qu'intéressantes. Un médaillon reproduisant les traits de l'éminent archéologue perpétue, depuis 1908, sa mémoire près du Grand Abri.

L'atelier est situé au Sud de Nemours, à plus de 2 kilomètres et domine, à gauche, la route 7 et le Loing. Il occupe la partie méridionale d'un promontoire rocheux qui se détache d'un massif de plusieurs éminences. Le massif présente, BOUEX l'a expliqué, des redans successifs; le Beauregard est situé au Nord-Ouest, à la cote 125 m.; 60 mètres au-dessus de la route, 35 mètres plus haut que le plateau calcaire des Tue-Vaches. A cet endroit, le Loing s'est frayé un passage dans l'assise crétacée; l'atelier repose, aux alentours de la table d'orientation, sur un banc de grès dur de 4 à 5 mètres d'épaisseur qui arrête les fouilles à partir de 1 mètre de profondeur moyenne. Il comporte une stratigraphie simple et uniforme; à partir du grès : sable jaune foncé, sable gris-noir, humus. Ailleurs, nous le verrons plus loin, elle est faite de : 1° un sable blanc un peu jaune au sommet (stérile); 2° terre argilo-sableuse rouge (couche C. silex aurignacien); 3° sable gris-noir et humus (couche A et B) (D'après l'abbé NOUEL, communication inédite).

Fouilles. — De nombreuses recherches y ont été pratiquées « mais trop souvent sans méthode » déplore Paul BOUEX (*op. cit.*, p. 10). D'abord, assez superficiellement, par E. DOIGNEAU, de 1867

à 1873 ,qui y trouva plus de 6.000 pièces (**181**, p. 199 et **182**, p. 167); puis, pendant 10 ans, en 1896, par FOUJU et par le Dr Henri MARTIN qui publia le résultat de ses travaux de 1909 à 1910 (**313, 314, 315**); ensuite par Paul BOUEX, en 1917 (**57**) et par une foule d'amateurs jusqu'à ce que le terrain, légué à la ville de Nemours, le soit avec la clause que l'on n'y pratiquerait aucune recherche. Malgré tout, Raoul DANIEL put y pratiquer de nouvelles fouilles dont il donna le résultat en 1930 (**161**, **162**) et André NOUEL compléta cette abondante documentation par une série de soixante fouilles échelonnées sur les années 1929-1932. Ch. VACHÉ a extrait près de la table d'orientation des pièces intéressantes. A.-D. LACAILLE fouilla le Redan en 1932, où travailla également LAMARRE tandis qu'E. SOUDAN explorait le plateau (ces deux derniers préhistoriens n'ont pas publié leurs travaux). Avec l'autorisation du propriétaire, l'abbé NOUEL a continué ses recherches jusqu'à cette année (1937). Il a effectué quatre-vingt-cinq fouilles dont les derniers résultats, me signale-t-il, sont restés inédits. Nous ne pouvons que souhaiter les voir paraître un jour prochain pour étendre encore notre connaissance de cette inépuisable station. Raoul DANIEL vient de publier, en mai 1937, une étude qui menace de bouleverser toutes les notions acquises sur l'étage aurignacien du Beauregard et annonce un important travail sur la station. De temps à autre, actuellement encore, un fouilleur de Paris ou d'ailleurs vient bouleverser le terrain, souvent en des endroits déjà explorés, d'où des conclusions fausses sur la stratigraphie qu'ils identifient. L'abbé NOUEL déplore ces recherches désordonnées et sans utilité scientifique, qui donnent au terrain un aspect de champ mitraillé et ne servent pas la cause défendue par ceux qui y pratiquent des fouilles méthodiques.

Le Beauregard est un gisement extrêmement complexe où Raoul DANIEL, après d'autres préhistoriens, constate (**161**, p. 80) qu'il y a mélange d'industries et grande difficulté pour classer les instruments lithiques. Néanmoins on a pu mettre, provisoirement sans doute, un peu d'ordre dans les trouvailles. FOUJU, DOIGNEAU et les chercheurs récents ont trouvé deux couches, sableuse et argileuse; la première contenant une industrie magdalénienne avec outils néolithiques; l'autre, inférieure, procurant des documents aurignaciens complexes. Des sondages exécutés par Raoul DANIEL à l'Est du gisement, dans les endroits non bouleversés par les fouilles ou les carriers, ont permis de constater la stratigraphie suivante (**161**, p. 68). Couche d'humus avec Robenhausien ; couche sableuse contenant du Magdalénien, épaisses ensemble de

0 m. 70 (*B. L.* [1931], p. 50); couche argileuse et sable jaune renfermant de l'Aurignacien moyen, épaisse de 0 m. 20 à 0 m. 25.

D'autres travaux confirment ces étages assez nettement délimités. La couche aurignacienne, très homogène, paraît être, sur tout le plateau, moins bouleversée comme industrie, que les couches supérieures; mais, de toute façon, « les industries ne se trouvent superposées qu'à certains endroits et les stationnements sont souvent juxtaposés » (DANIEL). Ce même chercheur conclue, en conséquence : « Il faut donc se montrer extrêmement prudent dans la classification des séries lithiques et il importe d'employer deux facteurs importants qui sont la patine et la morphologie. » Le Paléolithique du Beauregard a fait l'objet d'une communication de E. SOUDAN, en 1931 (**450**).

***

Etage Aurignacien. — Jusqu'à ces derniers mois, la présence de l'Aurignacien au Beauregard semblait définitivement acceptée par les préhistoriens, mais une récente étude d'un chercheur consciencieux, parue en mai 1937 (Raoul DANIEL, *Bull. Soc. préh. fr.*, XXXIV, 5, [1937], p. 234) vient de remettre tout en question. D'après ce chercheur, l'industrie du niveau inférieur du Beauregard n'est pas Aurignacienne comme il l'a cru lui-même et comme les préhistoriens régionaux l'on cru depuis, mais se classerait dans un Magdalénien ancien et serait par conséquent de plusieurs milliers d'années plus récente. Nous examinerons plus loin les arguments de DANIEL, après avoir analysé ses premiers travaux et ceux des autres chercheurs; mais nous ne croyons pas être en droit, à l'heure actuelle, de rayer d'un seul coup de plume les résultats acquis en supprimant purement et simplement le Beauregard des stations Aurignaciennes du Gâtinais fontainebleaudien. Peut-être y sera-t-on amené par la suite, si tous les travailleurs s'accordent pour déclasser l'industrie; mais pas plus que nous ne voulons dans cette étude, exagérer l'ancienneté des documents en adoptant des conclusions audacieuses, nous ne voudrions considérer comme définitive une opinion à peine émise sous prétexte qu'elle est plus récente que les autres et doit les annuler.

Les rectifications proposées par Raoul DANIEL sont très importantes et, si leur bien fondé se confirme, elles entraîneront des modifications considérables dans notre connaissance du Beauregard, avec d'inévitables répercussions sur celle des âges Paléolithiques en toute notre région. A ce moment, une bonne partie de cette

étude deviendra périmée alors que nous pourrions tenir compte des dernières découvertes et rédiger un travail d'avenir. Nous ne le voulons pas, au risque d'entériner des conclusions peut-être déjà fausses, pour éviter d'en ratifier de trop prématurées qui ne sont pas encore scientifiquement reconnues vraies.

***

L'abbé NOUEL s'est spécialement consacré à l'étude de la couche aurignacienne de Beauregard; il l'a explorée à plusieurs reprises, sur une étendue assez considérable, avec méthode, selon le principe de la tranchée continue qui permet de classer rigoureusement les pièces. Elle repose sur le sable tertiaire rougi par l'argile supérieur, et s'étend sur une épaisseur de 20 à 25 centimètres. NOUEL l'a trouvée constamment intacte, avec une industrie parfaitement homogène, sans aucun mélange. Déjà très affirmatif sur ce fait dans l'exposé de ses premiers travaux (**344**, p. 50) il insiste à nouveau en donnant le compte rendu de ses fouilles de 1931-32. « Le niveau inférieur s'est toujours présenté à nous intact, dit-il (**345**, p. 91); le moindre bouleversement du terrain dans un sol argileux surmonté de sable noirâtre ne peut échapper au regard même le moins averti. » Et il conclut dans son aperçu synthétique (*B. L.* XVII, [1934], p. 104) « Nous soulignons cette intégrité extrêmement importante, et que nous ont garanti cent fois les dents d'*Equus caballus* intactes elles-mêmes. »

Par contre, un certain nombre de pièces nettement aurignaciennes se trouvaient dans un niveau supérieur, ce qui est normal, car il faut songer à une réutilisation toujours possible. A cet étage aurignacien, les silex sont fortement cacholonnés; la plupart ont une belle patine blanche et sont analogues à ceux que fournit le niveau aurignacien de Solutré. Dans son ensemble, l'industrie est très belle. Elle est accompagnée de dents d'*Equus caballus* en grand nombre, mais l'os en est absent.

La présence d'*Equus caballus* dans l'étage aurignacien de Beauregard a été signalée pour la première fois par FOUJU, puis, par SOUDAN, qui les a trouvées amollies par l'argile, mais facilement reconnaissables. Une remarque intéressante à propos de ces dents rappelle les 100.000 chevaux de Solutré. Pénétrées par l'argile, elles se rencontrent collées ensembles, comme si la mâchoire de l'animal était intacte; et les mâchoires étaient parfois très rapprochées, à moins de 20 centimètres l'une de l'autre, « ce qui suppose, dit NOUEL, qu'un nombre considérable de chevaux ont

été abandonnés là. » Ces dents ont fait l'objet d'une communication d'Alexis CABROL (**85**).

Industrie. — Les premières fouilles de NOUEL ont donné 449 grattoirs, 19 racloirs, 76 perçoirs, 312 burins, 69 lames, tous ces instruments entiers. En comptant les fragments facilement identifiables, on obtient 545 grattoirs, 384 burins, 79 perçoirs. Les deux pièces caractéristiques de la station sont donc les grattoirs, en majorité sur bouts de lames convexes (415 sur 545) et les burins a enlèvement oblique sur retouche concave (forme busquée) (222 sur 384).

Après ses secondes fouilles, NOUEL arrive à l'état suivant : 227 grattoirs simples convexes sur bouts de lame non retouchée; 125 sur lames retouchées; un grand nombre d'autres; 41 raclettes; 68 grattoirs-burins; 45 racloirs; 88 perçoirs; 204 burins obliques sur encoche concave et 53 sur côté retouché; 105 burins droits; 82 burins d'angle; 91 burins doubles; un grand nombre de lames; quantité de nuclei. Cette fois encore, les burins taillés obliquement sur une coche lui semblent être la série la plus originale de la station (**348**, p. 501) et les racloirs, tout en étant incontestablement en couche aurignacienne, « ont fait rêver au Moustérien » (*l. c.*, XVII, [1934], p. 104) un fouilleur que NOUEL ne nomme pas et qui est A. NOUGIER. Ces pièces à facies moustérien ont fait l'objet d'une communication d'Alexis CABROL (**83**) qui s'est également occupé de diverses trouvailles au Beauregard (**84, 86, 87**).

Raoul DANIEL, explorant en terrain encore vierge de fouilles, s'est intéressé, lui aussi, à l'industrie aurignacienne de Beauregard; ses recherches sont consignées (**161**, p. 70). Il est d'accord avec NOUEL pour noter l'abondance des grattoirs et surtout des burins. « Le type qui domine est le burin busqué, massif et trapu, bien différent de l'élégant burin magdalénien. » Burins ciseaux, burins d'angle à troncature retouchée (ceux-ci moins nombreux qu'au Cirque de la Patrie, station voisine de l'Aurignacien V). Peu de burins droits et moins encore de polyédriques.

Quelques belles lames retouchées, terminées par un grattoir ogival aux bords très retouchés. Pas de lames étranglées. Quelques perçoirs simples ou à pointes multiples. Une industrie microlithique peu abondante se composant de petites lamelles retouchées du type crête de coq et de quelques fragments de lames à dos rabattu. (Voir à propos des raclettes à retouches abruptes, DANIEL, **162**, p. 561). Peu de nuclei; un seul percuteur typique en forme de croissant (peut-être un retouchoir); une belle géode sans

travail humain, probablement apportée. Pas de pointes de Chatelperron ni de la Gravette. Pas d'industrie osseuse. Avec SOUDAN, DANIEL constate la présence d'une faune composée, à cet étage, de dents d'*Equus caballus* en grand nombre, avec d'autres ossements indéterminables.

*
* *

En résumé, l'outillage aurignacien de Beauregard se présente sous la forme de pièces épaisses, très retouchées qui. souvent, se sont usées à force de servir et où dominent le grattoir convexe sur bouts de lame et le gros burin oblique sur coche.

NOUEL remarque, dans une étude spécialement consacrée aux burins (**345**, p. 97) que ceux de Beauregard fournissent une industrie, non unique, mais assez spéciale, assez locale à cause de leur pente moins abrupte, moins accentuée que celle des burins aurignaciens de la majeure partie des autres stations françaises, et à cause aussi de la fréquence avec laquelle on les rencontre à Beauregard, alors qu'ils ne sont, ailleurs, pas plus nombreux que les autres pièces. A noter également que la couche inférieure aurignacienne s'appauvrit assez nettement dès qu'on remonte vers le Nord ou le Nord-Est.

Cet inventaire, trop succint à notre gré, permet, surtout grâce aux recherches de NOUEL, de classer la station de Beauregard avec précision dans l'étage aurignacien. On constate en effet : 1° la survivance de quelques racloirs moustériens; 2° l'absence des types de Chatelperron (abondants à l'Aurignacien II); 3° la rareté de la lame à gorge latérale (Aurignacien III); la rareté du grattoir caréné surélevé (qui diminue à l'Aurignacien V); 5° Le grand nombre de burins et grattoirs fréquents à l'Aurignacien IV); 6° l'absence du type de la Gravette (caractéristique de l'Aurignacien V); 7° l'apparition sur certaines pièces de la retouche solutréenne (signalée à l'Aurignacien VI).

A propos de l'absence d'Aurignacien II, caractérisé d'après GOURY par la pointe du type Chatelperron, il convient d'indiquer la trouvaille de Ch. VACHÉ consignée (**474**, p. 86) qui en découvrit une à 75 centimètres de profondeur, au Nord-Est de la table d'orientation, en niveau aurignacien. Elle est en silex bleuté, cacholonnée en blanc sur sa face intérieure, avec 3 retouches sur le dos. Longueur : 9 centimètres. Un dessin joint à la note en atteste l'origine; sa morphologie est enssentiellement chatelperronnienne. NOUEL, qui n'en a rencontré aucune lors des premières fouilles (**344**, p. 53) semble bien en avoir trouvé une la seconde

fois, si nous en croyons le dessin 42 de (**345**, planche XIX). Il l'indique d'ailleurs (*l. c.*, p. 100). De toute façon, ces exemples isolés ne peuvent être qu'accidentels; peut-être cette forme n'a-t-elle pas été strictement voulue lors de la taille; à moins que l'instrument ait été importé.

Notre statistique conserve son entière valeur. En conséquence, la station aurignacienne de Beauregard peut se placer entre la fin de l'Aurignacien moyen et le début de l'Aurignacien supérieur, et s'étend de l'Aurignacien III à l'Aurignacien V. Probablement, comme beaucoup d'autres, n'a-t-elle été fréquentée qu'un temps, entre ces limites pour subir une éclipse au Solutréen, comme nous le verrons; mais rappelons-nous que les époques arbitrairement définies de nos manuels correspondent à de très longues durées préhistoriques et que pour contenir autant de preuves du passage des hommes paléolithiques, il faut que la station ait été longtemps fréquentée.

Récemment l'abbé NOUEL a publié une étude sur la station de l'Aurignacien supérieur de Haut-le-Roc, à Montigny-sur-Loing sur le plateau des Nangeottes (*Bull. Soc. pr. fr.*, 10, [1936]). Exploré par Numa GILLET dès 1896, le plateau fournit tout d'abord une industrie Tardenoisienne; puis, en 1911, sur la pente Sud-Ouest du promontoire, à 98 m. d'altitude, de nombreux documents paléolithiques. La couche archéologique avait 30 centimètres d'épaisseur, en sable rougeâtre reposant sur les sables blancs stampiens et dominé par un sable gris-blanc et variait entre 1 à 4 mètres de profondeur.

La faune consistait en dents de cheval et en fragments de bois de Renne. Comme industrie, la collection de Haut-le-Roc comprend : 28 grattoirs sur bout de lame convexes (2 concaves) à retouches légères; 34 grattoirs sur éclats à retouches opposées au bulbe; divers grattoirs épais; minuscules éclats; 6 burins droits « becs de flûte »; 13 burins d'angle sur troncature concave ou droite; 2 burins obliques sur coche; 16 burins sur l'angle d'une lame brisée; 7 burins doubles et 1 triple; 8 lames à troncature oblique; 10 lames à bord abattu, dont 3 du type de La Gravette « pièces admirables et complètes », toutes ont un bord tranchant intact sans retouche; 11 lames à retouches minuscules; 1 perçoir; 790 lames non retouchées, plus 300 fragments; elles sont légères, étroites, d'une taille élégante; 980 éclats de taille; 74 nuclei, dont 52 prismatiques. Le Dr DALMON a cru distinguer un os gravé (**148**, p. 35) dans cette collection, NOUEL (*Bull. Soc. pr. fr.*, 10, [1936], p. 5) le considère comme douteux.

Cette industrie fut présentée le 23 avril 1936 aux membres de la Société préhistorique française qui furent tous d'accord pour y voir une technique de l'Aurignacien supérieur, étant donné surtout la présence des pointes de La Gravette. Il est fort possible que l'on se trouve en présence, comme au Cirque de la Patrie mentionné plus loin, de l'Aurignacien V de GOURY.

Signalons une curieuse découverte à cette même station de Haut-le-Roc : une roche arrondie en forme de calotte hémisphérique de 1 m. 50 de diamètre et 1 mètre de hauteur traversée d'une cheminée coudée, trouvée en 1904, à 2 mètres de profondeur. Elle fut détruite, mais GILLET pensait se trouver en présence d'un four préhistorique, d'autant qu'il découvrit autour des os calcinés et des silex.

***

Un autre gisement aurignacien présentant beaucoup de similitude avec le précédent est signalé par Rauol DANIEL et André GRENET (**159**, p. 77) au « Cirque de la Patrie », sur le territoire de Nemours. NOUEL le mentionne dans son inventaire des stations du Loing (*l. c.*, XVII, [1934], p. 108). Le gisement est sur le flanc méridional d'une vallée sèche ceinturée de rochers. Bien que dépourvue de témoins osseux, la station peut être classée assez sûrement. Un nombreux outillage y fut trouvé, notamment une série de lames dont les bords n'ont pas les retouches de l'Aurignacien moyen, et une série de pointes du type de La Gravette. De nombreux burins d'angle sur troncature retouchée, peu de grattoirs, quelques perçoirs, aucun percuteur; un outillage microlithique varié et un nombre considérable d'éclats. Il s'agit d'une industrie paraissant plus récente qu'à Beauregard et les pointes de La Gravette font songer, non sans raison probablement, à l'Aurignacien V.

Dans la partie Nord du plateau de Bézigny, Louis NOUGIER remarque, à Beaumoulin, une industrie lithique aurignacienne identique à celle du Beauregard (**355**, p. 72). Il donne comme exemple quelques grattoirs retouchés et une lame plate, soigneusement retouchée elle aussi.

Enfin, son inventaire général mentionne : Aurignacien III et IV à la couche E du Beauregard, Bagneaux, Cirque de la Patrie, Beaumoulin, Montgagnant, La Madeleine, Petit-Bagneanx, Saint-Pierre-lès-Nemours, La Miguernetterie. Ajoutons-y Beauregard, niveau D, dont la patine qui passe du blanc aurignacien au bleuté

et au blond magdalénien a fait dire à NOUGIER qu'il s'agissait d'une transition aurignacio-magdalénienne.

Là se borne l'inventaire de nos richesses aurignaciennes. N'était la magnifique station du Beauregard qui l'emplit presque en entier, et celle de Haut-le-Roc, ce chapitre serait assez pauvre. Souhaitons que notre sol ait encore beaucoup de secrets à livrer sur ce sujet.

Solutréen

Stratigraphie, climat, faune, flore. — La phase solutréenne, stratigraphiquement en continuité immédiate avec les couches aurignaciennes, est une division nettement déterminée, parfaitement caractérisée, dont aucune pièce ne se rencontre dans les niveaux aurignaciens ni magdaléniens et qui, par conséquent, ne s'impose pas dans toutes les stations. Pour notre région où le paléolithique est, somme toute, assez rare, il faut faire preuve d'une extrême prudence pour classer dans l'industrie solutréenne les documents exhumés, car là où le Solutréen n'est pas typique dans la station, le Magdalénien se place immédiatement au-dessus de l'Aurignacien tandis que le Solutréen chevauche les deux périodes sans s'affirmer nettement. C'est une période plus courte que les autres, antérieures et postérieures et qui ne présente, géologiquement, paléontologiquement et artistiquement, aucune différence appréciable avec l'Aurignacien.

Le climat, la faune et la flore sont à peu près identiques à ceux de l'Aurignacien, à part une raréfaction lente du mammouth, des chevaux et d'autres mammifères et la prépondérance des mousses et des lichens sur l'herbe. L'art ne semble pas avoir pris le moindre développement. La race, assez peu connue, est la même, ainsi que les pratiques religieuses.

Industrie. — Mais l'industrie, elle, est très caractéristique. L'outillage atteint au Solutréen une finesse qui ne sera égalée que dans certains facies du Néolithique supérieur ; la méthode de taille elle-même ne se retrouve à aucune autre période du Paléolithique. A cet âge, les silex sont éclatés par pression sur les bords, souvent sur les deux faces, et la pointe en feuille de laurier, instrument type, est retouchée en faisant sauter avec délicatesse, une multitude de petits éclats jusqu'à atteindre une minceur surprenante, rarement supérieure à 8 millimètres, même pour les pièces de grande dimension. Certaines de ces pointes, taillées sur une seule

face et plus étroites, sont dénommées feuilles de saule. Toutes devaient être utilisées surtout comme pointe de lance.

Dans le Solutréen évolué, on trouve la pointe à cran, retouchée sur sa face dorsale, l'autre demeurant lisse avec quelques tailles plus fines vers la pointe. Le reste de l'outillage solutréen comporte des grattoirs sur éclat ou sur lame, des burins, des perçoirs, des lames sans grand caractère, d'aspect aurignacien ou magdalénien. La technique de l'os subit un fléchissement marqué; à noter cependant l'apparition des premières aiguilles à chas.

En résumé, d'après GOURY, le Solutréen se divise en trois périodes :

Solutréen I : grattoirs, lames; peu d'os.

Solutréen II : apparition de la pointe en feuille de laurier; peu d'os.

Solutréen III : pointes en feuilles de saule, pointes à cran. Réapparition de l'os.

Stations. — D'après ce que nous venons de dire de l'industrie solutréenne, on conçoit qu'elle ne doit pas être abondante dans notre région. En fait, on n'a trouvé jusqu'alors aucun document certainement originaire de cette époque. Notre examen sera donc bref.

Etant donné la richesse du gisement de Beauregard, ceux qui l'on fouillé ont évidemment prêté toute leur attention aux pièces recueillies, afin de ne pas omettre le moindre document pouvant témoigner de la présence du Solutréen dans la station. Mais Beauregard s'est montré absolument stérile; la couche elle-même n'existe pas. « Nous n'osons affirmer qu'il y ait eu au Beauregard un niveau solutréen inférieur écrit Raoul DANIEL (**161**, p. 73), car la rencontre de ces pièces est toujours sporadique, et cet horizon, s'il a existé, semble être absorbé par l'ensemble aurignacien. » Toutefois, l'auteur mentionne une pointe, ou plutôt un fragment de pointe apparamment solutréenne, trouvé *in situ* au sommet de la couche aurignacienne et quelques éclats dont l'emplacement ne peut être précisé. Lorsque FOUJU (*Bull. Soc. Excursions scient.*, [1902] dit avoir trouvé dans la couche profonde « toute la série solutréenne, sauf les pièces caractéristiques, feuille de laurier et pointe à cran », il faut entendre qu'il s'agit de l'industrie aurignacienne, cette dernière n'étant pas encore connue ni dénommée lorsque travaillait FOUJU.

André NOUEL (**345**, p. 91) ne signale aucun silex solutréen au Beauregard, après ses deux explorations; il ne mentionne même

pas cette époque au cours de son examen stratigraphique de la station. NOUGIER lui-même, cependant porté à identifier largement les industries, n'en parle pas davantage.

Concluons donc avec DANIEL que les feuilles de laurier et les pointes à cran ne doivent pas exister au Beauregard, donc que, par l'absence de ces seuls fossiles indiscutablement de l'époque, le Solutréen n'y est pas représenté : car grattoirs, burins et autres pièces ne sont pas suffisants pour le caractériser, et sont probablement aurignaciens.

E. DOIGNEAU (**193**, p. 98) signale un gisement solutréen au Casse-Bouteille, en face le Beauregard, sur le chemin de Faÿ. Dans le diluvium se trouvaient « de nombreux fragments de silex taillés et plusieurs outils des anciens types. » Ce silex, d'après M. DE MORTILLET « ont tous les caractères paléolithiques. Toutes les lames et tous les éclats se rapportent à l'industrie de la période paléolithique. Ce gisement est solutréen ou post-glaciaire, contemporain du renne ou du mammouth, mais postérieur à l'hippopotame et au rhinocéros. »

A.-D. LACAILLE (**270**, p. 272) cite des pièces solutréennes trouvées dans la région de Nemours. Pour Moret, G. LIORET (**299**, p. 123) note que le « Solutréen y est à ce jour à peu près inconnu. » Albert DOIGNEAU donne (**177**, p. 108) les modèles d'un burin et d'un perçoir à bec de perroquet, venant de Montigny-sur-Loing et les classe entre Solutréen et Magdalénien. Sans doute s'agit-il de pièces franchement magdaléniennes. Sur le plateau des Trembleaux, près Montigny également, le Dr DALMON (**148,** p. 35) signale la découverte d'« une lame en feuille de saule et d'une flèche épaisse en feuille de laurier, type solutréen ». L'abbé NOUEL (*Bull. Soc. pr. fr.*, X, [1936], p. 5) ne les a pas retrouvées dans la collection GILLET qui lui appartient maintenant; « ce sont sans doute des pièces néolithiques » écrit-il.

Ne mentionnons que pour mémoire l'avis de THOMAS-MARANCOURT, estimant que le Croc Marin remonterait peut-être au Solutréen. Il dit lui-même « je ne pense pas que l'on puisse faire remonter l'antiquité de ces silex au-delà de l'époque du Renne, celle de Solutré. » Nous verrons que cette approximation elle-même est fantaisiste, bien que l'auteur se targue, entre deux tirets, de la trouver « fort honnête. »

Près du menhir de la Pierre Cormoise, à Lorrez-le-Bocage, DAGUERET et HUE (*H. P.*, V, oct. [1907], p. 289) déclarent avoir trouvé une pointe solutréenne dont ils ne donnent aucune description.

***

D'ailleurs, à consulter les manuels et les communications relatives à la moitié Nord de la France, on acquiert vite la certitude que le territoire est très pauvre en gisements solutréens.

Magdalénien

Climat, habitat, civilisation. — L'époque magdalénienne constitue, dans nos pays, la phase finale du pleistocène; elle est la dernière culture archéolithique. Le climat post-glaciaire des époques précédentes devient plus rigoureux encore; le froid plus vif, le régime plus sec; comparables à ceux de la Laponie actuelle. Presque tous les grands carnivores ont disparu; le renne domine; le chamois et le bouquetin se multiplient. La flore, nordique, est pauvre : mousses et lichens, bois de pins et de mélèze, interminables toundras. L'homme cherche de plus en plus les cavernes et les abris sous roche, il conserve ses habitudes de chasseur et de pêcheur, mais l'expérience des générations antérieures lui enseigne de nombreux perfectionnements. Le type humain est celui de Chancelade, au crâne dolichocéphale : descendant de l'*Homo Sapiens* Aurignacien. L'art prend une extension remarquable, telle que plusieurs auteurs lui consacrent un chapitre spécial. Sculpture, peinture, gravure pariétales font d'immenses progrès. Le goût de la parure se développe, ainsi que le rite funéraire. On se demande même si l'homme magdalénien n'a pas connu une sorte d'écriture alphabétiforme. Nous arrivons à l'apogée de la civilisation quaternaire.

Industrie. — Un contraste frappant oppose l'industrie magdalénienne aux précédentes. Le silex est en régression : il est caractérisé par des lames et des lamelles en abondance, le plus souvent étroites et minces; des racloirs droits ou obliques, des pointes à cran; des grattoirs; des pics, des burins, des perçoirs, des lampes. Outillage généralement fin et de taille moyenne. Par contre, l'os prend un développement considérable. L'instrument type du magdalénien est le harpon à simple ou double barbelure. On trouve aussi des pointes de sagaie, des hameçons, des perçoirs, des propulseurs, des bijoux divers. L'existence de la poterie fait l'objet de controverses. Il n'est pas possible de se prononcer affirmativement en l'état actuel de nos connaissances.

On distingue (GOURY) six étages :

Magdalénien I : Sagaies, avec base garnie d'entailles, gros lissoirs.

Magdalénien II : Sagaies à base épaisse, baguettes en bois de renne, prédominance de la sculpture. Cheval et renne en égale quantité.

Magdalénien III : Harpons os ou bois de renne. Sagaies fines, art stylisé. Cheval et renne.

Magdalénien IV : Harpons à un seul rang de barbelure. Sagaies à base en double biseau. Burins de pierre à retouche transversale oblique ou concave. Renne.

Magdalénien V : Harpons à barbelures bilatérales. Sagaies. Outillage lithique court et très retouché. Grattoirs, burins « bec de flûte ». Lamelles.

Magdalénien VI : Harpons à barbelure trapézoïdales ornés. Pointes lithiques. Cerf.

Stations. — Le Magdalénien est assez bien représenté dans le Gâtinais fontainebleaudien, contrairement à ce que pourrait faire croire une communication d'Armand VIRÉ sur la rareté des stations de cette époque dans le centre de la France (**496**). Il est vrai qu'il est moins abondant dans les régions voisines où on le trouve dans le Loiret (**263** et **76**), en Seine-et-Oise (**130**) et particulièrement aux environs d'Etampes (**426**).

Le Beauregard

Etage magdalénien. — Dans notre secteur, c'est d'abord au Beauregard qu'il se manifeste. DANIEL (**161**, p. 74) remarque que cette couche, sableuse, est loin de présenter l'homogénéité du niveau aurignacien, parce qu'elle a été bouleversée par les fouilles, les carriers, les agents atmosphériques et les animaux fouisseurs. Cette constatation est confirmée par NOUEL (**345**, p. 91) « Autant nous sommes affirmatifs pour déclarer que le niveau (aurignacien) est intact et son industrie homogène, autant nous serons prudent au niveau supérieur. » Il n'y a récolté que de l'industrie lithique, ce qui peut s'expliquer, à la rigueur, par la nature du terrain, très perméable, et l'épaisseur peu importante de la couche, qui ont entraîné la destruction lente des objets ostéolithiques. Ce détail est important, car on peut regretter que cette absence d'os travaillés rende impossible la classification des niveaux magdaléniens respectifs.

Les lames magdaléniennes sont nombreuses à Beauregard, très rarement retouchées sur les bords, comme dans le niveau sous-jacent, mais seulement à une ou aux deux extrémités, soit en grattoir ou en perçoir. La plupart n'ont pas de retouches. Elles sont minces, de belle venue, typiques. Quelques-unes sont à arêtes médiane écrasée; d'autres présentent une soie retaillée pour être fixée à un manche.

Les burins également se trouvent en abondance, surtout les droits sur lames minces, à deux pans, en bec de flûte et sur angle. Beaucoup sont doubles ou doublés d'un grattoir. Ces derniers sont beaucoup moins massifs et moins travaillés qu'à l'étage aurignacien. La partie active est sur bout de lame. Quelques-uns sont concaves sur lame longue et étroite; peu de micro-grattoirs, moins encore de spécimens avec retouches latérales.

Peu de perçoirs; quelques-uns à aiguille, d'autres sur lame, quelques tarauds robustes. Une scie finement dentelée sur éclat par des retouches soignées. Beaucoup de nuclei volumineux, certains arrondis comme des pierres de jet. Pas de percuteurs. Seul un petit galet en grès portait des traces très nettes de piquetage.

Parmi les industries mélangées que NOUEL a remarquées au niveau supérieur de Beauregard il constate que « les silex magdaléniens sont assez rares. » La couche qui les lui a fourni, et où se trouvaient réunis les gisement magdalénien, néolithique et même aurignacien avec quelques pièces remontées du niveau inférieur, cette couche ne contenait aucun os travaillé, aucune faune sûrement magdalénienne, « à peine quelques ossements récents. »

L'inventaire magdalénien se composait de 2 grattoirs sur lame, à peine retouchés, 2 grattoirs concaves, 3 droits, 20 convexes, 1 grattoir discoïde sur cortex, 4 grattoirs-burins, 14 perçoirs simples, 3 doubles-burins, 2 burins sur côté retouché, 2 burins sur encoche concave et enlèvement oblique, 10 burins d'angle, 12 « bec de flûte », 1 racloir, 104 belles lames très légères et non retouchées, 4 lames avec faibles retouches latérales, 6 avec retouches récentes non patinées, 1 lame-pointe, 10 lamelles dont 2 microlithes retouchées, 1 percuteur, 6 pièces passées au feu et quelques petits nuclei. Cette industrie peu travaillée, hâtive, ces lames fines, légères, correspondent « tout à fait au facies magdalénien. » « Lames fines, droites, légères » (*l. c.*, XVII, [1934], p. 104). D'une manière générale, les auteurs sont d'accord, Les lames, en grand nombre, les burins à pans coupés; les grattoirs sur lame caractérisent incontestablement l'époque. Mais, dans quel Magdalénien situer Beauregard? Raoul DANIEL pense à un « Magdalénien ancien ». NOUEL

ne précise pas. Si l'on veut bien se souvenir que la station est dépourvue d'industrie osseuse et que « l'industrie lithique, composée en majorité de lames, varie peu pendant tout le magdalénien » (GOURY, **235**) ; on concevra qu'il est bien difficile de se prononcer et l'on concluera sans préciser davantage.

Sur les pentes du plateau exploré par DANIEL (**161**, p. 76) le terrain est trop bouleversé pour discerner le Magdalénien du Néolithique ; mais on y a trouvé « tous les types du Magdalénien supérieur (surtout les petites lames de canif à dos rabattu) ; et l'industrie semble appartenir « à un niveau magdalénien probablement plus récent que celui du plateau. » Louis NOUGIER (**376,** p. 175) mentionne une couche noirâtre, à la profondeur de 50 centimètres, contenant une industrie magdalénienne pouvant se rapporter à la phase V ou VI autant que le permet la stratigraphie bouleversée et l'absence de l'os. Un autre niveau lui a donné du Magdalénien plus ancien et, à la base, quelques types plus massifs à tendance aurignacienne. C'est peut-être de ces sortes de silex dont Albert DOIGNEAU a voulu parler (**180**) sous le nom de Prémagdalénien. E. DOIGNEAU lui-même a écrit (**193**, p. 96) « c'est le type des grands grattoirs ou des lames qui domine, formes caractéristiques de l'époque du renne (Moustérien et Magdalénien). »

Le 2[e] redan de Beauregard a donné du Magdalénien accompagné de faune (cheval surtout) et des fragments de poteries néolithiques. L'abondance du cheval fait songer à un Magdalénien inférieur qu'il est difficile d'affirmer. Le fragment de crâne humain (os frontal) extrait en cet endroit par M. VERNATIER, de Nemours (qui y trouva, aux dires de P. BOUEX (**57**, p. 18) un crâne entier) ne paraît pas devoir être contemporain.

Ainsi donc, il apparaît que la couche magdalénienne de Beauregard est moins riche que le gisement aurignacien. Nous verrons plus tard que la station contient de moins en moins de preuves du passage des hommes, à travers le Mésolithique et le Néolithique. Faut-il supposer, avec NOUEL (**345**, p. 92), que le terrain n'est plus fréquenté autant par les Magdaléniens qui recherchaient de préférence les grottes à cause de la rigueur du climat, tandis que les Aurignaciens campaient sur les plateaux ? Cela semblerait peu probable car depuis longtemps, même à l'Aurignacien présent au Beauregard, les stations de plateau étaient délaissées pour les abris. Mais on ne doit pas oublier que les plus belles et les plus abondantes séries aurignaciennes trouvées par DANIEL, NOUEL et SOUDAN viennent du plateau qui ne comporte pas d'abris, mais seulement des roches plus ou moins enterrées qui, selon l'opinion

de NOUEL « servaient probablement d'appuis aux murs des huttes, mais non d'abris proprement dit » (Note inédite adressée à l'auteur).

***

Aurignacien ou Magdalénien ? — Le moment nous semble venu de résumer l'opinion nouvellement émise par Raoul DANIEL à propos de l'étage Aurignacien du Beauregard. Ce chercheur estime (*Bull. Soc. préh. fr.*, XXXIV, mai 1937, p. 234) que « malgré l'absence de l'outillage osseux qui seul peut permettre un classement précis, le niveau de base du Beauregard appartient à une phase ancienne du Magdalénien. » Sur quoi se base-t-il pour modifier aussi sérieusement sa première classification ?

« Si on compare, écrit-il, des séries importantes du niveau de base avec celles provenant de gisements Aurignaciens bien datés, on constate des ressemblances troublantes; seuls quelques points de détails diffèrent un peu. » Mais l'auteur s'est penché plus avant dans l'étude des détails et il reconnaît des « pièces à retouches abruptes » dont PEYRONY dit qu'elles « caractérisent la phase initiale du Magdalénien ». Il s'agit des raclettes de Cheynier dont parle DANIEL (**162**). Il a comparé de plus des pièces du Beauregard avec celles du gisement de Badegoule, superposé au Solutréen supérieur et constaté leur identité complète. Il a constaté une forte proportion de grattoirs tartés et à museaux, l'abondance des burins, caractères propres au Magdalénien ancien, rares à l'Aurignacien. Il rencontre des fragments de pointe à soie en pleine couche argileuse, identiques à celles du niveau inférieur de la Madeleine. « Même observation, ajoute-t-il, pour les séries à aspect mousteroïde. » Enfin, DANIEL a fouillé au Beauregard un endroit intact et constata que le Magdalénien reposait directement sur le niveau de base argilo-sableux, sans couche azoïque intermédiaire, et conclut que les Magdaléniens ancien et récent ont dû se succéder dans un temps assez court.

Tels sont les arguments qui ont convaincu DANIEL du caractère Magdalénien du niveau inférieur, au Beauregard. Nous n'avons pas à les commenter ici. Ils n'ont encore été relevés par aucun auteur. Contentons-nous donc de les mentionner, sans en déduire autrement une conclusion.

Poterie. — Au cours de fouilles pratiquées au Beauregard en 1909, le Dr Henri MARTIN trouva, dans un milieu magdalénien, deux fragments de poterie qui ont été le prétexte de longs commen-

taires. L'un fut découvert sur le plateau, près de la table d'orientation, l'autre dans le grand abri proche du médaillon Doigneau. Ils furent l'objet d'une communication au Congrès préhistorique de France, en 1909. Paul BOUEX les a décrit (**57**, p. 18). Le premier mesure 24 millimètres sur 32 et 10 d'épaisseur; il est de couleur brune, grain assez fin, friable au toucher, de cuisson assez défectueuse. L. FRANCHET (**219**, p. 345) estime qu'il a été cuit vers 600°. L'autre morceau, gris-roux, représente le bord supérieur d'un vase fait à la main, d'environ 0,095 de diamètre et de 4 millimètres d'épaisseur; il mesure 0,033 × 0,010. La pâte contient du quartz et est imprégnée de charbon dans toute sa masse. Cuit vers 500°. FOUJU, BOUEX, DOIGNEAU, NOUGIER ont trouvé d'autres fragments (**369**), mais le Dr MARTIN voulut voir, au moins dans le second de ses morceaux, une poterie magdalénienne, cependant qu'il fait lui-même volontiers des réserves (**313**, p. 235) sur la délicate question de la céramique paléolithique.

Ainsi que le fait justement remarquer NOUEL (*l. c.*, XVII, [1934], p. 103) « la couche magdalénienne porte incontestablement des outils néolithiques. Quant à la couche rouge inférieure, même intacte, elle est trop proche de l'autre, trop perméable pour qu'on puisse affirmer que les fragments de poterie qu'on y a découverts y soient contemporains de l'industrie. » De son côté, Raoul DANIEL (**161**, p. 79-80) écrit : « Nous n'avons jamais rencontré de tessons de poterie préhistorique au Beauregard..., nous ne pouvons partager l'opinion de certains chercheurs qui classent dans le Magdalénien les minuscules fragments de poterie grossière récoltés avec un ensemble paléolithique. A notre avis, la poterie du Beauregard est bien néolithique. »

La découverte du Dr MARTIN à Beauregard n'est donc pas assez caractérisée pour qu'elle soit de nature à apporter un éclaircissement quelconque au problème toujours en suspens de la céramique magdalénienne. « Dès que l'homme a connu l'art de faire des pots d'argile cuite, remarque EXTEENS (Préhistoire, p. 255), l'abondance des déchets de céramique en témoigne immédiatement. » Ce n'est évidemment le cas ni pour le Beauregard, ni pour aucune station du Paléolithique supérieur.

Région de Nemours. — A 600 mètres au Sud du surplomb de Beauregard, Paul BOUEX et Albert ARDAIL, en 1904 et 1908, ont fouillé l'abri sous roche appelé « Grotte du Troglodyte ». C'est un banc de grès de 8 mètres d'épaisseur, à l'extrémité N.-E. d'un vallon qui descend jusqu'au Loing. Il comprend trois chambres,

de hauteur variant entre 1 m. 50 et 2 mètres, de grandeurs inégales, dont les ouvertures Sud étaient obstruées.

Les fouilles ont mis au jour deux foyers remplis de cendre accompagnés de poterie robenhausienne, d'instruments de fer et de silex taillés. « Tous les silex caractéristiques sont magdaléniens, assure BOUEX (**57**, p. 21). Ce sont des burins, des lames, des perçoirs, grattoirs circulaires ou à talons rectilignes, en silex ambré ou rouge, des fragments de percuteurs en silex, quelques « pointes de fées », becs de perroquets, nuclei. Quelques-uns fortement noircis. Il y avait des outils en grès lustré, des fragments nombreux de grès, comme aussi des silex des poudingues avec leur gangue encore adhérente. » Débris d'os; une grosse épiphyse (patte de cheval ?). Pas de dents. Ailleurs (**61**, p. 278) BOUEX cite plusieurs stationnements paléolithiques à Chaintréauville, où NOUGIER découvrit un couteau magdalénien et qu'étudia G. PAULY (**385**) et au Rocher de la Joie, fouillé également par M. POULLAIN. Ces deux gisements sont cités par E. DOIGNEAU (**193**, p. 90).

Une autre station magdalénienne importante se trouve dans les galets tertiaires dits « poudingues de Nemours », à Montgagnant, près de Bagneaux-sur-Loing. Un abri sous roche et trois surplombs y ont été découverts le 28 juin 1931. Louis NOUGIER les a décrit (**350**, p. 55). Situés sur le flanc Nord-Est de Montgagnant, à l'angle de la vallée du Loing et d'une vallée sèche, à 1200 mètres de la gare de Bagneaux. La végétation dissimule les blocs de poudingues.

L'abri 1 s'ouvre à 6 mètres 50 au-dessus de la voie ferrée, environ 10 mètres plus au Sud que le poteau indicateur de déclivité. Il est formé de deux énormes blocs verticaux sur lesquels repose un rocher horizontal. L'entrée mesure 1 m. 20 de large au sommet, 0 m. 30 à la base, pour une hauteur de 1 m. 20. Longueur 2 m. 60, largeur 0 m. 80. Le fond est formé d'un rocher laissant une étroite fissure. Dans cet abri, on a trouvé un nucleus magdalénien, un silex brun retouché en grattoir sur une face, un éclat faiblement retouché et une petite pointe.

Le surplomb n° 1, sous l'abri, contenait quatre pièces. Un nucleus avec cinq lames, deux grattoirs rectangulaires soigneusement retouchés sur trois faces, en silex blond et un petit outil retouché, en forme de pointe. Dans le surplomb n° 2, l'outillage est plus important (30 à 40 éclats, mais une douzaine seulement d'intéressants). Un grand éclat de débitage magdalénien, analogue à ceux de Beauregard; un autre éclat plus petit (grattoir ?); une pointe retouchée, sur lame longue; un grattoir inachevé, une lame

magdalénienne retouchée à l'extrémité inférieure; une pointe à base pentagonale; une pointe fine soigneusement retouchée à son extrémité inférieure, deux autres pointes, un fragment de nucleus, un galet rond à grain fin.

Le dernier surplomb, très nettement caractérisé communique avec le précédent; il comprenait, outre quelques éclats insignifiants : un grattoir quadrangulaire à retouches grossières, une petite pièce triangulaire peu retouchée, un beau grattoir courbe, légèrement cacholongé, à retouches fines et nombreuses sur sa partie conchoïdale.

On voit que, tout compte fait, la station de Montgagnant contient assez peu de documents intéressants. NOUGIER la classe, sans réserve, mais aussi sans précision, dans le Magdalénien; c'est lui qui a attribué à cette époque les pièces que nous venons de mentionner.

D'après sa conclusion, une poignée d'hommes auraient résidé là, communiquant sans doute avec ceux de Beauregard et de Bagneaux. Il va même jusqu'à supposer l'existence d'un gué traversant le Loing et permettant la communication entre les stations.

En fait, la rive gauche du Loing est assez pauvre en Magdalénien comparativement à la rive droite, bien que Le Montivier, en 1884, les hauteurs de La Groue et de Bagneaux, plus tard, aient livré quelques pièces de l'époque.

Forêt de Fontainebleau. — Le vaste quadrilatère de la forêt de Fontainebleau s'abaisse, au Sud, jusque vers le Loing, formant un versant presque longitudinal au fond duquel reposent Moret, Montigny, Bourron et Recloses. « Tout le long de cette ligne, écrit A. NOUEL (*l. c.*, XVII, [1934], p. 107), et au-dessus, s'étagent une série de campements magdaléniens ». « Le pourtour de la grande cuvette géographique au fond de laquelle coule le Loing, du défilé de Bagneaux au bec de Saint-Mammès a été fréquenté par des peuplades de type magdalénien dont on n'a pas encore trouvé, dans la région, les squelettes, mais l'outillage. » (Dr Henri DALMON, **148** p. 36). BOUEX confirme le fait en écrivant « C'est sous les surplombs, dans les cavités praticables et de préférence exposées au soleil qu'il faut chercher, dans la région de Fontainebleau, l'habitation des magdaléniens. » NOUEL ajoute : « Nous avons l'impression que de nombreux foyers paléolithiques sont encore recouverts par les sables, spécialement dans les alentours de Nemours, Larchant, La Chapelle-la-Reine, Montigny et du Long-Rocher » (*l. c.*, XVII, [1934], p. 106). Remarquons que Gabriel DE

MORTILLET, dans son Préhistorique (**328**) signale que M. Aimable VIELLE a reçueilli des silex magdaléniens à La Chapelle-la-Reine. C'est la première fois que nous voyons la forêt de Fontainebleau fournir des renseignements préhistoriques. Examinons-les.

Edme THOMAS-MARANCOURT qui fut malheureusement un préhistorien plus enthousiaste que savant et à peu près ignorant de la science qu'il pratiquait, a rendu compte, dans *L'Abeille* de juin 1892, de ses trouvailles au Foyer de la Pointe des Brosses, à Montigny-sur-Loing, à proximité du Long-Rocher. Il mit au jour environ 150 pièces : lames fines, parfois retouchées, nuclei, grattoirs, perçoirs et burins en moins grande quantité; le tout associé à des ossements et à des dents de Renne, avec présence d'un foyer.

Heureusement, la stratigraphie fut moins négligée ici qu'au Croc-Marin, et les ossements furent soumis à MORTILLET. Ce dernier déclara qu'ils comprenaient un fragment de mâchoire, une base de tibia, la base d'un canon et une portion de phalange. MORTILLET termine par ces mots : « cette faune ne laisse aucun doute sur l'âge du gisement. C'est une station magdalénienne. » Un tel jugement fait autorité; il est seulement regrettable que l'on n'ait pas soumis au même préhistorien les silex accompagnant cette faune.

Demeurons au Long-Rocher, et venons-en à cette station du Croc-Marin si lamentablement explorée par THOMAS-MARANCOURT et dont NOUEL dit, peut-être plus pour appuyer le raisonnement qu'il soutient que pour noter un fait, qu'elle est « une des plus belles de la région. » La grotte du Croc-Marin est située sur le flanc du Long-Rocher, à 20 ou 30 mètres au-dessus de la Plaine aux Anglais, vaste cirque dénudé aux portes de Montigny. La grotte, connue de longue date, déjà agrandie en 1830 pour démasquer trois chambres, fut fouillée par Alphonse VALLOT qui y recueillit quelques silex magdaléniens et tardenoisiens (*l. c.*, XVII, [1934], p. 76); par DURAND, CHOUQUET (*l. c.*, p. 79) qui y signale l'âge du Bronze; E. DOIGNEAU, qui publia ses recherches (**187**, p. 35 et **283**). DOIGNEAU, explorant 3 mètres carrés de sable, exhuma 200 à 300 fragments de silex et de terre cuite, le tout probablement néolithique (**184**).

Puis, en 1870, la grotte fut détruite par les carriers. Ce n'est qu'en 1891 que THOMAS-MARANCOURT y entreprit de nouvelles recherches. Il explora, avec quelques ouvriers, les décombres et le sous-sol pendant deux mois, retira et cribla 70 mètres cubes de sable et réussit ainsi à circuler à l'intérieur sur un espace de 12 mètres sur 6. La relation qu'il donne de ses travaux (**465**) ne

pas d'être assez romantique, souvent naïve, et incite naturellement à la méfiance quant aux essais de classification ; il est apparent que ce spéléologue occasionnel, qui avoue être venu la Préhistoire avec ses travaux au Croc-Marin, ne fut pas capable d'identifier les silex qu'il découvrit. Voyons ses descriptions. Après de longs préambules assez étrangers au sujet, il écrit : « La grotte, telle qu'elle m'apparût au premier abord, était au point de vue archéologique une véritable Babel, tant s'y trouvaient confondus les objets les plus hétérogènes. Débris (modernes) y figuraient à côté des fragments de poterie de la plus haute antiquité (?) ». Il note aussi « le désordre des couches superficielles, fouillées, remaniées, piétinées à différentes reprises. »

Puis, émaillant son récit de remarques pour le moins déplacées, souvent fantaisistes (ne parle-t-il pas de « foyers que les femmes quaternaires, vestales farouches, entretenaient, etc. »), THOMAS-MARANCOURT poursuit ses descriptions en multipliant les exclamations puériles de néophyte, et en procédant comme pour ses fouilles, avec le plus grand désordre, sans la moindre indication stratigraphique, s'imaginant à chaque découverte rencontrer une pièce de premier ordre, avouant naïvement ses conjectures, ses déconvenues, son ignorance même. On se doute où peut conduire une inexpérience aussi manifeste. Passons-donc sans nous attarder sur ses recherches.

Le 20 février 1891, il publie l'essentiel de sa communication : « Parmi les silex nombreux que j'ai recueillis, je n'ai rencontré aucun modèle de ces haches, taillées ou polies, nommées « celtœ » (Aucun terme n'est plus imprécis, les celtœ sont les haches trouvées dans les sépultures et sont aussi bien paléolithiques, néolithiques que de l'âge du Bronze. « Seules quelques larges lames au bout pointu ou arrondi semblant avoir pu être emmanchées. La plupart des instruments sont de forme prismatique et très coupants, les uns intacts, les autres brisés en petits fragments. Les marteaux (?) et les nucleus, les pierres de fronde (?) rondes ou à éclat, sont assez communs. »

THOMAS-MARANCOURT enumère ensuite les objets portant des traces de polissages et par conséquent néolithiques, mêlés aux autres qui sont : un éclat en forme de cœur, deux casse-tête (« qu'est-ce-à-dire ? » ajoute NOUEL qui le cite), plusieurs racloirs discoïdes, une quinzaine de lames retaillées en pointes ou arrondies, trois ou quatre scies ; une quarantaine de pointes de flèches triangulaires ou allongées « en feuille de saule » (terme impropre, car il ne s'agit certainement pas d'un travail solutréen), une ving-

taine de « pointes de fées » d'une rare finesse, dix ou douzes h. pons, crochets ou hameçons (« très bizarres » !), deux pointes c flèches barbelées, une trentaine d'outils en cliquart. Le tout accompagné de débris de poterie et ossements robenhausiens, donc très récents, des monnaies gauloises et romaines.

Quel enseignement peut-on tirer de ces travaux ? D'abord, que la station est proprement néolithique. « Je n'ai rencontré dans la grotte aucun os, aucune dent qui ait appartenu à l'époque du grand ours » avoue THOMAS. On s'en doutait un peu ; le grand ours est la faune caractéristique des temps chelléens et préchelléens ! « Je ne pense pas, ajoute l'auteur, que l'on puisse faire remonter l'antiquité de ces silex au-delà de l'époque du Renne, celle de Solutré. » Ni même à un âge paléolithique plus récent. Candidement, THOMAS écrit : « Assurément, il est des pièces lourdes, non retaillées, qui semblent volontiers rappeler les époques chelléennes et moustériennes » (? ? ?). Inutile d'insister sur des remarques aussi peu rationnelles ; nous ne citons le Croc-Marin dans ce chapitre que parce que le *Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques* (VII, [1911-12], p. 16) note comme magdalénien certains silex recueillis par VALLOT et conservés au musée municipal de Fontainebleau. De toute façon le Croc-Marin n'a pas l'importance ni l'intérêt que lui portent certains auteurs. Nous le retrouverons plus loin.

A 700 ou 800 mètres à l'Ouest du Croc-Marin, vers la pointe du Long-Rocher qui domine la Plaine Verte, DOIGNEAU découvrit un autre foyer contenant 400 à 500 éclats bien mieux travaillés que ceux du Croc-Marin ; lames semblables à celles du Beauregard, souvent patinées de blanc, quelques-unes bien retouchées sur les bords. Peu de nuclei, aucun percuteur. On s'accorde pour y voir le bagage d'une tribu paléolithique, peut-être magdalénienne, abandonné autour d'un feu de camp (NOUEL, in *l. c.*, XVII, [1934], p. 853 et DOIGNEAU, **187**, p. 283).

Ne quittons pas la forêt de Fontainebleau sans mentionner la découverte faite à Recloses, dans la grotte Henri, l'une de celles qui furent si remarquablement étudiées par MM. ROYER, GRENET et DANIEL et que nous retrouverons au Néolithique. R. DANIEL découvrit un fragment d'os de 4 centimètres de long portant sur les deux faces des traits entrecroisés, très nettement gravés « particulièrement troublant car il ressemble fort à un débris de sagaie magdalénienne. » (**158**, p. 135). « Quelques petites lames minces en silex pourraient également appartenir à l'âge du Renne, ajoute l'auteur, mais le manque de stratigraphie ne nous permet pas de

faire remonter d'une manière certaine l'habitat de ces grottes à la période glyptique. L'image d'une petite lame à arêtes vives, en silex blanc, provenant de la grotte du Bohémien, ne semble pas indiquer que l'objet soit nettement caractérisable. D'ailleurs, André NOUEL, en citant la découverte (*l. c.*, XVII, [1934], p. 107) note : « quelques débris tendraient à faire croire que les magdaléniens ont passé là... Ces grottes ne semblent pas avoir servi d'habitat, mais plutôt de refuges momentanés aux tribus de l'âge de Pierre. » Ces réserves sont la prudence et la conscience scientifique mêmes.

***

Dans (**148**, p. 35) le Dr DALMON rend compte d'une excursion à la station magdalénienne des Roches et de Haut-le-Roc, à Montigny-sur-Loing; station découverte et fouillée par Numa GILLET en 1904 et 1910. A 1 m. 50 de profondeur, dans l'épaisseur des éboulis sur pente et à proximité de blocs de grès stampiens, elle a donné un outillage complet de l'âge du Renne aussi beau, dit-on, que celui du Beauregard : percuteurs, retouchoirs, nuclei, nombreux éclats de grattoirs à divers stades de fabrication; grandes lames magdaléniennes, grattoirs simples et doubles, à encoches, perçoirs, racloirs. Un os gravé aurait été retiré des éboulis, parmi les instruments (Nous avons vu qu'il n'a pas été retrouvé) et deux vertèbres de Cervidé, un bassin et des embases de cornes. Nous avons étudié cette station à l'Aurignacien supérieur, où il semble bien qu'il faille définitivement la classer (cf. NOUEL, *Bull. Soc. pr. fr.*, 10, [1936]). Dans une communication inédite qu'il m'a adressée, l'abbé NOUEL signale que le bassin et les embases de cornes ne viennent pas de la station lithique elle-même, mais d'une carrière éloignée de Haut-le-Roc, donc d'époque indéterminée.

Louis NOUGIER range dans le Magdalénien une lame et un grattoir-perçoir trouvés à Beaumoulin (**355**, p. 72) parce que ces pièces s'apparentent à plusieurs découvertes effectuées dans la couche correspondante de Beauregard. Il cite également (**353**, p. 56) une pièce en grès poli « lissoir-affinoir » aux environs de Nemours, et qui lui semble magdalénienne; nous la décrivons plus loin. Des silex polis, eux aussi, et de la même époque, lustrés à la manière de ceux du désert, provenant de notre région, sont cités par G. COURTY (**127, 128**).

Lors de la construction de l'aqueduc de la Vanne, à quelques centaines de mètres en amont de la Colonne, un ossement de renne a été relevé par les ouvriers. C'est BELGRAND, l'ingénieur de l'aque-

duc, à la fois géologue et préhistorien, qui l'a identifié. LIORET (**299**, p. 124), estime que cet ossement peut être daté du Magdalénien, ce que justifie évidemment l'abondance du Renne à cette époque. Mais on n'en a nulle autre preuve. Des bois de Cerf (embases et andouillers) quaternaires trouvés route de La Madeleine à Bagneaux, ont fait, eux aussi, l'objet d'une communication de M. Ulysse NARME (**338**).

Bien que le Magdalénien soit considéré comme exceptionnel dans la vallée de la Seine (*cf. H. p.*, [1905], p. 28), le Dr LÈNEZ a recueilli à Samoreau, vers les Pressoirs du Roi, avec les pièces moustériennes dont nous avons parlé à ce chapitre, un grattoir mince, étroit, allongé, une petite lame à dos abattu et un petit perçoir double de facture tout à fait magdalénienne. Le chercheur estime que la grossièreté des pièces est due à la mauvaise qualité du silex, ce qui reste à démontrer. Il a trouvé en outre quelques burins, le biseau taillé avec soin, « qui rappellent l'aspect général magdalénien, mais sont plus épais et plus larges »; un grattoir « à réminiscence magdalénienne, très mince, la face inférieure plane, recouverte de cortex, soigneusement retouché sur le pourtour, forme unique dans les pièces trouvées à Samoreau. » Tous ces objets sont d'identification douteuse, et doivent être plutôt néolithiques, du début de cette période, alors que l'industrie lithique offre quelque ressemblance avec les dernières époques paléolithiques, sans en avoir la minceur ni la finesse.

Louis NOUGIER mentionne (**357**, p. 129) un fragment de couteau magdalénien à patine gris-bleuâtre, au milieu d'un outillage lithique robenhausien près de Chaintréauville. Il a publié aussi (**353**) une note relative à une pièce de grès poli de même époque. Découverte dans les rochers gréseux de la rive droite du Loing, à 1 kilomètre du Beauregard, elle était enfouie à 25 centimètres de profondeur et accompagnée de lames et silex microlithiques d'un magdalénien supérieur.

L'auteur croit se trouver en présence d'un lissoir-affinoir réellement magdalénien, malgré le polissage, étant donné l'absence de toute industrie néolithique et la profondeur à laquelle il fut trouvé, dans un terrain non remanié. « La stratigraphie, très nette dans cet endroit absolument vierge, est catégorique. » Haute de 63 millimètres, sa coupe « permet de juger son admirable symétrie d'ovale un peu aplati; l'extrémité circulaire se présente également comme un dôme sphérique aplati sur deux faces. Toute la pièce est soigneusement polie. » NOUGIER pense que ce lissoir n'a pas été poli intentionnellement, mais à force de servir à affiner les

pointes d'os, les harpons et les sagaies magdaléniennes. Cette suggestion est fort plausible, mais nous n'avons, évidemment, aucun moyen de la contrôler. Disons même que de semblables trouvailles sont assez rares.

Pour finir ce chapitre, énumérons les stations relevées par NOUGIER : Magdalénien ancien (absence d'outils d'os), niveau C du Beauregard; 2e redan du Beauregard; Saint-Pierre-le-Sault (grotte du Troglodyte); Rocher noir, Mont Delo, Sablières de Poligny; Gorge blanche; Gros mont; Le Coudray, pour la rive droite du Loing. Pour l'autre rive : Les Pierres percées; la Montivier (écrit MONTDIDIER par erreur dans les *Annales du Gâtinais;* cf. DOIGNEAU, **193**, p. 98); les Sables, Chaintréauville; le Jeu de Billes; Fromonceau; Bagneaux; Le Mauny; Petit Bagneaux; La Madeleine; le Montgagnant (abris sous poudingues et plateau); Beaumoulin. Magdalénien supérieur : Beauregard (industrie des pentes).

MESOLITHIQUE

Géologie, Préhistoire. — Nous ne nous étendrons pas sur les querelles de classification. Le Mésolithique n'est pas reconnu par tous les auteurs, de même que chacun de ceux qui le mentionnent n'y comprennent pas les mêmes époques. J. DE MORGAN, qui créa cette phase intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique, explique qu'elle est nécessaire pour éviter de ranger dans l'ère de la pierre polie des industries très différentes. Nous le suivrons dans cette voie bien que ce Mésolithique soit assez mal représenté dans nos régions. Nous n'adopterons pas, par contre, les subdivisions qu'il en donne et n'inscrirons dans cet âge de transition que l'Azilien et le Tardenoisien; réservant le Campignien pour le Néolithique propre, comme l'a fait PEYRONY, lequel passe du paléolithique au néolithique sans transition.

Il y a à cela quelques raisons sans rapport d'ailleurs avec les documents locaux que nous inventorions. La nécessité d'une phase mésolithique s'explique par le fait d'abord qu'à la fin du magdalénien, les conditions géologiques se modifient à tel point que l'on a dû distinguer une nouvelle période succédant au pleistocène, et qui a nom : holocène, et qu'ensuite, le néolithique n'apparaissant que nettement plus tard, il aurait fallu faire chevaucher le paléolithique sur le pléistocène et sur l'holocène, sachant que l'influence du climat, des conditions de vie, de la faune et de la flore est essentielle sur l'évolution humaine, et qu'un changement profond d'industrie commence en ce moment. La classification géolo-

gique doit primer sur la classification préhistorique, même si, en l'occurence, la paléontologie humaine du mésolithique se rattache à celle de l'âge de la pierre taillée. Par contre, l'époque campignienne à plusieurs points de vue, (industrie, paléontologie) est nettement néolithique; il est juste d'en faire la phase préparatoire du néolithique proprement dit, ou Robenhausien.

Climat, faune, flore, habitat. — Au mésolithique, une période tempérée, humide, succède en nos régions, au froid sec et rigoureux du pleistocène supérieur; le climat ne changera plus guère jusqu'à nos jours. De même, la faune actuelle s'établit; le renne émigre vers les régions boréales; le mammouth disparaît. La flore subit des changements aussi importants. A la place des prairies de lichens qui couvraient nos plateaux, poussent des herbes épaisses; les forêts de pins font place aux bois comprenant toutes les essences actuelles. Le milieu se modifie considérablement. L'homme subit cette loi; ses mœurs, son industrie, l'art surtout, se transforment si profondément que l'on a été amené à se demander quel fut le véritable sort des dernières populations magdaléniennes. Dans le Gâtinais fontainebleaudien, malheureusement, les vestiges lithiques de ces temps-là sont à peu près inexistants, probablement parce que les hommes du Mésolithique furent moins nomades, plus sédentaires que leurs prédécesseurs. Ils n'ont en effet laissé des traces que dans des stations géographiquement très localisées.

Azilien et Tardenoisien

Industrie. — Nous ne différencierons pas ces deux époques, la première n'ayant fourni aucun document dans notre province et la seconde très peu. D'ailleurs, puisque nous n'avons à parler ni de l'art, en décadence, ni des galets coloriés qui caractérisent ces périodes, nous devons nous en tenir à l'industrie. Et cette industrie est pauvre; les pièces essentielles sont des harpons plats, en bois de cerf, souvent percés à la base, barbelé aux deux bords (probablement dérivé du harpon plat du Magdalénien supérieur); les silex taillés du type magdalénien, grattoirs, lames, de dimensions réduites. L'os est toujours en faveur, mais il n'est plus sculpté. L'aiguille à chas à disparu. GOURY, avec beaucoup de peine, distingue trois aziliens difficiles à identifier isolément. Les auteurs s'accordant pour assurer que l'Azilien n'est pas une évolution du Magdalénien, mais une civilisation qui lui succède après infiltration. Il semble toutefois que l'Azilien démontre une certaine

continuité d'industrie et que le « hiatus », la lacune constatée par certains préhistoriens, soutenue il y a une dizaine d'années encore par J. DE MORGAN (L'Humanité préhistorique, p. 79) soit fictive et résulte d'un manque de documents.

Quant au Tardenoisien, avec les mêmes caractères généraux que la période précédente, il marque l'apogée des outils de petite dimension, dits microlithiques et affectant des formes géométriques. Cette industrie dérive, croit-on, de l'Aurignacien comme l'Azilien s'apparenterait au Magdalénien. Ce sont là des conjectures.

Stations. — Le Tardenoisien est mentionné au Beauregard par Raoul DANIEL (**161**, p. 77). Sur les pentes du plateau, il a trouvé une nombreuse industrie microlithique complexe, avec de « très jolies petites pièces à allure tardenoisienne » : grattoirs sur lame, burins, nuclei, avec ou sans patine. Le terrain, bouleversé, n'a pas permis cependant d'isoler, stratigraphiquement, le magdalénien final du mésolithique (microlithes à facies géométrique). Sur le plateau, l'industrie est « pré-tardenoisienne (?) plutôt qu'azilienne ». On y rencontre de minuscules silex, avec un matériel magdalénien. Pointes triangulaires entièrement retouchées sur une face, très aigues, en silex translucide ou gris, et en jaspe rouge ; quelques trapèzes à technique tardenoisienne, une série de micro-burins à bec avec encoche, des micro-perçoirs très fins et de nombreuses lamelles et pointes microlithiques sans retouches.

Le même auteur signale que dans la grotte du « Lendemain », à Buthiers, il a trouvé un outillage presque similaire (**161**, p. 77) « se rapprochant davantage du tardenoisien de Tardenois », pièces géométriques typiques, micro-burins, pointerolles, grattoirs nucleiformes à allure aurignacienne, jolies lames en silex blond denticulées, le tout mêlé à des éclats informes. Pas de poterie. Cet outillage a fait l'objet d'une étude du même auteur dans (*B. S. p. f.*, XXX, [1933], p. 186).

Louis NOUGIER note (**355**, p. 73) que « l'Azilien et le Tardenoisien ne semblent pas représentés sur le plateau de Bézigny. » Aucune pièce n'y a été trouvée. Il décrit longuement, par contre (**358**, p. 131) les recherches qu'il effectua en divers points de la vallée du Loing, où il constata une « industrie locale intéressante » qu'il identifie au Tardenoisien évolué. « Outre que ce terme est quelque peu imprécis, écrit-il, nous ne croyons pas être en présence d'une industrie issue du tardenoisien, mais d'une industrie issue du magdalénien supérieur et contemporaine du tardenoisien

typique. » Et NOUGIER ne craint pas d'appeler délibérement cette industrie « Bagneausienne ».

Il a rencontré plusieurs centaines de pièces : des pointes triangulaires, quelques trapèzes, des micro-burins et des micro-perçoirs « pré-tardenoisiens » (lui aussi !). Il y trouva aussi « des formes abâtardies de Bagneaux, sans aucune transition, » et, dans deux surplombs magdaléniens sous poudingues, rive gauche, deux pièces microlithiques présentant des analogies avec celles de Bagneaux. D'ailleurs, suivons son inventaire : Pièce microlithique triangulaire, sans retouche (Montgagnant).

Pointe grattoir découverte entre magdalénien et robenhausien (Beauregard).

Grattoir convexe à très fines retouches (Coudray).

Lamelle microlithique retouchée (route Château-Landon-Nemours).

Grattoir concave circulaire (Bagneaux).

Grattoir épais, concave, pointe peu retouchée (id.).

Grattoir concave, bec d'aigle marqué, fines retouches, en beau silex blond (id.).

Pièce triangulaire à base droite et côtés arqués (La Groue).

Grattoir concave à bec d'aigle (Montmulon).

Lamelle retouchée de deux côtés (id.).

Pièce triangulaire très plate, très fines retouches (La Groue).

Grattoir triangulaire (La Madeleine).

Pièce symétrique légèrement pédonculée (Montmulon).

Pointe microlithique, retouches délicates (id.).

Grattoir ovalaire, retouché (id.).

Pièce triangulaire (Bezigny).

Trapèze régulier (id.).

Trapèze, bien retouché sur une face (Beaumoulin).

Grattoir quadrangulaire (Montgagnant).

On voit que NOUGIER signale le même type en de nombreux points ; lui-même fixe à treize le nombre des lieux où il découvrit des spécimens mésolithiques. C'est beaucoup pour une industrie rare, même dans des stations autrement riches que les nôtres. Gageons qu'il ne s'agit, pour la plupart, que de documents néolithiques, d'autant plus que l'absence complète d'industrie osseuse et de faune rend très délicate une classification que l'auteur voudrait rigoureuse.

Il généralise même davantage et divise en trois mésolithiques l'industrie de la vallée du Loing. Un premier constitué par le niveau du Beauregard (sauf quelques pièces) ; un second formé par l'industrie de la grotte du Lendemain et un troisième constitué par ses documents de Bagneaux.

Laissons à leur auteur la responsabilité de ces audacieuses conclusions.

Le même auteur a trouvé « le tardenoisien évolué, comprenant plusieurs pièces microlithiques délicatement retouchées, dont un perçoir très fin et un beau grattoir à forme « trapézoïdale » à Montmulon » (**354**, p. 117). Raoul DANIEL (**160**) signale lui aussi à Bagneaux un « outillage spécial » qu'il situe au « Tardenoisien évolué.

KREUTZER et DOIGNEAU (**268**) et (**22**) donnent une nomenclature de la collection Alphonse VALLOT et qui comporte une soixantaine de silex géométriques magdaléniens et tardenoisiens recueillis au Croc-Marin et au Long-Rocher. Paul BERTHIAUX (**44**) rappelle plusieurs objets (retouchoirs, lames) recueillis au Dôme d'Igny, près Montereau et qui peuvent être mésolithiques. Enfin, CABROL et PAURON ont publié (*B. S. p. f.*, [1935], p. 120) une étude sur la station tardenoisienne du point de vue du Camp de Chailly, une des seules de toute la Préhistoire située au Nord de la forêt de Fontainebleau.

La classication générale de NOUGIER comporte : Mésolithique I : Industrie supérieure du Beauregard, prétardenoisienne (avec quelques trapèzes à technique tardenoisienne ; micro-burins à becs à encoche ; micro-perçoirs ; lamelles et pointes microlithiques sans retouches). Mésolithique II : Grotte du Lendemain à Buthiers. Mésolithique III : Bagneaux-sur-Loing ; Fromonceau ; Casse-Bouteille ; Jeu de Billes ; Le Mauny ; Petit Bagneaux ; La Madeleine ; Montgagnant ; Montmulon ; Le Coudray ; Beaumoulin (rive droite).

NEOLITHIQUE

Classification, climat, mœurs. — On distinguait autrefois le Néolithique du Paléolithique par la seule différence des industries polies ou taillées. On considère en plus, aujourd'hui, que l'époque néolithique apporte avec elle l'élevage et la domestication des animaux, la notion de culture et l'utilisation de la céramique, en plus des instruments polis. Mais cet « âge de la Pierre polie » ne signifie nullement que tous les objets de cette époque soient polis. La

grande masse des instruments usuels, grattoirs, perçoirs, couteaux, demeurent façonnés comme autrefois par la retouche de lames et d'éclats. D'autres, tels que les pointes de flèches et de sagaies, les poignards furent taillés à petits éclats sur les deux faces. Le polissage fut réservé aux haches, aux ciseaux, aux gouges; mais il convient de dire que toutes les haches néolithiques ne sont pas polies, un grand nombre s'emploient taillées.

A cette époque, le climat de notre région est tempéré, moins humide qu'aux temps aziliens; la faune est celle de nos jours avec quelques espèces disparues; le cerf abondait particulièrement. On domestiqua le chien, le cheval, la chèvre, le mouton. L'homme, de chasseur qu'il était, est devenu agriculteur et pasteur; c'est là, au fond, le changement social essentiel qui caractérise l'époque néolithique; les familles se groupent; l'effort collectif naît. Même dans nos vallées où elles sont peu nombreuses, sans doute les cavernes ne sont-elles pas complètement abandonnées, mais elles servent plutôt de sépulture. Nous en trouverons de nombreuses preuves.

L'âge de la pierre polie a été spécialement étudié, en ce qui concerne le Gâtinais fontainebleaudien : pour la région de Moret, par E. CHOUQUET (**112**, p. 310); pour celle de Nemours, par Louis NOUGIER; la vallée du Lunain par A. VIRÉ (**498**); Egreville, par LETURQUE ; Montereau, par P. BERTHIAUX ; Recloses, par MM. ROYER et DANIEL; la Vignette, par DOIGNEAU, REYNIER et COLLIN; la vallée de l'Orvanne, par E. HUE (**254**).

Habitat. — L'habitat se situe, à nouveau, sur les plateaux. VIRÉ remarquera, nous le verrons, que toutes les stations néolithiques sont situées en plein air. Le régime de vie plus sédentaire de l'homme pourrait faire croire que le Gâtinais fontainebleaudien, sans cesser d'être un lieu de passage, devint plus assidûment fréquenté à cette époque et que les tribus y séjournèrent plus longuement. En fait, nous n'en avons aucune preuve. Le village néolithique de la Roche au Diable, même s'il n'est qu'un exemple d'habitats très répandus, n'empêche pas que les industries néolithiques ne sont pas plus nombreuses, ni mieux représentées chez nous que celles du Paléolithique. Compte tenu du temps et de la meilleure conservation des pièces, nous devrions avoir à dresser un inventaire d'une importance double ou triple. Or il est facile de constater que la masse des travaux et des trouvailles ne nous le permet pas. Peut-être parce que le Néolithique a moins tenté les préhistoriens; sûrement aussi parce que les documents font défaut.

Il faudra attendre les temps mégalithiques, c'est-à-dire la fin du Robenhausien et l'Enéolithique, pour voir notre bassin redevenir un des lieux de l'Ile-de-France les plus riches en documents. Fut-il fréquenté à l'époque de la pierre polie ? « Il semble bien que le Néolithique a été très répandu sur tous les plateaux, écrit l'abbé NOUEL dans une note inédite adressée à l'auteur, aussi bien sur ceux de la rive gauche que de la rive droite du Loing (à l'exception des buttes incultes de sable ou des friches de Poligny) et cela, dès le Néolithique moyen.

Le Néolithique est, avec le Tardenoisien, le seul âge qui ait été signalé dans le Nord de la forêt de Fontainebleau, d'ailleurs très vaguement. Le Dr LENEZ (**277**, p. 228) parlait en 1905 d'une station au Camp de Chailly, reconnue depuis tardenoisienne (*B. S. p. f.*, [1935], p. 120) comme nous l'avons dit. A. DOIGNEAU m'a entretenu verbalement de quelques trouvailles dans la vallée de la Solle. Tout reste à faire dans ce secteur. Nous pensons même que le Rocher Saint-Germain, sur le plateau, mériterait la visite des préhistoriens.

On se représente mal ce stade de civilisation que l'humanité atteint au Néolithique. Nous arrivons presque à l'aurore de l'Histoire, car les peuples en retard seuls ont eu un passé néolithique ; l'Egypte, la Mésopotamie, le monde Egéen ne l'ont pas connu et passèrent directement de la taille de la pierre à l'usage des métaux. Certains auteurs même vont jusqu'à faire chevaucher, en Occident, l'Enéolithique et le Néolithique, ce qui fut sans doute une réalité. Cependant, la première époque néolithique, le Campignien, doit faire exception, car elle prépare, justement, ces prodigieux progrès de l'humanité.

Campignien

Industrie. — Le plus ancien Campignien est réservé aux Kjokkenmoddings découverts sur le littoral danois, et aux Maglemoses de Seeland ; en ce qui concerne nos pays, l'industrie se localise au nord de la Gaule ; elle est composée de racloirs, couteaux, perçoirs, lames à encoches des temps antérieurs, auxquels s'ajoutent une grande abondance de tranchets et des pics. Le pic est un cylindre taillé à facettes et dont l'extrémité est pointue ou tranchante. Le tranchet est un éclat naturel retaillé soigneusement sur les bords ou laissé à vif. Pas de haches polies, mais des haches taillées et souvent en grand nombre, à ce niveau. Le tranchet en

est le précurseur. La poterie apparaît, grossière, mal cuite, non faite au tour, imprégnée de calcaire, mais abondante, surtout l'assiette.

La Vignette

Fouilles, intérêt, industrie. — La plus belle station campignienne de la région est celle de la Vignette, découverte par le Dr DURAND, de Bourron et signalée en 1873 par E. DOIGNEAU à la société archéologique de Seine-et-Marne. Il lui a consacré plusieurs pages de son livre sur Nemours (**193**, p. 132 à 136) et deux études en 1875 (**188** et **189**). Depuis, la station a fait l'objet de nombreuses communications de MM. CAPITAN (**88**); E. COLLIN, FOUJU et REYNIER (**117**); E. COLLIN (**116**); Dr Henri DALMON (**132**); GRIVOIS (**241**); LAVILLE (**273**); Paul DE MORTILLET (**335**); REYNIER (**415, 416**); voir également Aug. MALLET (**308**).

Elle est située au Sud de la forêt de Fontainebleau, entre Recloses, Bourron et Villiers-sous-Grez. Sur le flanc d'un monticule sableux hérissé de blocs de grès, elle occupe une surface de 800 mètres carrés. Le sol est jonché d'éclats jusqu'à 80 centimètres de profondeur. De dimension variable, tantôt minces, tantôt volumineux, ces éclats possèdent tous leur bulbe de percussion et s'apparentent, d'après COLLIN, aux formes néolithiques. Quelques nuclei, petits; lames minces, régulières, rarement retouchées; percuteurs en grès irrégulièrement arrondis, dont quelques-uns ont le volume du poing. Certains sont de forme spéciale, munis d'une sorte de manche retaillé; des enclumes (?). Peu de grattoirs, racloirs, tranchets; avec des ébauches de haches néolithiques.

Le grand intérêt de La Vignette est d'être la station typique de toute la région où l'on ait travaillé le grès. Les roches environnantes, anguleuses, crevassées sont en cliquart extrêmement dur. Les éclats que l'on peut en obtenir sont presque aussi minces que ceux du silex, mais moins tranchants. Le procédé de taille fut le même que pour le silex. Parmi les morceaux enfouis dans le sable, beaucoup possèdent, dit DOIGNEAU, une teinte fuligineuse qui n'existe qu'à leur surface et n'atténue en rien le brillant du cliquart. Paul DE MORTILLET estime que l'atelier n'a pas servi d'objet d'échange. Ni dans le département, ni dans les régions limitrophes on n'en signale de semblables.

Cependant, au lieudit Rossigny, près de Moret, à 10 kilomètres de La Vignette ,E. CHOUQUET notait en 1876 des restes de foyers avec quantité d'éclats de grès lustré au milieu d'outils de

silex (**110**), haches et poteries. En 1890, à Cormeilles-en-Parisis (S.-et-O.) A. DE MORTILLET signalait (*Bull. soc. Anthr. de Paris*, p. 603) un foyer néolithique contenant 7 pièces de grès (haches, broyeur, molettes, éclats et grattoir). « Proviennent-ils de La Vignette ? se demande Paul DE MORTILLET. Je suis tenté de le croire, tout au moins pour certaines pièces car j'ai trouvé, il y a une dizaine d'années en fouillant cet atelier des grattoirs semblables. La hache polie peut bien venir aussi de La Vignette. Mais, ajoute l'auteur, les instruments de ce gisement ont été employés presque exclusivement sur place. »

On a trouvé aussi à cette station un type de bloc de grès d'usage indéterminé, peut-être réserve de matière première, et un instrument à peu près triangulaire, généralement tronqué, dont un des côtés est formé par la surface naturelle du grès et une des extrémités se termine en biseau ou en pointe mousse. DOIGNEAU y voit un rabot; d'autres auteurs un tranchet ou un ciseau. Pas de faune ni de poterie ni de foyers; aucune trace de polissage. L'attribution est de ce fait, assez délicate; mais on peut classer la station dans le Néolithique ancien, donc dans le Campignien, sans trop d'hésitation.

MM. CAPITAN, D'AULT-DU-MESNIL et A. DE MORTILLET ont pratiqué quelques fouilles et déclarent qu' « il ne saurait être question de l'attribuer au paléolithique. Aucune forme ne permet cette détermination. La présence du tranchet et l'absence de toute industrie polie les incite à admettre que cette station est campignienne ou tout au moins néolithique primitive. » Tel est également l'avis de Paul DE MORTILLET « l'atelier de La Vignette date bien du Néolithique, écrit-il, malgré la grossièreté de la taille due à la matière employée et malgré la présence de pièces affectant des formes paléolithiques. A. DUMONT et VAUVILLÉ, pour justifier la présence d'une industrie gréseuse à La Vignette, observent qu'ils ont, au cours de recherches personnelles, trouvé de semblables documents dans d'autres départements; mais VAUVILLÉ ajoute (*Bull. Soc. Anthr.*, 17 juillet 1897, p. 428) que les grès de La Vignette ne doivent pas être néolithiques « car ils ont beaucoup d'analogie, de forme et de taille, avec les grès de l'Aisne qui sont de taille antérieure à l'époque néolithique. »

Malgré cette opinion, La Vignette peut prendre place dans ce chapitre, jusqu'à ce qu'une moisson plus importante permette une précision plus rigoureuse, mais probablement toujours dans le cadre du Néolithique ancien.

Région de Nemours

Louis NOUGIER remarque (**355**, p. 73) que « la période campignienne est bien représentée à Beaumoulin » qui fut, selon lui, un habitat assez important. Très proche de la station paléolithique supérieure, à une quarantaine de mètres du versant de la vallée, elle contient : des pics, dont un en beau silex gris bleuâtre non patiné et un autre laissant paraître à la partie supérieure quelques légères traces de polissage ; des hachettes campigniennes soigneusement travaillées, mais très évoluées, proches du Robenhausien ; des pointes retouchées avec finesse et régularité, d'une patine blanc jaunâtre, ou de forme triangulaire, même retouche, même patine.

NOUGIER signale dans les pièces de cette époque deux patines particulières, une blanche terne et une blanche jaunâtre. Les silex non patiné sont d'un gris bleuâtre. Il classe la station dans le Campignien II et III, car il est « assez délicat de les différencier dans nos régions. »

Ce même néolithique ancien est signalé par Louis NOUGIER sur le plateau de Bézigny ; il y fut reconnu également par A. CHEVILLON (B. L., 1933, p. 188 et note).

Louis NOUGIER admet dans le Campignien IV l'importante station du Petit Bagneaux, décrite dans (**377**, p. 179). En fait, la rareté des documents polis comparée à l'abondance des pièces taillées rend vraisemblable cette opinion. Découvert en juillet 1932, ce gisement a donné, en trois mois de recherches, 800 silex travaillés, 500 retouchés, 300 outils et pièces ; il est situé au lieudit « Petit-Bagneaux », cadastre de Bagneaux-sur-Loing, section C, A, 2e feuille. La densité des objets est forte surtout au sommet de la déclivité qui tombe dans les vallées sèches de Faÿ-lès-Nemours. Sur le plateau, ils sont plus rares, et se retrouvent sur le mamelon de Mauny, signalé par E. DOIGNEAU.

D'une manière générale, les pointes de flèche y sont rares, les tranchets et les pics nombreux. Les haches polies sont rares, moins cependant que les haches taillées qui sont soigneusement travaillées et dont certaines portent des traces de feu. « Une petite hache de 8 centimètres, très étroite, est une intéressante transition entre le pic campignien et la hache. » Une autre est retaillée, à patine blanche, plus récente. Certaines sont en grès taillé (Campignien IV). Les pics, par leur nombre et leur beauté, classent la station. Ils sont de taille assez petite de 0 m. 07 à 0 m. 12, de travail

soigné, en silex blond foncé, sans la moindre altération de patine. Ils allient les techniques campigniennes et robenhausiennes, mais sont « plus près des dernières que des premières. »

Les tranchets constituent l'outillage typique. De forme régulière, ils s'inscrivent dans un triangle isocèle et sont de longueur assez constante (0 m. 04 à 0 m. 06); leur largeur oscille entre 0 m. 05 et 0 m. 02; quelques-uns sont multiples et se combinent avec pic, perçoir, etc. Peu de tranchets à encoches latérales. Aucun ne présente la moindre patine. Leur date est donc d'un campignien récent. Les grattoirs sont nombreux, taillés sur éclat, rarement sur lame; convexes pour la plupart, retouchés; les grattoirs concaves sont cependant mieux représentés que dans d'autres stations (Montbouy, par exemple). Quelques-uns sont en ogive (influence paléolithique).

Les coches sont de divers modèles, ouvertes, ou petites. Elles sont assez nombreuses pour permettre à NOUGIER de classer le gisement dans un « néolithique moyen. »

Quelques scies, difficilement identifiable. Plusieurs racloirs grossièrement retouchés. Des perçoirs, les uns grossiers, les autres plus finement travaillés. Peu de lames; une à encoche. Un burin de technique tardenoisienne. Une pointe de lance soigneusement retouchée, de faible épaisseur, avec coche à la base. Un grattoir pédonculé. Plusieurs rognons informes utilisés comme nuclei. Quelques percuteurs doubles allongés, de nombreux sphériques très beaux. Trois broyeurs en grès et d'autres pièces indéterminables.

En résumé, le Petit-Bagneaux se caractérise par le pic, le tranchet, le grattoir concave, la coche, ce qui permet « de ranger la station dans le néolithique moyen à larges influences campigniennes. »

***

Armand VIRÉ, dans son étude sur la vallée du Loing (**498**, p. 35) écrit : « le grand peuplement de la vallée ne commence guère qu'avec le Campignien et se poursuit, tout particulièrement intense, dans tout le Robenhausien » où nous le retrouverons. L'auteur mentionne de nombreux percuteurs, « de non moins nombreux nuclei »; des pics et des tranchets en abondance, de facture campignienne, assez grossièrement taillés, certains plus finement travaillés. Les tranchets les plus fréquents ont de 2 à 5 cm.; VIRÉ en note un de 11 cm. Le reste de l'outillage peut prendre place au Robenhausien. Notons une constatation de l'auteur : « C'est uni-

quement sur les hauteurs que nous trouvons les outils campignens » tandis que les stations Robenhausiennes tendront de plus en plus à gagner le fond de la vallée.

A. CABROL et H. LAMARRE ont signalé, en 1929 (**82**, p. 469) un atelier de taille campignienne au Haut-Plateau, sur le territoire de la commune de Jablines.

Le répertoire de NOUGIER (**373**) cite : Néolithique ancien, grattoirs épais à retouches grossières, en silex blond : Bézigny. Campignien II et III, tranchets abondants, apparition de la hache taillée, pics rares, à Girolles et Lagerville; Beaumoulin Campignien IV évolué : Mauny, Montbouy.

Robenhausien

Mœurs, industrie. — Le passage du Campignien au Robenhausien s'effectue insensiblement; mais à ce stade évolué du Néolithique, on observe de nombreuses espèces d'industries qui, bien que présentant un air de parenté par suite des exigences du matériau, sont absolument indépendantes les unes des autres. La caractéristique générale qui importe surtout pour nous. c'est l'abondance des pierres polies : haches, herminettes, ciseaux et gouges et la poterie ornée. Le polissage s'effectue sur un polissoir en grès, à cuvette ou à rainures, dont notre région est particulièrement riche. Mais les hommes du robenhausien cultivèrent les champs, élevèrent les animaux, broyaient les grains et se nourissaient de farine cuite. Ils creusaient le sol pour en extraire le silex; ils tissaient le lin, se construisent des habitations et des pirogues. Les arts, disparus au magdalénien, renaissent, quoique timidement.

Cette subdivision du Néolithique, importante plus par la richesse des documents qui nous sont parvenus que par sa durée, comporte plusieurs courants dont le détail ne nous intéresse pas directement. Notons les périodes que l'on y compte :

Robenhausien I : Antérieur aux dolmens, caractérisé par les haches taillées et polies de forme triangulaire, dont la section présente deux pointes ogivales.

Robenhausien II : Dolmens simples; haches rectangulaires, à bords équarris.

Robenhausien III : Allées couvertes; haches épaisses à bords équarris, de section presque carrée à la partie médiane; beaux couteaux de silex avec manches, de type effilé.

Robenhausien IV : Coffres de pierres, haches marteaux perforées, couteaux de silex avec manche, type à lame large et poignée

mince. Dès cette période, il y a infiltration de l'industrie du métal; l'Enéolithique chevauche sur le Néolithique.

Stations. — Tous ceux qui ont exploré le gisement du Beauregard sont d'accord pour reconnaître qu'il contient peu de documents néolithiques, ce que Raoul DANIEL explique fort plausiblement en disant que « le néolithique de nos régions se trouve surtout localisé sur les plateaux fertiles » comme Bagneaux, alors que le promontoire rocheux du Beauregard convenait mal à la culture (**161**, p. 78). NOUGIER est du même avis : « Couche A, néolithique, très rare sur notre fouille (**376**, p. 175). Cependant, le premier chercheur ajoute : « A notre avis, cependant, le robenhausien est plus abondant au Beauregard que l'on pourrait le supposer, car des pièces dépourvues de patine, à allure plus ou moins magdalénienne, sont rattachées à ce dernier niveau. »

Si l'on s'en tient à l'industrie classique, DANIEL n'a trouvé qu'une pointe de flèche à tranchant transversal; un double ciseau retouché, une extrémité de pic présentant une cassure « en bois vert »; plusieurs gros grattoirs typiques du robenhausien; deux pointes courbes; un perçoir; un percuteur et plusieurs éclats et lames retouchées. Aucune poterie, ce qui est assez surprenant.

Quelques rares haches furent trouvées au Beauregard. DOIGNEAU en signale une, taillée; SOUDAN, deux polies et entières; DANIEL note quelques « rarissimes fragments de haches polies glanés à une faible profondeur »; R. NEVEU, de Bagneaux, deux polies; CHEVILLON, une taillée et un tranchet; NOUEL, une polie, deux taillées, une demi-taillée, un fragment de polie (cf. : *B. L.*, XVII, [1934], p. 105, note; [1930], p. 79, note et 83). Paul BOUEX en a recueilli un fragment de polie dans un abri, au bas du Gros Mont (**57**, p. 11). FOUJU, sur des milliers de pièces, n'a exhumé que trois fragments de l'âge néolithique : une pointe de flèche à tranchant transversal, un tranchet, un fragment de hache polie.

M. VERNATIER, de Nemours, conservait dans sa collection un fragment de voûte cranienne d'homme. FOUJU retira, en 1896, de sous une roche, en couche profonde, un crâne humain probablement néolithique, provenant sans doute d'une sépulture qui aurait, suivant l'avis de NOUEL, entamé la couche inférieure, les deux niveaux stratigraphiques étant superposés l'un l'autre sans étage stérile intermédiaire. Ce document a été brisé à l'Ecole d'Anthropologie (BOUEX, p. 18 et *B. L.*, XVII, [1934], p. 103). Il est probable que ces crânes n'avaient pas grand intérêt, car au néolithique, depuis longtemps, la morphologie osseuse moderne est acquise.

BOUEX, qui constate l'absence totale d'outillage lithique robenhausien au Beauregard, note par contre une importante moisson de poteries de même époque, mélangés à d'autres fragments d'âge postérieurs : gallo-romains et moyenâgeux, notamment à la grotte du Troglodyte. Certains sont « courbés dans un seul sens et paraissent avoir appartenu à des sortes de jattes ou écuelles à bords droits. La pâte est grossière et contient des graviers, elle se brise facilement. La paroi extérieure est jaune-rouge foncé; la paroi interne brun clair. La cassure noirâtre indique une poterie mal cuite. »

BOUEX remarque une particularité qui, étant donné sa rareté dans notre région, prend une certaine valeur, c'est que ces tessons portent des traces d'ornementation. Un fond de vase, de pâte grossière et bulbeuse, semble avoir été terminé avec un silex qui lui a laissé des sortes de facettes à la partie latérale; un autre fragment présente des empreintes de tiges végétales (serait-ce fortuit, et dû à un contact avant cuisson ?). Un troisième, paroi et fond d'une écuelle, avec grain de graviers et matières organiques dans la pâte, offre sur une surface bosselée, mais lisse, cinq rangées de batons ou de virgules creusés avec un objet grossièrement appointé, mais non aigu. L'auteur donne le dessin de ce fragment, dont l'ornementation paraît être artificielle et non accidentelle, étant donné la régularité du motif. Enfin, BOUEX signale un dernier fragment avec empreintes digitales régulières.

DAGUERET et HUE, (*H. P.*, V, oct. 1907, p. 289) signalent 8 haches taillées et polies, dont une en grès, trouvées dans les champs, près du menhir de la « Pierre Cornoise » au milieu d'un outillage paléolithique divers, sans ossements.

Dans le canton de Montereau, Paul BERTHIAUX signale des haches en silex, polies, hachettes et herminette au Tertre Guérin (**44**, p. 334) et d'autres à La Grande Paroisse. Sur les plateaux qui dominent Château-Landon, BAFFOY notait en 1889 (**28**) un certain nombre d'ateliers et de stations néolithiques.

***

Les travaux de plusieurs chercheurs ont été réunis, en même temps que les siens propres, par Armand VIRÉ, en ce qui concerne la Vallée du Lunain (**498**). VIRÉ pense que les peuplades néolithiques se sont « implantées solidement tout le long du Lunain, depuis sa source jusqu'à son embouchure. » La station qui lui paraît avoir été la plus importante de la vallée est celle de Pier-

rières, entre Lorrez et Paley. Elle a fourni à elle seule la majorité des instruments de silex récoltés.

Les gisements de plein air seul existent ; les outils sont mélangés et ne peuvent être étudiés qu'au point de vue morphologique, et non à celui de leur âge absolu. On peut conclure cependant que la majeure partie des stations du Lunain remontent au Robenhausien ancien étant donné la présence d'une industrie polie archaïque mêlée à celle du Campignien proportionnellement assez abondant. Malheureusement, VIRÉ s'étend davantage sur l'utilisation générale des instruments cités que sur le nombre et l'intérêt des découvertes. De sorte qu'il est difficile de classer ses trouvailles.

Il mentionne « de nombreuses variétés de formes et de tailles de haches taillées, depuis les spécimens atteignant 20 cm. et plus jusqu'aux modèles de 3 à 4 cm. ». Quant aux haches polies, on les trouve au Lunain à tous les degrés de la fabrication. « Beaucoup de haches taillées devaient être destinées au polissage. » Il y en a d'ébauchées et d'achevées. « La matière de ces haches est le silex de la craie, roche locale la plus abondamment répandue tout le long de la rivière. » Assez fréquemment, notamment près de la Roche au Diable, elles sont en grès dur ; quelques-unes sont en silex lacustre (meulière de Brie ?) Exceptionnellement, on en trouve en roches éruptives (Diorite, syenite, etc.) importées.

VIRÉ note aussi des grattoirs pédonculés ; des perçoirs très fréquents (entre 2 cent. et 14 cent.) ; des scies, en moins grand nombre, de type classique ; des retouchoirs « nombreux dans notre outillage » ; beaucoup de lames (jusqu'à 20 cent.) ; des pointes de flèches dont plusieurs en forme de feuille de saule, comparables à celle de Solutré ; « relativement fréquentes dans notre vallée, (elles) peuvent passer pour le bijou de notre outillage néolithique. »

Puisqu'il est impossible de différencier le Néolithique récent de l'ancien d'après les notes de VIRÉ, mentionnons l'énumération qu'il donne des stations principales de la vallée et ses observations : En dehors de Pierrières, enregistrons : Les Richoux, Villechasson, Villefranche, La Robinerie (Chevry), Géfontaine, La Croix Blanche, la Montagne Sainte-Anne (Gros-Orme), la Pierre Frite, les Ortures, Levelay, Villemaréchal et Saint-Ange-le-Vieil (rive droite), Vaux-sur-Lunain, le Château-Gaillard (Normandie, Chaume), le bois de la Latte, Paley, Préaux (vallée). L'intérieur du plateau ne paraît pas avoir été habité, d'après VIRÉ, d'une façon permanente. L'auteur remarque que les stations du plein épanouissement néolithique se trouvent sur les hauteurs, voisinant avec celles du Campignien.

Louis NOUGIER constate de son côté : « Si l'évolution de l'habitat du paléolithique supérieur au Campignien fut un rapprochement vers le confluent (vallée du Loing) pareille remarque peut être faite pour l'évolution du Campignien au Robenhausien. » (**355**, p. 74). Et il ajoute, en ce qui concerne le plateau de Bézigny : « L'industrie lithique de cette période y est très importante et nous permet d'envisager au confluent l'existence d'un atelier. L'abondance des éclats est considérable mais les pièces finies y sont assez rares. Nous aurions pu recueillir plusieurs dizaines de percuteurs, mais une vingtaine seulement méritaient d'être ramassés par leur forme et leur travail. » Et NOUGIER, après avoir noté une « abondance de percuteurs et de nuclei » ajoute : « L'habitat est antérieur au Robenhausien et lorsque la pratique du polissage s'étendit, les grès de la rive furent utilisés comme polissoirs. »

Sur le même plateau, parallèlement au Loing, NOUGIER explora une étendue de 1800 mètres et reconnut « des stationnements (robenhausiens inférieurs) importants. A Beaumoulin et à Bézigny, le matériel est le même. Les grattoirs sont les plus nombreux : épais, triangulaires, ovales; convexes (fréquents). L'outillage est complété par des tranchets, des pièces triangulaires (surtout à Bézigny) et des haches taillées ou prêtes au polissage.

Dans son inventaire général (**373**) le même auteur cite : Néolithique à larges survivances campigniennes à Bagneaux, Petit Bagneaux, Montmulon, Montgagnant. Néolithique moyen, le plus riche de notre région à Fromonceau, Casse-Bouteille, Bagneaux, La Groue, La Madeleine, Beaumoulin, Girolles, La Miguernetterie.

***

De la plus récente phase du Robenhausien, c'est-à-dire de l'époque qui confine à l'âge du Bronze, nous possèdons de très intéressants souvenirs. Disons tout de suite que les Grottes de Recloses, fouillées avec tant d'ardeur par les Naturalistes du Loing et qui prennent leur place ici, n'ont malheureusement pas donné de documents en rapport avec ce qu'on attendait d'elles; leur importance est assez restreinte, pour plusieurs raisons; nous en reparlerons.

La découverte capitale relative à cette époque est sans contredit celle du village néolithique de la Roche au Diable, qui fournit de précieux renseignements sur les constructions de nos ancêtres préhistoriques, et constitue la curiosité la plus intéressante de notre région.

Le village de la Roche au Diable. — Non loin deTesnières et de la Noue Blondeau, commune de Paley, installé au fond de la vallée, près du polissoir du même nom, le village de la Roche-au-Diable fut découvert en 1889 par un carrier, Henri NIVERT, qui l'explora superficiellement. Les fouilles furent reprises plus sérieusement en 1892, par Armand VIRÉ qui en donna une première description la même année (**489**, p. 610); puis, consigna ses travaux dans sa brochure sur la vallée du Lunain, en 1926 (**498**, p. 65). L'étude de VIRÉ est fort heureusement très complète, bien que partielle, car le village a disparu depuis. Nous suivrons fidèlement son rapport.

NIVERT trouva en premier lieu des débris de muraille à pierre sèche, sous les racines d'un chêne. Il dégagea une enceinte rectangulaire, en blocs bruts, mesurant environ 2 m. 50 × 3 mètres, interrompue par une ouverture sur le côté Sud. La muraille avait 0 m. 40 à 0 m. 60 au-dessus du sol primitif et était elle-même recouverte par 0 m. 20 à 0 m. 40 de terre végétale. Vers chaque angle de la construction et vers le milieu de chaque élément était ménagé un trou rempli de terre et d'écailles charbonneuses qui représentaient l'encastrement de poutres verticales ou légèrement obliques ayant formé, de l'avis de VIRÉ, la charpente des parois et du toit de la cabane.

Quelques dizaines de centimètres plus à l'Ouest, NIVERT rencontra une construction circulaire en calcaire et grès, très différente de la première. L'entrée consistait en deux gros blocs se rejoignant au sommet et dont l'ouverture formait un triangle. Des cendres en occupaient le fond et le sol d'argile et de pierre sur lequel elles reposaient était entièrement cuit sur une épaisseur de plusieurs centimètres. Il s'agit, selon VIRÉ, d'un four ayant dû servir longtemps et souvent mis à l'action d'un feu violent. Devant l'entrée, on trouva un gros tas de coquilles d'escargots mélangées de cendres.

Un mètre à l'Ouest, une seconde cabane semblable était mise au jour, avec porte, foyer et terre cuite. Sur une même ligne, six autres cabanes mitoyennes furent découvertes, édifiées sur le même modèle, avec les mêmes dimensions (2 m. 50 × 3) et un four analogue. Elles étaient suivies de deux autres plus grandes (3 m. × 3 m. 75) sans trace de foyer. Ensuite venaient trois cabanes du type des sept premières, dont l'axe général s'inclinait quelque peu au Sud-Ouest; puis, une muraille remontant un peu au Nord-Ouest, que VIRÉ n'a pas suivie jusqu'au bout. Devant les trois der-

nières cabanes, un important dépôt de cendres contenait des pierres dressées et des éclats de grès (foyer rustique ?).

Dans toutes ces cabanes, la maçonnerie consistait en pierres sèches de tous calibres, en grès et en calcaire, posées à plat les unes sur les autres, sans ciment d'aucune sorte. Certains blocs mesuraient 1 m. 18 × 0 m. 94 × 0 m. 51, d'autres avaient la grosseur du poing. Les dix cabanes pourvues de foyer représentaient visiblement autant de maisons d'habitation, de cases familiales. Quant aux deux plus grandes, VIRÉ suggère qu'elles pouvaient être des magasins à provisions, ou des cases cultuelles. Le four qui complétait l'ensemble, servit incontestablement à la cuisson des aliments, à en juger par les débris trouvés autour.

Dans les cendres intérieures ou extérieures aux cabanes, on recueillit plusieurs haches de grès piqueté et poli, des débris de haches en silex, des lames et des fragments de grès éclatés par le feu ou par percussion ; ainsi que des morceaux de meules à grain en cliquart, dont une presque entière, très différente des meules gallo-romaines et gauloises, grossièrement hémisphérique, polie, creusée par l'usure sur sa partie plane. Son diamètre était de 0 m. 45 × 0 m. 37 × 0 m. 20. Quelques broyeurs (écrasoirs) ont été également retrouvés. NIVERT aurait exhumé aussi une hache en bronze très oxydée et friable.

L'importance de cette découverte apparaît nettement. Elle apporte une contribution précieuse et vivante à l'histoire des peuplades qui habitèrent nos régions à l'aurore des âges énéolithiques.

Grottes de Recloses. — Nous avons cité, au début de ce chapitre, les grottes de Recloses. Ces gisements ont été l'objet de recherches très importantes, méthodiques, scientifiques, de la part des Naturalistes de la Vallée du Loing. Elles furent les premières stations de notre région à être fouillées consciencieusement et par des personnes compétentes. Malheureusement, alors que leur situation géographique et orographique laissait supposer qu'elles pouvaient contenir des documents intéressants pour la Préhistoire, il s'est trouvé qu'elles ne fournirent pas de renseignements relatifs au Paléolithique et peu en ce qui concerne le Néolithique ; leur richesse consiste surtout en objets Carolingiens, moyenâgeux et de l'époque du bronze. Une étude très complète de ces stations a été publiée par les auteurs des recherches (**30** et **158**).

Le terrain exploré comprend le versant Nord de la vallée Sèche, depuis le Réservoir de Recloses jusqu'à la vallée Cousine, sur une étendue de 750 mètres. Les fouilles furent entreprises en

1921 par MM. le Dr Maurice ROYER, Louis BARBE, Raoul DANIEL et André GRENET. Elles portèrent sur plus de quinze grottes, cavernes ou abris et se poursuivirent jusqu'en 1928. L'exploration s'effectua dans des conditions particulièrement difficiles étant donné l'exiguité des souterrains, mais fut menée avec patience et méthode.

L'abri des Francs, ou Grand Abri, situé au sommet Est de la vallée Cousine n'a donné que quelques rares éclats de poterie. La grotte des Deux-Chambres, sur le plateau du versant Est de la même vallée n'était pas plus riche. Elle a fourni en 1908, au Dr DALMON, une pierre à aiguiser en beau grès lustré et du fer. La grotte du Petit-Puits et le Petit Abri donnèrent quelques éclats sans retouches. La grotte du Curé contenait : 1 éclat patiné sans intérêt; 1 petite lame mince à arêtes vives; 1 petite lame retouchée sur une arête et à l'extrémité.

La plus intéressante de toutes, au point de vue préhistorique, est la grotte du Bohémien, composée de plusieurs chambres et dont le Dr ROYER pense qu'elle « a pu être habitée un certain temps à l'époque de la pierre taillée » (*B. L.*, XI, [1928], p. 112). On en a extrait :

5 rognons de silex brut à débiter;

1 scie à une seule coche très bien retouchée, avec craquelures produites par le feu;

1 beau percuteur formé d'un rognon de silex provenant des poudingues; deux éclats ont été enlevés pour faciliter la préhension; point de frappe à étoilures;

1 grattoir robenhausien;

1 lame mince que nous avons située au Paléolithique;

1 silex microlithique retouché;

2 lames utilisées et craquelées par le feu;

2 éclats dont l'un des taillants présente de fines dentelures;

24 éclats en silex blond, quelques-uns à patine ocreuse, la plupart ayant subi l'action du feu.

Une autre grotte, celle du 1er Juin, a fourni, dans le foyer :

36 éclats de silex peu ou pas retouchés;

1 éclat portant sur une de ses arêtes de minuscules dentelures;

1 petit grattoir retouché en arc de cercle;

1 éclat de quartzite taillé;

1 pointe de flèche à tranchant convexe et à retouches bifaciales de facies robenhausien.

Non loin de cette grotte, la Caverne du 18 Janvier a permis de dégager :

1 petit tranchet néolithique retouché sur les deux faces;
1 éclat retouché;
2 éclats sans caractère.

La grotte Henri, découverte par Henri THIBAULT, donna :

1 petit racloir soigneusement retouché;
1 grattoir présentant une arête écrasée (retouchoir ?);
1 os gravé mentionné au paléolithique;
2 nuclei dont un servit de rabot;
18 éclats sans retouches;
1 galet de rivière à grain fin (lissoir ?).

Enfin, la grotte de la Cheminée fournit le matériel suivant :

1 fragment (de hache polie ?) trop incomplet pour être déterminé;
1 petite lame retouchée en perçoir;
1 gros ciseau taillé sur deux faces usagé avec partie du cortex conservée (coupoir ?);
1 éclat de silex blond usagé;
1 petit grattoir carré microlithique;
8 éclats;
1 os brûlé et poli portant des traits gravés.

Le sable de ces grottes, criblé, a donné d'innombrables échantillons de poterie et débris de céramique historiques. « Nous avons pu sélectionner quelques tessons nettement néolithiques », écrit DANIEL (**158**, p. 137).

En résumé, les fouilles exécutées dans les grottes de Recloses ont fourni une centaine de pièces ou éclats de silex à facies robenhausien, ainsi que des tessons de poterie « vraisemblablement de la même époque » (DANIEL). Ces résultats ne sont pas, on le voit, d'une importance particulière. Leur intérêt réside surtout en ce qu'ils montrent que les refuges, actuellement inconnus (avant les fouilles) des habitants de Recloses et peu accessibles ont constitué, comme le dit le Dr ROYER, des cachettes sûres au cours des périodes protohistoriques et historiques.

DANIEL reconnaît que leur exiguité et leur obscurité, loin de carrières à silex, dépourvues d'eau, ne les prêtaient pas à un séjour prolongé des tribus nomades paléolithiques, ni aux cultivateurs néolithiques. Elles n'ont « pas, à proprement parler, servi d'habitation, mais plutôt de refuges momentanés. » DANIEL suggère l'hy-

pothèse de grottes sépulcrales ou de simples abris de chasse. Le sol sableux en a été remanié à plusieurs reprises; on n'a donc pas pu découvrir d'objet « *in situ* », « mais les caractères morphologiques du mobilier recueilli nous autorisent à signaler le passage des hommes de la pierre polie à la fin de l'époque robenhausienne » (DANIEL, **158**, p. 135).

***

Lagerville. — Récemment, Léon LETURQUE a publié (*B. L.*, XVIII, [1935], p. 116) le résultat de ses fouilles pratiquées de 1931 à 1935 aux environs de Lagerville, entre Chaintreaux et Bransles, sur la route de Souppes à Egreville. La station-atelier avait déjà été notée par NOUGIER (**366**, p. 498). A part quelques pièces paléolithiques que nous avons mentionnées à ce chapitre « toute l'industrie, homogène, non pas seulement de par sa patine qui est le plus souvent la patine blanche ou bleuâtre des terrains calcaires, mais de par sa technique; tout l'ensemble de l'outillage de Lagerville est néolithique, et néolithique récent. »

LETURQUE présume que « les plateaux des environs de Lagerville ont été habités dès les temps néolithiques et bien avant l'occupation gallo-romaine qui y a laissé également sa trace. Il pense que le pays était alors plus humide et qu'il connaissait la culture des céréales. Les gisements les plus abondants furent trouvés aux Ordons, à la Grande Vallée et aux Grands Bouts; mais quantité d'outils et d'éclats furent découverts « un peu partout » : au Trou rouge; au chemins de Mai et de l'Eglise; aux Pierrières; aux Cheneaux; aux Terres Noires; au Chêne Blanc; aux Montagnes, etc.

La nomenclature des découvertes comprend :

1 hache en pierre dure (10 × 4 × 3); 1 hachette en pierre grise piquetée (7 cm.); 1 hache en grès siliceux au tranchant retaillé, pointue à l'autre bout (10 cm.); 2 morceaux de haches polies.;

18 haches polies en silex de 6 à 13 cm. de longueur sans pointue à l'autre bout (10 cm.); 2 morceaux de haches polies;

86 débris de hache polies toutes brisées selon la ligne transversale qui coupe l'axe à angle droit;

35 haches taillées en silex de 5 à 17 cm. de longueur; 3 d'entre elles portant des traces de polissage et rendant les autres vraisemblablement contemporaines; 4 ébauches de hache dont une de 27 × 12 × 9 cm. et 18 morceaux de haches;

37 haches-ciseaux, à Lagerville, se rapprochant de certains tranchets;

69 pics de 3 à 15 cm. ; 8 morceaux de pics et petit pic à trois facettes ;

14 pics-ciseaux se terminant par un biseau coupant ;

93 tranchets de 5 à 6 cm. dont 1 pointe-tranchet « admirable », au tranchant impeccable et 1 tranchet-taraud à face inférieure plane ;

23 grattoirs sur lame épaisse et grossière ; 83 grattoirs sur éclat ; 63 grattoirs discoïdes ; 1 grattoir concave ; 1 caréné ; 1 caréné surélevé, étroit et allongé ;

36 racloirs, 1 avec double coche, 1 à bord retouché abrupt ;

140 lames non retouchées dont une très belle de 12 cm. ; 2 lames pointes sans retouche et 1 épaisse en cliquart (8cm.) ;

32 lames retouchées ; 6 lames appointées ; 6 éclats appointés, 16 lames avec coche intentionnelle ; 1 lamelle étroite ; 1 lame très plate ; 1 éclat foliacé plan ; 1 lame brisée à base pédonculée ; quelques microlithes retouchés sur les bords ;

4 pointes de flèches avec ailerons et pédoncule ; 7 triangulaires ou foliacées ; 3 triangulaires avec tranchant transversal ; 1 microlithique ;

1 écorçoir à face plane ; 1 plus petit ;

1 rognon brut ; 1 rabot ; 1 hachoir ;

4 disques ; 4 retouchoirs ; 3 scies à double encoche ;

13 perçoirs ; 2 burins ;

22 nuclei dont 5 pyramidaux ; 1 à biseau bien retouché : 1 nucleus retouchoir ; 1 sphéroïde ;

33 percuteurs ;

17 molettes sphériques dont 1 de 11 cent. et 1 de 13 cent. de diamètre,

Plus de 600 éclats.

A la suite de cet inventaire, Léon LETURQUE mentionne ses découvertes aux environs de Préaux, à 5 kilomètres au Nord de Lagerville : 3 haches polies ; 14 débris ; 12 haches taillées ; 13 pics ; 1 écorçoir « remarquable » ; 9 tranchets ; 14 racloirs ; 1 couteau ; 27 grattoirs sur éclat, dont 8 discoïdes ; 17 lames sans retouche ; 2 avec retouches ; 3 éclats à coches ; 1 disque ; 1 taraud ; 1 burin ; 15 nucléi ; 9 percuteurs ; 4 molettes ; plus de 100 éclats.

Autres stations. — Mentionnons comme gisements du Robenhausien supérieur ceux de la vallée du Lunain ; certains tout au moins, cités par A. VIRÉ. Mais il est impossible de discréminer dans l'ouvrage du préhistorien ce qui appartient à l'une ou à l'autre époque. Nous renvoyons donc au chapitre précédent en

notant cependant la remarque de l'auteur suivant laquelle il constate « chez nos ancêtres de la fin du néolithique une tendance très nette à descendre leurs habitations dans la vallée même et jusque sur les bords du Lunain » alors que, nous l'avons vu, les Campigniens et les Néolithiques anciens auraient logé sur les hauteurs.

Paul BERTHIAUX a ramassé au Mont des Rubrettes, à La Grande Paroisse, à 1 m. 40 de profondeur, une sébille à fond courbe en argile vulgaire, à la cuisson imparfaite « du premier âge de la Céramique » ; un fragment d'urne ornée ; un autre fragment de vase avec des lames, mâchoires, dents et une défense de sanglier.

Louis NOUGIER (**355**, p. 76) achève son étude consacrée au plateau de Bézigny par le relevé des pièces du Néolithique supérieur qu'il y découvrit. Haches polies de longueur variable, plutôt petites. Pointes de flèches intéressantes et nombreuses, de formes diverses (feuille d'orme, de rosacée, de laurier, triangulaires. Poinçons, racloirs, couteaux, lames retouchées, perçoirs, scies, etc. (Beaumoulin et Bézigny). La patine, précise NOUGIER, est blanche assez lisse et souvent terne. Quelques pièces sans patine sont grises ou brunes.

Le même auteur aurait retrouvé cinq pièces, découvertes à Faÿ-lès-Nemours et conservées au musée scolaire de la commune (**375**, p. 173) : 2 petites haches en silex blond pâle, soigneusement polies, 1 grande hache taillée, ovale, en silex brun, 1 hache et 1 erminette en galets polis. NOUGIER décrit soigneusement ces deux derniers instruments et conclut, pour la hache, au Néolithique récent ; pour l'erminette, au Néolithique moyen. Il décrit également (*B. L.*, XVI, [1933], p. 81) un quadruple outil néolithique à Montgagnant ; il est à profonde patine blanche, de forme originale, de 72 m/m × 57 × 10. La partie supérieure aurait servi de burin, un des bords de grattoir, la base de grattoir concave et d'encoche finement retouchée.

Aux environs de Nemours, sur le flanc de la vallée de Chaintréauville, aux Pagelles, Georges COURTY décrit un foyer robenhausien découvert par M. MALAPEAU (**124**). Il est situé à ciel ouvert sur un fond pleistocène. Son aspect est circulaire ; sa superficie 2 mètres carrés. Il contient du bois calciné sur 30 centimètres et était entouré de fragments de silex taillés et de grès : 34 pièces furent extraites : 12 perçoirs ; 1 percuteur ; 1 nucleus ; 2 coche-grattoirs ; 15 grattoirs et racloirs ; débris de poterie noire. Silex et objets appartenaient à deux étages différents dans une même division

géologique : sparnacien et stampien. Un rebut de silex renfermait des tests de Rhynconelle explicables, dit l'auteur, par l'origine crayeuse des galets de Fontainebleau.

La région de Moret est bien partagée en Néolithique, surtout de la basse époque. Haches taillées et polies; percuteurs; nuclei; couteaux, en grand nombre; grattoirs lourds, épais, discoïdes; perçoirs, assez rares; pointes de flèches. Ces collections ont été recueillies par MM. CHOUQUET, CHAMPONNAIRE et LIORET, qui les cite (**299**, p. 126). Elles proviennent de La Celle, Saint-Mammès (Colonne, Réserve, Oiseaux), Rocher d'Ecuelles; Ravannes; Etang de Moret; plateau des Gros; du siphon des Eaux à Ville-Saint-Jacques. Ce dernier gisement est le plus considérable du secteur. LIORET estime que les Néolithiques ont stationné longuement sur les plateaux, à l'altitude moyenne de 80 mètres. La poterie néolithique de Moret est en terre noirâtre, à grains siliceux, mal corroyée, irrégulière. Les bois de Roussigny ont été occupés, pense-t-on, par une vaste atelier de poterie de 950 mètres de long sur 350 de large. Un grand nombre de fragments furent retirés à 0 m. 70 de moyenne, certains avec ornements.

Achevons ce chapitre avec la classification de Louis NOUGIER (**373**) : Néolithique récent : La Folie, Montapot, Bézigny; Jeu de Bille; Lagerville.

MEGALITHIQUE

Epoque et Monuments. — Avec l'étude des monuments mégalithiques, nous arrivons aux confins de la Préhistoire et de la Protohistoire, à l'aurore des civilisations énéolithiques. Les premiers de ces monuments datent, en effet, de la fin de la période néolithique, pour l'Europe occidentale et la plupart furent édifiés aux époques suivantes. Bon nombre de ceux que nous connaissons dans le Gâtinais fontainebleaudien sont contemporains de l'âge du Bronze, ou même de celui du Fer, mais comme il est impossible de leur assigner une date précise, nous les mentionnerons tous ensemble et les grouperons ici, à la fin du chapitre consacré aux temps de la Pierre polie.

On distingue plusieurs espèces de mégalithes. Les seuls dont nous ayons à nous occuper sont les menhirs, de beaucoup les plus nombreux, les dolmens et les tumuli. On ne connaît en effet ni cromlech, ni trilithes, ni allées couvertes dans notre région. Nous dirons quelques mots des alignements. Les dolmens sont des chambres funéraires construites au-dessous du sol et formées d'une

ou plusieurs dalles de pierre brute reposant horizontalement sur plusieurs autres placées verticalement dans le sol.

Les menhirs, eux, sont de longues pierres fichées verticalement en terre.

Les tumuli sont des dolmens recouverts de terre. Il est probable qu'à l'origine, beaucoup de dolmens devaient être des tumuli auxquels le temps à enlevé les terres qui recouvraient la sépulture.

Les archéologues sont d'accord, en général pour voir, dans tous les monuments mégalithiques, des édifices funéraires ou tout au moins religieux. Paul BOUEX en a parlé dans la *Revue du Folklore français* (**74**).

Avant de faire l'inventaire de nos richesses mégalithiques proprement dites, abordons l'important chapitre des ateliers de polissage qui peut prendre place ici puisque le Mégalithique n'est pas une véritable époque et chevauche le Néolithique. Notre région est, sur ce point, particulièrement riche.

Ateliers de polissage

Importance. — En 1910, déjà, Paul DE MORTILLET signalait dans son inventaire des polissoirs néolithiques de France : « Les ateliers connus les plus importants sont situés au Sud du département de Seine-et-Marne. » (**333**, p. 1). Il faut ajouter, pour être juste, que nous avons bénéficié des travaux de préhistoriens patients et consciencieux, tels Armand VIRÉ, alors que d'autres régions peuvent être riches en documents et ne pas avoir de chercheurs pour les étudier. Néanmoins, l'inventaire de MORTILLET est éloquent à cet égard, et les trouvailles ultérieures qui s'ajoutent à la liste qu'il a dressée, proportionnelles en cela à celles dont les autres régions doivent tenir compte elles aussi, démontrent que le Sud Fontainebleaudien fut, aux temps néolithiques, un centre de polissage très important.

Le fait s'explique par la présence en cette région d'une grande quantité de grès, matière idéale pour le polissage du silex; c'est la raison pour laquelle on peut parler, au vrai sens du mot, des ateliers de polissage, car au néolithique, le commerce était très développé, la division du travail connue et en usage; il est probable, comme le pense MORTILLET que les stations riches en polissoirs devaient produire beaucoup d'instruments qui étaient ensuite l'objet de commerce et d'échange.

Les polissoirs néolithiques du Gâtinais fontainebleaudien sont d'énormes dalles sur lesquelles on frottait, après les avoir soigneu-

sement dégrossis, et avec interposition de sable et d'eau, les blocs de silex destinés à devenir les haches, les tranchets, etc. Ce frottement continu et prolongé, poursuivi jusqu'à ce que toutes les arêtes de taille eussent disparu et que l'objet présentât un beau poli, produisait dans le grès des rainures profondes et allongées ou des surfaces plates, légèrement creusées, servant à finir le travail sur les angles. Rainures et cuvettes caractérisent les roches appelées polissoirs.

Quelques-uns de ces polissoirs étaient de petites dimensions, portatifs, mais la plupart, dans notre région, se rencontrent sur les blocs de grès isolés, démantelés du banc stampien par les agents atmosphériques.

Jusqu'en 1890, seul le polissoir de la Roche au Diable était connu. Il est décrit par E. DOIGNEAU (**186**, p. 85) qui en avait cependant déjà remarqué en 1878 (**191**, p. 78) et en 1881 (**192**, p. 7). Ce même polissoir a été étudié en 1890 par G. LIONNET (**296**, p. 9). Un an plus tard, Armand VIRÉ présentait une liste de 15 polissoirs (**487**, p. 801). En 1897, il en mentionne 27 rien que dans la vallée du Lunain (**491**, p. 262) et TOULOUZE signalait celui de Saint-Mammès (**471, 472**). En 1908, SÉNÉCHAL en mentionnait un à Nanteau (**440**) et en 1926, VIRÉ dressait une liste de 34 polissoirs disséminés depuis Chevry-en-Sereine jusqu'au Loing (**498**). Camille VIRÉ en avait relevé à Lorrez-le-Bocage en 1912 (**499**). L'abbé SCHWAB en compte 27 rien que dans la région de Paley (*B. L.*, VII, [1924], p. 121 ; cf aussi **438** et **439**). Paul BOUEX (**62**) totalise 83 polissoirs dans un rayon maximum de 25 kilomètres autour de Nemours. P. MALHERBE (**307**) en compte 86 en 1932. P. DE MORTILLET en dressait l'inventaire en 1927 (**337**).

Avec ceux qui ont été signalés depuis et ceux qui se trouvent hors du bassin du Loing, on peut estimer que le Gâtinais fontainebleaudien possède une centaine de polissoirs actuellement connus.

Si l'on songe que la liste n'est pas close, c'est là un total remarquable. Comparés aux autres départements pour lesquels on a opéré un recensement, il apparaît que celui de Seine-et-Marne et particulièrement la région de Fontainebleau sont de beaucoup les plus riches de France en ateliers de polissage néolithiques. L'Aube, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, les plus privilégiés n'en comptaient pas plus de 50 lors de l'inventaire de MORTILLET (**333**). Cela tient à la présence du grès, roche à la fois assez tendre pour se laisser user par le silex et assez dure pour le polir. Cela ne prouve pas que les Néolithiques ont habité longtemps ou aient

vécu nombreux chez nous, nous avons vu qu'il n'en fut rien, mais parce que la région fut un centre considérable de fabrique d'armes polies que les échanges dispersaient. De toute façon, il est nécessaire de considérer le chapitre des ateliers de polissage comme un des plus importants de notre Préhistoire régionale (cf. A. VIRÉ, **485**, p. 657).

Inventaire. — La nomenclature de VIRÉ comprend 3 polissoirs près de la gare de Chevry-en-Sereine, signalés en 1912 : 1 avec deux rainures; 1 avec grande cuvette, 1 avec 4 rainures et 2 cuvettes. 3 aux Gros-Ormes (Lorrez-le-Bocage, la Montagne Sainte-Anne) : 1 avec 5 cuvettes et 4 rainures; les deux autres avec 3 et 2 rainures. 4 au bois de la Forêt Noire (Paley) : 1 avec 5 rainures, 2 avec 1 et 3 rainures, 1 avec 1 rainure et 1 cuvette. 5 au Petit-Moulin (Paley) : 1 avec 10 rainures, sectionné par un carrier, 1 autre avec 4 cuvettes et 3 rainures. 1 à la Roche au Diable (cf. DOIGNEAU, **193**, p. 148) avec 5 rainures. 7 entre Tesnières et la Noue Blondeau (Paley). 1 à la Pierre Frite (Nanteau). 4 aux Ortures (Nanteau). P. MALHERBE (**307,** p. 81) en décrit 3 : 2 au lieudit les Roches Foucault; 1 avec 5 rainures, 1 cuvette et une grande partie polie, l'autre avec 1 rainure et 2 grandes cuvettes se recoupant. Le troisième est sous le bois Michel, entre les Ortures et la fontaine de la Bertrée, avec 1 rainure et 1 grande cuvette. VIRÉ en ajoute 2 aux Avantoirs (Nanteau) dont il ne certifie pas l'existence.

Paul BOUEX (**62**, p. 173) en signale 1 au Jeu de Bille (Chaintréauville) avec 1 rainure et 3 cuvettes. 1 à Saint-Mammès, avec 1 rainure et 1 cuvette, transporté à Moret dans la propriété Lioret (cf. LIORET, **299**, p. 130). 1 à Thoury-Ferrottes, cité par P. BERTHIAUX (**44**, p. 333) qui l'appelle « menhir des Tombelles ». 3 à Villeneuve (Nanteau) décrits par P. MALHERBE (**307**, p. 82). Ils sont dans la vallée Jeudon. Un à 3 rainures et des rudiments de cuvettes, le second, à côté, possède une rainure sur le bord d'une cuvette. Le dernier se trouve en aval, à 120 mètres des précédents; il a 4 rainures, une cuvette et un rudiment de rainure. Tous trois sont à 120-125 mètres d'altitude. Point d'eau le plus proche, 150 mètres. BOUEX en ajoute 10 à Poligny, dont 6 sont décrits par Paul DE MORTILLET (**336**, p. 182); 2 à la Folie (Poligny); 1 au Cocluchon (Souppes), transporté à Nemours. 10 au Gué de Beaumoulin (Bagneaux et Souppes) rive droite, signalés par E. DOIGNEAU (**193**, p. 150); 8 sont classés monuments historiques (*Journal Officiel* des 31 mars 1887 et 18 avril 1914). L'atelier est décrit sommairement dans *L'Action Républicaine* du 30 août 1902, par Léon GÉRARDIN

qui écrit « DOIGNEAU a compté 50 rainures et 25 cuvettes sur ces 10 polissoirs » et par R. HUBERT, en 1925 et 1928 (**252-253**). Il a fait l'objet d'une communication d'André NOUEL, en 1933 (**347**, p. 424) à propos de la dégradation d'un polissoir.

L'inventaire de BOUEX cite encore : 2 polissoirs à Beaumoulin (Souppes) rive gauche. 1 à la vallée de Nozan (La Madeleine). 2 à Glandelles (La Madeleine). 3 à Faÿ, dont 1 porte 11 rainures et plusieurs cuvettes (*B. L.*, XVII, [1934], p. 84 et DOIGNEAU, **193**, p. 152) Il a été étudié par Louis NOUGIER (**370**, p. 400). 2 à Maisons-Rouges (Aufferville). 1 au Moulin à Vent (Rumont) transporté à Nemours. L'auteur en mentionne d'autres, mais situés dans le Loiret, en Seine-et-Oise ou dans l'arrondissement de Melun.

Dans le *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing* (**64**, p. 66) il décrit un beau polissoir à l'étang de La Roche (Mérinville) avec 10 rainures et 4 cuvettes. De leur côté, CHEVILLON et NOUEL (**108**, p. 164) décrivent 5 roches à Montuffet (Château-Landon), visitées en 1932 et 1933 : 1 avec 3 cuvettes, 1 avec 5 cuvettes, 1 avec 2 cuvettes et 6 rainures, les 2 autres avec respectivement 4 cuvettes et 1 rainure. L'ensemble est à proximité de Beaumoulin. 1 autre polissoir a été trouvé par P. MALHERBE (**306**, p. 82) dans les bois de Nanteau, à la Petite Plaine ; il a 4 rainures et une cavité d'eau profonde (alt. 129 mètres), le grès est rare à cet endroit. Point d'eau le plus proche : 1.400 mètres. M. RADINEAU, de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne, signalait la présence à Noisy-sur-Ecole, à 200 mètres du menhir de la Croix Saint-Jacques, d'un polissoir dont il a donné une description à la séance tenue par la société le 26 juin 1913 (cf. *L'Indicateur général de Seine-et-Marne*, 12 juillet 1913 et A. DOIGNEAU, *B. S. p. f.*, XI, [1914], p. 227). Une note manuscrite provenant des archives Doigneau mentionne l'existence d'un autre polissoir, dit du Goulet, également à Noisy-sur-Ecole, et du polissoir des 7 coups d'épée, situé à Buno. Le premier, suivant une autre note semblable, aurait 8 rainures de 70 à 80 cm. et la cuvette se trouverait sur une roche située à 3 mètres de là. Il en existe certainement d'autres, en plus de ceux qui ont été brisés.

Menhirs

On compte, en France, plus de 6.000 menhirs, particulièrement concentrés dans l'Ouest ; le Morbihan, à lui seul, en possède plus de 3.000. Dans notre arrondissement, beaucoup ont dû disparaître ou ont été détruits. On en compte encore, malgré tout, un certain nombre.

Armand VIRÉ, qui les a étudiés, en mentionne 14 dans la vallée du Lunain et une quinzaine aux environs de Montereau, Nemours, La Chapelle-la-Reine et Moret.

Région de Lorrez-le-Bocage. — Le second travail d'Armand VIRÉ mentionne (**492**, p. 97) pour la région de Lorrez-le-Bocage : La Pierre aux Couteaux, à 600 mètres de Diant, en grès dur à grains fins; l'un des plus beaux de la région, classé monument historique (*J. O.*, 18 avril 1914), Edmond HUE lui a consacré une étude très détaillée dans *L'Homme préhistorique* (**258**, p. 65). Il est également cité par l'abbé BÉRAUD, qui lui attribue une origine fantaisiste; MICHELIN (**317**); DOIGNEAU (**193**, p. 153); Paul QUEVERS (**409**, p. 57); VIGNON (**481**, p. 17); Alexandre BERTRAND (**46**, p. 467).

Situé au-dessous du Bois de la Montagne, dans les champs, cadastre 1057, section E, il est planté verticalement, à une altitude de 130 mètres. Sa ligne Sud présente une arête arrondie qui disparaît vers le sommet dans une excavation verticale; sa ligne Nord est formée d'une arête à angle vif, sur toute la hauteur. Une longue dépression verticale creuse la ligne Ouest; au sommet, sur cette face, une cuvette laisse pousser la végétation. La ligne Est est lisse. VIRÉ et HUE ne sont pas d'accord quant aux dimensions de ce menhir. Le premier donne, pour la hauteur 4 m. 40 et le second 4 mètres; pour la largeur, l'un 2 m. 15 et l'autre 2 m. 20; pour l'épaisseur 1 m. 75 et 0 m. 70 à 0 m. 80. Il est en grès siliceux qui ne réagit pas en présence de l'acide et est planté dans un terrain crayeux.

La Pierre Cornoise, à 100 mètres de l'église de Thoury-Ferrottes est également un beau menhir cité par MICHELIN (**317**); DUBARBE (**199**, p. 58); DOIGNEAU (**193**, p. 153); Paul QUEVERS (**409**, p. 35); VIRÉ (**492**) et étudié comme le précédent par Edmond HUE (**257**, p. 289). Il est aussi classé monument historique. Il est situé dans les champs (cadastre 403, section E) à l'altitude de 105 m., planté verticalement après avoir été renversé par l'abbé GILLET, qui fouilla au pied, et redressé par la municipalité. La ligne Sud se présente sous la forme pyramidale, triangulaire, inclinée vers l'Est de 35 degrés. La face Sud-Est accidentée, le sommet arrondi. A la ligne Nord, une profonde dépression de 1 m. × 40 cm. creuse la face. Arête Est anguleuse au sommet. Ligne Ouest presque verticale. Hauteur : VIRÉ, 3 m. 60; HUE, 3 m. 30; largeur : VIRÉ, 1 m. 60; HUE, 1 m. 53 et 39; épaisseur : VIRÉ, 1 mètre; HUE, 1 m. 15. DOIGNEAU, qui l'a mesuré renversé, lui donne 4 m. 90. Il est en grès à ciment siliceux, sans effervescence en présence de

l'acide; planté dans l'argile plastique, presque aux confins de la craie.

VIRÉ mentionne enfin la Pierre qui fuit, indiquée par Adolphe JOANNE (**266**) mais que l'archéologue n'a pas trouvée et qui semble bien ne pas ou ne plus exister. Ajoutons à cette liste pour Lorrez-le-Bocage (Cf. *Bull. Soc. préh. fr.*, XXIII, [1926], p. 65) : La Pierre à la Croix (Chevry-en-Sereine) de 1 m. 55 × 0 m. 95 × 0 m. 60. Elle porte trois croix gravées, peut-être modernes. Dans (**492**) VIRÉ considère ce monument comme douteux. La Pierre de la Robinerie (Chevry) de 1 m. × 1 m. 35 de circonférence. Douteux. La Pierre qui fuit (Paley), mentionnée dans la liste des monuments historiques publiée par le *Journal Officiel* du 18 avril 1914. D'autres menhirs sont supposés par Paul BOUEX, qui ne les a pas trouvés, mais table sur l'existence de lieudits : Haute-Borne (Nonville); Grande-Borne (Egreville-Villebéon-Préaux); et par M^lle^ Augusta HURE, qui s'est préoccupée de l'Yonne, c'est-à-dire d'une région située hors de notre étude. De même, le menhir nouveau signalé par Paul BOUEX (**64**, p. 64) est situé dans les bois de Pers (Loiret). Il a 3 m. 70 × 1 m. 30 × 0 m. 90. Nous aurons à en reparler à propos des alignements mégalithiques.

A propos d'une pierre levée à Lorrez, VIRÉ note que, dans le Midi, cette appellation signifie « dolmen » (Peyro lebado) par opposition aux menhirs (Peyro plantado) ou pierre fichée (ficado) à rapprocher de Pierre Fritte ou Fitte de l'Ile-de-France. Ce terme lui semble donc s'appliquer à d'anciens dolmens. « Nos pierres levées de Nonville et de Dormelles, dit-il, sont probablement des supports de table de dolmen. »

Région de Moret. — Le plus connu des menhirs avoisinant Moret est la Pierre droite, ou levée, d'Ecuelles, sur le bord du canal, à 600 mètres de l'église d'Ecuelles. C'est un grès très aplati, de 3 m. 20 × 2 m. 40 × 0 m. 80 (VIRÉ) mesuré 3 m. 50 × 2 m. 50 × 0 m. 50 par LIORET (**299**, p. 140) et 3 m. 51 × 2 m. 40 × 0 m. 55 par DOIGNEAU (**193**, p. 153) qui a été fouillé en 1860. DOIGNEAU y aurait reconnu des traces de sépulture. Classé monument historique en Mars 1887. Le marquis DE ROYS pensait en 1875 que ce monument avait une origine druidique; mais une telle erreur était constante à cette époque, où l'on attribuait les menhirs aux Celtes et aux Gaulois.

La Roche de Dormelles, ou menhir de la Pierre au Prince, grès à ciment siliceux, est située à 100 mètres du chemin du Pimard à Dormelles. C'est un trapèze irrégulier de 1 m. 40 × 1 m. 20 ×

0 m. 60 (VIRÉ), enfouie à 1 m. 20 (LIORET). Il se peut qu'il ne s'agisse là que d'une simple roche, la largeur de ce menhir le rend douteux. « C'est peut-être le plus fruste et le plus contestable de la région », écrit Paul BOUEX (**52**, p. 296, cf. aussi : **200**, p. 103). Il est pourtant classé monument historique (Cf. *L'Abeille*, 24 avril 1914). Une autre roche plantée, citée par E. DOIGNEAU (**193**, p. 153) au lieudit La Roche comme ayant 1 m. 50 × 1 m. × 0 m. 50 n'a pas été trouvée par VIRÉ. C'est là tout ce que la région de Moret compte comme menhirs.

Région de Montereau. — On connaît quatre menhirs classés monuments historiques dès 1887, confirmés en 1914 (*J. O.*, 31 mars 1887; 18 avril 1914). Leur description figure dans *L'Abeille de Fontainebleau* (avril 1887). Ils sont situés près de la Grande Paroisse et mesurent environ 1 m. 25 × 0 m. 25 à 0 m. 30. L'un d'eux est fortement penché. D'après des échos recueillis par le *Courrier de Montereau* et le *Journal de Montereau* de cette époque, il aurait existé sept grès semblables, derniers vestiges « d'une allée druidique qui allait peut-être aboutir au Tertre Guérin. » Paul BERTHIAUX (**44**, p. 333) note un menhir « au pied de la montagne du Train, appelé La Roche le Saut » et n'en indiquait que cinq dans la région de Montereau dont quatre qui sont ceux de Thoury, d'Ecuelles, de Diant et de Nanteau-Paley.

Région de Nemours. — Reprenant ses travaux antérieurs, VIRÉ mentionne dans (**498**, p. 65) : La Pierre aux Aiguilles, à 2 kilomètres du hameau de Culoiseau (Nanteau), grès de 1 m. 75 × 1 m. 60 × 0 m. 60 d'authenticité discutable jusqu'à un certain point (cf. MALHERBE, **307**, p. 80). La Pierre aux Epingles, signalée par E. DOIGNEAU, mais probablement à confondre avec la précédente. La Pierre Frite (Nanteau-Villemaréchal) grès de 4 m. 20 × 1 m. 65 × 1 m. 10 : décrit moins sommairement dans (*H. P.*, avril 1906) et par P. MALHERBE (**307**, p. 80). Les faces les plus larges du monument regardent l'Ouest et l'Est. Il est lisse d'un côté et rugueux de l'autre et entouré de nombreuses stations néolithiques (Monument historique). (cf. à son sujet *B. L.* VII, [1924], p. 120). La Petite Pierre Frite, a une centaine de mètres S.-E. du précédent, a été renversé et enterré par M. LETURQUE.

La Roche à Blin (Treuzy-Levelay) est un bloc de cliquart siliceux éocène de 2 m. 15 × 1 m. 80 × 30 à 45 cm. Peut-être s'agit-il vraiment d'un menhir. Les deux Pierres de Saint-Barthélemy entre Treuzy et Nonville, ne sont mentionnées par VIRÉ que dans (**498**, p. 65). Elles ont été détruites après que E. DOIGNEAU (**193**) et

Paul BOUÈX (**52**, p. 296 et 326) en aient noté l'existence. La Pierre Levée du Moque Baril (Nonville), cliquart de 1 m. 30, signalée par BOUEX, dont VIRÉ pense qu'il s'agit peut-être d'un pilier de dolmen. Paul MALHERBE (**306**, p. 27 et **307** ,p. 80) décrit une roche dressée, située dans la vallée Jeudon, entre les Aventoires et la Villeneuve : la Roche au lierre. Sans doute s'agit-il de la Haute-Borne citée par Paul BOUEX. Enfoncée de plus d'un mètre, elle a 2 m. 60 de hauteur et forme, sur le sol, un losange irrégulier de 3 m. × 2 m. × 1 m. 60 × 2 m. 20. A cent-vingt mètres se trouvent trois polissoirs. BOUEX cite encore trois menhirs inconnus sur les territoires de Nonville et Nemours (**69**, p. 83).

Région de La Chapelle-la-Reine. — L'inventaire des menhirs du Gâtinais de Paul BOUEX (**64**, p. 67) mentionne une Haute-Borne à La Chapelle-la-Reine, une autre Haute-Borne à Achères et, enfin les monuments de Tousson, le menhir de la Croix Saint-Jacques et la Pierre-aux-Prêtres. Ces derniers mégalithes nous retiendront quelque peu, non parce qu'ils ont plus d'intérêt que beaucoup d'autres, mais parce qu'il font l'objet d'un véritable dossier contenant à leur sujet des notes inédites, et que nous a obligeamment remis M. A. DOIGNEAU.

Paul DE MORTILLET (*H. P.*, Juin-Juillet 1911) consacre au mégalithe de la Croix Saint-Jacques, une note descriptive; il l'avait d'ailleurs signalé dans *Le Gâtinais* du 20 mai 1911. Il l'a vu, gisant, couché au fond d'une fosse, dans un champ. C'est une colonne de grès de forme parallélipipéde rectangle, de 3 m. 50 de hauteur. Il est à 200 mètres Sud de Tousson et 100 mètres à gauche de la route de Malesherbes à Milly. « Ce bloc a-t-il été dressé jadis ? Rien ne permet de l'affirmer et par conséquent de le considérer comme un menhir. Je n'ai vu, ajoute MORTILLET, aucune pierre ayant pu le caler à la base; auraient-elles été enlevées ? D'autre part, les grès ne se rencontrent pas dans les environs, ce qui peut faire supposer que le bloc a été apporté à l'endroit où il repose aujourd'hui. »

Remarquons en passant que MORTILLET ne fait qu'observer là un lieu commun, car c'est le cas de nombreux menhirs d'avoir été apportés aux lieux où on les trouve, c'est même un des problèmes de la Préhistoire de se demander comment. Dans l'*Indicateur général de Seine-et-Marne* (Melun), du 14 octobre 1911, qui reproduit un article de *L'Abeille*, on lit : « M. A. DOIGNEAU, accompagné de MM. HOUDART et RADINEAU, est allé jeudi dernier se rendre compte de l'importance de la découverte. Il s'agit bien d'un vrai

menhir. » Voici d'ailleurs le texte du rapport de M. A. DOIGNEAU : Il s'agit « d'une grosse pierre en grès de 4 m. × 1 m. 25 × 0 m. 80, altitude 137 mètres. A ma première visite, je pus constater que le bloc était couché au milieu d'un sable argileux qui avait été certainement remanié. La pierre nous parut être bien un menhir renversé et enfoui. » Le docteur ATGIER (*B. S. p. f.*, X, [1913], p. 215) a étudié ce menhir.

DOIGNEAU examine ensuite le terrain, du point de vue géologique, conclut que le bloc n'a pas pu, de lui-même, effleurer les sables, et que « nous nous trouvons en présence d'un véritable menhir. D'ailleurs, si le moindre doute avait pu exister encore, une dernière preuve l'eut fait disparaître plus tard, au moment des travaux de dégagement : à un mètre de la base, et à 1 mètre de profondeur, on trouva des éclats et deux blocs de grès cassés » qu'il convient de considérer non comme des brisures du menhir, mais comme des blocs de calage. DOIGNEAU affirme donc que « le monolithe de la Croix Saint-Jacques est un menhir parfaitement authentique », et qu'il est, non seulement intéressant par lui-même, mais parce qu' « il fait partie d'un groupe important de monuments mégalithiques » (Pierre-aux-Prêtres, Pierre droite, à Milly, Dolmen de Rumont).

Quant au second menhir de Tousson, la Pierre-aux-Prêtres, elle fait l'objet d'un rapport manuscrit daté de Melun, 29 octobre 1911, qui en donne la description. Hauteur 1 m. 80, de forme prismatique à base pentagonale, dont les côtés ont 0 m. 60 et 0 m. 80 de largeur. Elle est en grès, à deux faces principales se coupant à angle droit regardant le Sud et l'Est, les trois autres sont plus irrégulières et moins planes; le terrain est argilo-calcaire, avec sous-sol à calcaire dominant. Quatre photographies du mégalithe établissent à peu près sûrement son origine préhistorique, où tout au moins protohistorique, mais on ne doit évidemment, faire aucun crédit de l'origine qu'en donne la note ci-dessus, où l'on lit : « Sans nul doute, l'appellation révèle une origine druidique. » Le menhir de la Croix Saint-Jacques est également mentionné à la suite, dans ce rapport.

Tousson n'est d'ailleurs pas isolé; à Gironville (S.-et-O.) une note manuscrite du secrétariat de la Société préhistorique mentionne la Pierre droite, de forme « tronc de pyramide triangulaire » de 2 mètres de haut; base 1 m. × 1 m. × 0 m. 60; enfoncé à peu de profondeur, calé par deux petits blocs. Incliné de 20 à 30° sur la verticale. Une autre pierre levée est signalée non loin de la ferme du Corbeau, au Sud-Ouest de Milly.

Dolmens

Inventaire. — Les dolmens sont beaucoup plus rares que les menhirs. A. VIRÉ pouvait dire en 1906 : « A l'heure actuelle, il n'en reste plus aucun de connu dans la vallée du Lunain, qui a dû voir s'ériger nombre de ces chambres sépulcrales. » Il note pourtant, d'après ses notes de 1894, la Pierre lourde (Episy), entre l'embouchure du Lunain et celle de l'Orvanne; mais dans (**498**, p. 65) il le mentionne comme étant également le Palet de Gargantua, qui est certainement, nous le verrons tout à l'heure, un second dolmen. La Pierre Lourde a été décrite par Edmond HUE (**255,** p. 149 et **256**, p. 133). VIRÉ lui-même l'a mentionnée dans *L'Homme préhistorique* (**492**, p. 97) et là, il le distingue du Palet. C'est une roche plate, supportée par deux piliers dont l'un plus haut que l'autre, ce qui la rend penchée vers le Sud-Est. Grossièrement elliptique, en cliquart, elle mesure 3 m. 20 × 3 m. 60 × 0 m. 30 à 0 m. 40. Le pilier Nord était à 1 m. 30 au-dessus du sol. HUE indique 0 m. 70. L'entrée se remarquait par l'équerre des deux piliers. On retrouvera dessous et autour des fragments de piliers, quelques silex taillés et des fragments de poterie dolménique. En 1904, Edmond HUE le fouilla. Il a été détruit vers 1910 et a disparu (cf. STEIN, **457**, p. 154 et A. DOIGNEAU, **179**, p. 278).

Le Palet de Gargantua ou Roche du Sault, est situé sur la route de Villecerf à Episy, à 200 mètres de Villecerf; c'est une énorme dalle de grès inclinée à 45°; des supports manquent; elle mesure 10 m. × 10 m. × 3 m. VIRÉ, qui donne ces détails (**492**, p. 97) le considère comme douteux; mais de toute façon, il ne peut être confondu avec la Pierre lourde, et l'on s'explique mal son erreur de 1926, confirmée à plusieurs reprises au cours de son examen. Que le Palet ne soit pas un dolmen, c'est aussi l'opinion de G. LIORET (**299**, p. 143) qui est plus catégorique encore. Il ne s'agit selon lui que d'une pierre à légende.

Le dolmen de Cannes-Ecluses, par contre, présente tous les caractères d'authenticité désirables. Il a été découvert par D. SOLÈGRE et fut décrit par E. THOMAS-MARANCOURT (Ossuaire de Cannes-Ecluses, 1893). VIRÉ le mentionne dans son inventaire des mégalithes de Fontainebleau. Il est constitué par une roche plate de 4 m. × 1 m. 50 reposant à l'Ouest et au Sud, sur d'autres pierres plates dressées; sur les autres côtés, il n'y a aucun support. On y a découvert 3 squelettes, 6 vases grossiers, sans ornements, 4 poinçons, 2 lissoirs en os, 2 pointes de flèches, silex à barbelures et pédoncule, 2 rondelles, perles de collier, en schiste et jadéite; 3 haches polies en silex, 1 fusaïole de pierre.

Dans le canton de La Chapelle-la-Reine, la Pierre à l'Orsille, à 2 kilomètres Nord de Rumont est bien connue. C'est un rectangle de 3 m. 30 × 2 m. 20 × 1 m. 40 recouvert par une dalle de 5 m. × 2 m. 50 × 0 m. 50. Trois autres piliers sont renversés (cf. VIRÉ, **492**).

Paul DE MORTILLET (**334**, p. 29; *H. P.*, IX, [1911], p. 213 et *B. S. p. f.*, VIII, [1911], p. 416) décrit le dolmen de la Roche aux Loups, à Buthiers. Il a été découvert par MERLET, juge de Paix à Malesherbes. C'est un bloc de grès situé au Sud-Est de Buthiers, à 1 kilomètre de la voie ferrée, sur une éminence. Il a 3 m. 55 de long, sept supports et deux tables de grès; il est endommagé; son entrée est orientée vers l'Est. Au fond de la chambre, une forte dalle de 2 mètres de long sur 0 m. 50 d'épaisseur est supportée par deux pierres distantes de 1 m. 60 et mesurant, celle de droite : 1 m. 37 × 0 m. 16, l'autre 1 m. 22 × 0 m. 12. Du côté droit se trouve un deuxième support de 1 m. 35 × 0 m. 20, et à gauche, deux de 0 m. 87 × 0 m. 15 et 0 m. 85 × 0 m. 25. Le septième support a 0 m. 75 × 0 m. 23. Des deux grandes tables qui recouvrent le monument, l'une a 2 m. × 0 m. 50, l'autre, irrégulière, 1 m. 90 × 1 m. 32 × 0 m. 28. Le dolmen est en partie enterré; il est impossible de pénétrer dessous. Albert et Paul LEROY l'ont exploré sous la première table, au Nord-Est; ils ont trouvé des ossements humains très brisés, 2 éclats de silex taillé, un fragment de poterie énéolithique; le tout sans ordre.

Une note manuscrite anonyme des archives Doigneau signale un dolmen à Herbeauvilliers, à l'entrée d'un bois; il serait connu sous le nom de la Roche du Diable. Une autre note semblable mentionne une apparence de dolmen sur la pente voisine du polissoir du Goulet (Noisy-sur-Ecole) où des roches apportées du dehors recouvrent un espace vide. La sépulture de Saint-Lazare (près Moret), dont nous reparlerons à ce chapitre, serait d'après BERGERON-CHAMPONNAIRE et BON (**41**) un ancien dolmen en ruine étant donné « les grès brisés qui en constituent les parois latérales, le dallage en pierre plate et la présence d'un foyer » (p. 22). Ces preuves ne sont pas suffisantes. Enfin, THIERRY (**460**, p. 10) signale l'existence d'un dolmen à Fromonville.

Tumuli

Inventaire. — M. CHOUQUET a décrit (Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, 1879, p. 277) un tumulus à Ecuelles, à la limite de Moret, entre la route de Montereau et le

chemin de Montarlot près de l'étang. Il était établi en sous-sol, recouvert par une couche végétale de 0 m. 25.

CHOUQUET trouva des ossements humains calcinés et, dans un trou, cinq fragments de crâne. Il en a conclu qu'il y avait eu, là, des sépultures de deux rites différents, l'un antérieur et l'autre postérieur à l'incinération. D'autres chambres, entourées et recouvertes de pierres contenaient des maxillaires, des dents, des morceaux de crâne, certains complètement noircis par le feu, d'autres à peine brûlés. G. LIORET explique cette irrégularité de combustion (**299**, p. 137) par le fait que ces restes humains dataient du début de l'incinération, époque où l'on ne savait pas encore incinérer.

La chambre dolménique, intacte, renfermait un couteau en silex noir, une amulette en schiste avec deux trous de suspension, un disque en silex percé et des fragments de poterie néolithique.

Les crânes, examinés par BROCA, s'apparentent à ceux que CHOUQUET recueillit au Tertre Guérin, deux d'entre eux montraient des traces de trépanation. On se trouve vraisemblablement à l'époque finale du néolithique.

Paul BERTHIAUX signale plusieurs tumuli à Montapot, près Saint-Germain-Laval (**44**, p. 333). L'un d'eux est cité par E. CHOUQUET (Matériaux pour l'hist. de l'homme, 1877, p. 241) comme étant d'origine gauloise. On a cru en voir un, également, à La Chapelle-de-Passy (Villebéon). VIRÉ pense qu'il ne s'agit que d'un amas de ruines provenant d'une abbaye. A Moret, au lieudit le Calvaire, une motte dénommée « le Donjon », où l'on crut voir un tumulus, ne contenait, d'après les fouilles de 1875, que des fragments de poterie gallo-romaine et une monnaie de VICTORINUS AUGUSTUS, du III[e] siècle avant notre ère. (cf. LIORET, **299,** p. 138). Non loin du dolmen de Pierre Louve, à Episy, une butte de grès elliptique de 12 à 15 mètres de diamètre a fait songer à un tumulus non exploré. La preuve n'en est pas faite.

En somme, peu de tumuli dans le Gâtinais fontainebleaudien comparativement à des régions avoisinantes comme la forêt d'Orléans, où on en signale 32 (**428**, p. 172).

Sépultures

Inventaire. — Dans la Grotte aux Poux, explorée en 1898 par TOULOUZE et CHAMPONNAIRE, et qui se trouve au sommet d'une déclivité de la vallée de La Celle, près du chemin de La Thurelle, on a trouvé, sous un dallage en meulière, une portion de pariétal

humain, des côtes, un humérus, quelques fragments de crânes, la partie supérieure d'un fémur, le tout appartenant à un adulte, et différents ossements d'un enfant de 6 à 7 ans. La sépulture avait été déplacée par les animaux fouisseurs. Au fond de la grotte, des cendres et des déchets d'ossements de sanglier, de lapins, deux morceaux de poterie bien cuite, bien façonnée, attribués à l'âge du Bronze (Cf. G. LIORET, **299**, p. 132).

Au bois de Roussigny (Moret) dans une sablière contenant des haches polies, de la poterie, des éclats de grès lustré, CHOUQUET et CHAMPONNAIRE découvrirent, à 2 m. 50 de profondeur, au-dessous d'un terreau noir, un squelette complet caché dans les cendres, de sexe féminin, semble-t-il. Les silex l'accompagnant étaient néolithiques, mais les poteries, d'après CHOUQUET, datent de l'âge du Bronze (**109**, p. 621).

Sur le territoire de Saint-Mammès, au lieudit Montièvre, en 1891, TOULOUZE rencontra sous un gros bloc de grès, à 1 m. 10, un humérus, des fragments de crâne et divers débris dans une petite chambre sépulcrale de 1 m. 75 de long sur 0 m. 90 de large, avec fond dallé et faces grossièrement maçonnées en pierres calcaires. Mobilier funéraire : 1 hache polie, 1 pointe de flèche, 3 autres silex, 1 vase en pâte d'argile à grains siliceux. Sujet de petite taille (cf. TOULOUZE, **469**, p. 416 et **470**, p. 23). Le même chercheur, fouillant les roches qui dominent la Garde de Dieu (Saint-Mammès) à 30 mètres au-dessus de la Seine, trouva un crâne humain, reste de sépulture détruite lors de la construction de la ligne, squelette inhumé sous abri rocheux, tête brachycéphale avec trace de blessure. En 1895, d'autres parties de sépultures furent mises au jour aux Roches Courteaux.

Dans la même région, à l'extrémité du faubourg d'Ecuelles, au lieudit Saint-Lazare, le docteur BON et CHAMPONNAIRE découvrirent en 1908, un ossuaire néolithique sous une couche de terre de 0 m. 80. Il a été longuement décrit dans *L'Abeille* (4 trim., 1908; sep., Fontainebleau, in-16, 1908). Altitude 65 mètres, formé de deux rangées de blocs de grès de 2 m. 80 × 0 m. 80 × 0 m. 25. Sol dallé de pierres plates non taillées sans lien. Un foyer existait devant l'entrée, sur 2 mètres de surface. Aucun squelette ne fut trouvé en place; mais à proximité, les fouilles mirent au jour les ossements brisés d'une dizaine de sujets. Aucun os long n'était entier; la plupart des crânes brisés. Deux calottes craniennes (frontal, occipital et pariétaux) étaient remplies de coquillages fluviatiles (*Helix hispidus* L.).

Sauf deux os de l'avant-bras d'un très jeune enfant, tous les débris appartenaient à des adultes et sont, d'après le Dr Bon, anatomiquement, d'origine sûrement préhistorique. Molaires à volume égal ou augmentant de grosseur depuis la première jusqu'à la dernière « à l'inverse des races actuelles. »

Mobilier funéraire : 1 hache polie (6 × 4) ; 1 fragment ; 1 taillée (9 × 4,5) ; 4 couteaux ; 2 pics (?) ; 20 éclats ; 6 pointes de flèches. Ni amulette, ni pendeloque. Poterie : quelques fragments de bords et fonds de vases néolithiques ; cuisson imparfaite ; rebord en tulipe ; pâte rouge, friable ou grise.

Les auteurs pensent, à cause des coquillages fluviatiles dont on ne trouve aucune trace dans le limon environnant, que les ossements proviennent « sans aucun doute, d'un champ de sépulture situé non loin des bords de l'Orvanne ou du Loing » et furent amenés à Saint-Lazare lors de la construction de la route nationale, en 1720.

L'Abeille du 7 mai 1875 reproduit une lettre de E. Chouquet adressée à Gabriel de Mortillet constatant la découverte d'une sépulture néolithique à 500 mètres de Montereau, sur un mamelon élevé, avancé en forme de promontoire sur le versant où sont les tufs de La Celle. On trouva, dans la craie, 4 vases et 2 haches polies en silex, des crânes et de nombreux fragments d'os humains : 55 têtes d'humérus, dont quelques-uns percés ; 30 têtes de cubitus ; restes d'êtres des deux sexes et de tous âges. Une dalle de silex recouvrait en partie les corps.

Mobilier funéraire : 3 fragments de poterie ; 3 instruments de silex (éclats ou lames) ; 1 outil (fragment de hache polie) ; 1 couteau en grès rouge ; 1 gaine de hache en bois de cerf ; 2 autres morceaux de bois de cerf, dont un poli à l'extrémité.

Situées sur le même coteau, à environ 2 kilomètres en aval, les sépultures néolithiques de Surville, près Montereau, ont été décrites par H. Delavaud (Anthrop., IX, [1895], p. 657). Elles consistaient en plusieurs fosses creusées dans la craie. Dans et hors des fosses, on retira des ossements représentant une vingtaine de corps. Non loin : fragment de pariétal et de temporal.

Mobilier funéraire : 1 grand vase sans décoration (17 × 11 × 5 cm.) ; 6 haches polies, en silex et calcaire ; 1 grattoir silex ; 1 poinçon os ; plusieurs lames silex ; 1 éclat avec fines retouches (pointe de flèche ?) ; 1 retouchoir ? ; 1 fragment d'anneau en calcaire blanc veiné bleu, percé de deux trous ; 1 perle (?) silex. Quelques ossements de Bovidés (?).

L'Abeille du 2 mars 1883 relate une autre découverte faite à La Grande Paroisse, au lieudit : Les Chesnois. Il s'agit d'une grotte funéraire contenant, brisés, les restes de dix à douze individus; 1 seul crâne était intact. Caractéristiques : arcades sourcilières très prohéminentes; os frontal déprimé; boîte crânienne décrivant une ellipse allongée, front bas et étroit; angle facial : 72°; 16 dents intactes.

Mobilier funéraire : 1 hache recouverte d'une patine vitreuse blanchâtre, polie; 1 couteau; 1 grattoir (ou racloir); ni débris animaux, ni poterie. Sol de la grotte dallée de pierres plates. Hauteur : 50 centimètres; longueur : 3 mètres; largeur : 2 m 25.

Paul BERTHIAUX (**44**) rapporte qu'à 1 kilomètre du pont de Montereau, face au Tertre-Guérin, Elzéar DE QUELEN et Paul QUEVERS ont exploré une grotte artificielle sépulcrale contenant plusieurs squelettes .Deux des crânes étaient trépanés. Ils ont été étudiés par E. CHOUQUET (*B. A.*, XII, [1877], p. 13).

Mobilier funéraire : haches polies; pointes de flèches, bois de cerf non ouvragé. Poteries.

Au pied du tertre, BERTHIAUX trouva une belle épée à lame pistiliforme (0 m. 38); un poignard; une clef; une hache et 2 épingles; le tout en bronze; 1 bois de cerf dans des dépôts tourbeux; quelques poteries. Aucun instrument antérieur.

A Pleignes (La Genevraye), BOUEX signalait en 1900 une sépulture dolménique citée par VIRÉ; elle aurait contenu 10 squelettes; des débris de poterie; 2 lames de silex et un crâne.

Rappelons pour mémoire le dolmen de Cannes-Ecluses, où furent trouvés 3 squelettes et un important mobilier funéraire. De Cannes-Ecluse également on signalait dans *La Défense de Seine-et-Marne* (par lettre du 14 avril 1891) la découverte d'un cimetière soi-disant celtique.

On y a trouvé, sous 40 cm. de terre, des ossements très mal étudiés et improprement décrits. « Les corps couchés les uns sur les autres... ossements très gros et très grands... crânes entiers... dents bien conservées. »

Mobilier : Poterie grossière, peu cuite; haches; amulettes polies. Les sépultures de Cannes-Ecluse sont citées par G. RAMOND-GONTAUD (*B. S. p. f.*, XVII, [1920], p. 217).

Alignements mégalithiques. — Quoique en ait dit Paul BOUEX (**64**, p. 69) qui estime « établi que les menhirs soient les jalons d'une ligne aboutissant à une sépulture dolménique », « aucune des hypothèses proposées jusqu'ici sur leur destination

ne repose sur des bases scientifiques » (J. DE MORGAN, *L'Humanité préhistorique*, [1924], p. 257). Une carte du Gâtinais indiquant les alignements supposés a été publiée dans le *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing* (**64**, p. 70). A vrai dire, elle ne démontre pas péremptoirement l'existence d'alignements, surtout aussi nombreux, dans notre région.

BOUEX cite 12 alignements, d'après HUE, pour le bassin de l'Orvanne : 1° Diant-Thoury-Dormelles-Pierre-Louve ; 2° Pierre frite-Roche à Blin-Pierre-Louve ; 3° Roche aux Aiguilles-R. à Blin-dolmen Cannes ; 4° Pierre des Moines-Grosse Roche-Pierre Louve ; 5° Ossuaire Saint-Lazare-Pierre droite-Pierre Louve ; 6° Pierre Frite-Roche Saint-Barthélémy-Moque-Baril-dolmen de Pleignes ; 7° Haute-Borne (Faÿ)-Pierre frite-Moulin à Vent-Roche aux Loups ; 8° Haute-Borne (Chapelle-la-Reine)-Tousson-dolmen Buno ; 9° Pierre aux Prêtres-Pierre à Leluc (Tousson)-dolmen Guichet ; 10° Pierre aux Sorciers-La Merville-Le Pignon-La Duranterie ; 11° Pierre Aigüe-P. de Minuit-Gros Vilain ; 12° Blancheforêt-le Bouchy-Pierre de Minuit. Certains de ces monuments sont situés jusqu'à plusieurs centaines de mètres à l'écart de la ligne droite idéale.

VIRÉ en mentionne deux plus vraisemblables : un de 30 kilomètres de long, avec 8 mégalithes dont 4 debout, le moins sûr et l'autre de 6 mégalithes coïncidant avec le parcours de la voie romaine menant à Paley. Un article paru dans *L'Action Républicaine* de Nemours du 2 septembre 1911, signé P. B. (Paul BOUEX) (**52**) commente certains alignements. L'auteur reconnaît que « plusieurs des monolithes sont contestables. » Il est certain que quelques-uns coïncident assez exactement ; le principe des alignements n'est pas contestable ; mais il ne faudrait pas que l'on croit se trouver en présence de ces longues perspectives bretonnes parfaitement rectilignes. Trois ou quatre menhirs ne suffisent pas pour justifier la présence d'un alignement.

Signes rupestres. — Néolithiques ou Celtiques, les gravures sur grès de la forêt de Fontainebleau sont dignes d'être mentionnées. Ce sont les seuls documents artistiques qui nous soient parvenus, mis à part l'ornement des fragments de poterie. C'est près de Montigny, que M. Frédéric EDE observa pour la première fois des signes, croix et cercles gravés sur la paroi d'un surplomb gréseux qu'il nomma La Roche au Nom. En 1911, il signalait un autre exemple de gravure au Mont Aiveu (Haut Mont), en forêt de Fontainebleau (**205**, p. 207) et ajoutait (**208**, p. 83) que ses pre-

mières découvertes de ce genre « dataient d'une vingtaine d'années. » En 1920, il publiait (**209**, p. 115) le résultat de nouvelles recherches qui l'ont conduit à découvrir un très beau dessin de deux cervidés gravés au fond d'une cavité, à la suite de signes rupestres. Il estime ces gravures druidiques, certains auteurs les croient néolithiques.

Après de nouvelles recherches, EDE comptait une quarantaine de cavités et de surplombs ainsi ornés, depuis les Rochers Marion de Sorques jusqu'à ceux du Vaudoué et Noisy-sur-Ecole. Il en notait également autour de Nemours, Larchant et Villiers-sous-Grez. Les plus beaux spécimens étaient signalés aux environs de Larchant (Rocher de Dame-Jeanne, du Diable, du Voleur). EDE a établi un rapprochement entre certains de ces signes et les signes alphabétiques archaïques. Aux Rochers de Puiselet (Nemours) à proximité des cavités à gravures, il mit au jour des tessons de poterie romaine et gallo-romaine. Les Rochers de la Justice (Larchant) et des Brosses (Montigny) lui fournirent des vestiges plus récents. La Grotte au Diable (Larchant) lui a livré les dessins d'une serpette et d'un serpent « très bien représentés » (**208**, p. 86).

Ses communications (**205** et **206**) relatives au Mont-Aiveu et aux poteries lui valurent une discussion du Dr DALMON (**134** et **135**). Les signes rupestres du Puiselet ont été cités par GUILLON et LE MAIRE, en 1904 (**246**) tandis que les deux gravures de cervidés (dont une excellente reproduction se trouve dans le tome IV de *La Forêt de Fontainebleau* (**209**, p. 25) ont attiré l'attention de M. WOUTERS, en 1921 (**505**, p. 949). EDE a proposé (**210**, p. 94) un essai de mythologie celtique à propos de la Roche au Nom. Il est difficile de dater, même approximativement ces gravures. G. COURTY va jusqu'à parler de pétroglyphes paléolithiques (**129**, p. 236) comparables à ceux qu'il signalait en 1913 (**125**); Auguste MALLET parle de leur signification (*B. S. p. f.*, VII, [1910], p. 420). Une cavité rocheuse à signes rupestres est notée aussi par le Dr DALMON au Rocher des Fées, à la Gorge aux Loups (forêt de Fontainebleau) (**145**, p. 140). Il est revenu sur ce sujet (**154**). Par ailleurs, Paul BERTHIAUX a publié une communication relative aux superstitions et aux usages (**45**).

Meules. — Louis NOUGIER s'est longuement étendu sur les meules néolithiques (**356**, p. 121) et en dressa une classification. En fait, nous n'en possèdons qu'une, qu'il a trouvée en 1931 sur le plateau de Bagneaux. Un an plus tard, on ramassait à proximité un broyeur. Rien ne prouve qu'ils se complètent.

Le prétendu homme fossile du Long-Rocher. — Ne disons qu'un mot, pour mémoire, de la plaisante histoire qui ouvrit la voie aux découvertes préhistoriques dans notre région. Nous voulons parler du cheval et de son cavalier pétrifiés découverts en 1823 par le docteur GANOT, de Moret, au Long-Rocher, et reconstitué à Paris où ils firent parler d'eux, à l'époque, jusqu'au jour où CUVIER et GEOFFROY SAINT-HILAIRE y reconnurent un simple morceau de grès d'aspect trompeur. Ces prétendus fossiles ont donné lieu à diverses communications. Voir entre autres : BARRUEL (**37** et **38**) ; CHEVALIER, PAYEN et FONTENELLE (**104** et **386**) ; CITERNE (**114**) ; HUOT (**260**) ; LIORET (**297**) ; POISSON et CITERNE (**397**) ; PRESTWICH (**401**).

Pierres à cupules. — De destination inconnue, les pierres à cupules ont retenu l'attention de quelques-uns de nos préhistoriens régionaux. On en a découvert plusieurs, en effet, sur notre territoire. A Saint-Pierre-lès-Nemours, Paul BOUEX a étudié Le Pas-Dieu (**54**, p. 119), cavité de la longueur d'un pas, profonde de 8 millimètres, longue de 36 centimètres. A ses côtés, cavité naturelle « mais celle-ci, caractéristique, forme le pied gauche de l'homme ». A proximité morceaux de haches polies et outils néolithiques. Vestige d'un village du V^e^ ou VI^e^ siècle. Dans une autre communication, BOUEX signale (**55**, p. 215) des petits grattoirs pédonculés trouvés auprès du Pas-Dieu par M. Albert ARDAIL et lui-même.

VIRÉ (**499**, p. 61) mentionne plusieurs cupules aux environs de Lorrez-le-Bocage, avec aussi des silhouettes de pieds humains. Frédéric EDE (**212**, p. 107), étudie longuement les cupules cupelliformes des rochers de Larchant et note, là aussi, l'empreinte d'un pied humain décrite par BOUEX (**52**). Il s'arrête notamment aux cavités des Rochers de la Justice, où voisinent des gravures, et à celles de la fontaine Fontenay en forme de sabot d'équidé. BOUEX (**59**) signale des rochers à empreintes pédiformes au Bonnet de Loup, à Darvault, de même que Marcel BAUDOIN (*B. A.*, V, [1914], p. 159) à Nanteau-sur-Essonne. Enfin, G. COURTY et BOUEX (**126**, p. 43) ont remarqué, dans la région de Nemours que les cupules polies étaient déjetées dans une même direction et que des rainures analogues à celles des polissoirs résultaient d'une action dynamique sous-glaciaire.

CONCLUSIONS

Place du Gâtinais fontainebleaudien dans la Préhistoire. — La Préhistoire cherche à reconstituer la vie des premiers hommes. Pour fournir à cette science des renseignements suffisants, une région doit être nécessairement étudiée, nous l'avons vu, sous de nombreux aspects : géologie, minéralogie, zoologie, botanique, climatologie, ethnographie, anthropologie, paléontologie. Le tout se rapportant aux temps obscurs dont nos moyens d'investigation ne nous permettent que d'effleurer les réalités et l'évolution.

Pour le Gâtinais fontainebleaudien, nous ne pouvons aborder, sérieusement, qu'une seule de ces disciplines : l'ethnographie. Il faut donc renoncer à voir Fontainebleau prendre une place importante dans la science préhistorique française, aux côtés des stations du Lot, de la Vezère et de la Dordogne.

Mais, relativement à cette branche de la préhistoire qu'est l'ethnographie, ce serait mésestimer la valeur de nos gisements que de ne leur prêter qu'un intérêt secondaire. Il est certain qu'une synthèse générale de l'outillage préhistorique en France devra considérer notre province comme une de celles qui fournissent les documents les plus nombreux et les plus variés.

Le Beauregard prendra place parmi les plus riches stations paléolithiques françaises; la vallée du Lunain, centre de polissage néolithique considérable, unique en importance dans toute l'Ile-de-France, classe notre département aux premiers rangs des ateliers français. Le nombre imposant de menhirs rassemblés dans le bassin du Loing, ceux qui se trouvent disséminés dans tout l'arrondissement forment un ensemble de monuments comparable aux alignements du Morbihan et venant, avec eux, en tête d'une liste des richesses mégalithiques françaises.

Par ailleurs, nos matériaux lithiques sont répartis sur toute la durée des temps préhistoriques, depuis le Chelléen jusqu'au Néolithique récent, et même au-delà, sans lacunes trop apparentes. C'est ce qui fait le grand intérêt de nos collections, car peu de départements peuvent se prévaloir d'un tel avantage.

Quant à la qualité des instruments et des armes, elle égale parfois, sans toutefois la dépasser, celle des stations privilégiées du midi et de l'étranger. Nos silex ont été peu roulés par les eaux dans ces vallées sans relief; ils ont conservé leur tranchant pri-

mitif. Les grottes de Recloses, de leur côté, ont prolongé nos richesses à travers les époques historiques en fournissant des pièces Gallo-Romaines, Franques et Moyenâgeuses.

Consolons-nous donc de ne posséder ni vestiges d'ossements humains ou animaux, ni souvenirs artistiques de ces êtres primitifs, ni renseignements sur la faune locale, en songeant qu'il est peu de provinces en France et dans le monde qui puissent tenir dans une seule des branches de la science préhistorique un rôle aussi considérable que la nôtre, et que, par conséquent, la région de Fontainebleau, déjà si favorisée par la Nature, prend une place très honorable dans l'œuvre universelle qui, bribe à bribe, arrache à la terre le secret des origines de l'Humanité.

Le *Lycopodium inundatum* L. [LYCOPODIACÉES] à Arbonne (S.-et-M.)

par R. GAUME

Au cours d'une herborisation faite en commun à Arbonne le 6 septembre 1924, MM. P. CHOUARD, P. JOUANNE, R. MORQUER et moi avons observé quelques échantillons de *Lycopodium inundatum* L. dans une bruyère humide bordant les marais. Cette intéressante découverte est due à P. JOUANNE, aujourd'hui décédé, et dont nous saluons ici avec émotion la mémoire; c'est lui, en effet, qui, avec son flair habituel, a trouvé devant nous ce Lycopode si rare dans la région parisienne. La plante était très peu abondante, mais cependant fertile, et rampait sur le sable frais d'un chemin forestier dont les ornières étaient colonisées par un Cicendietum très net. Ce petit groupement calcifuge et hygro-psammophile présentait à cet endroit, avec *Juncus bufonius* L. dominant, les espèces suivantes : *Juncus capitatus* Weig (C. C.), *Juncus Tenageia* L., *Juncus lamprocarpus* Ehrh., *Juncus supinus* Mœnch., *Juncus conglomeratus* L., *Radiola linoides* Roth., *Cicendia filiformis* Delarb., *Hypericum humifusum* L., *Sagina procumbens* L., *Scirpus setaceus* L., *Carex Œderi* Ehrh. *Ranunculus Flammula* L., et quelques Muscinées : *Riccia glauca* L., *Webera annotina* Schwæg., etc.

Dans les parties sablonneuses bien drainées du même chemin, plus particulièrement sur les talus le bordant, un petit Corynephoretum fragmentaire indiquait un sol franchement sec : *Coryne-*

phorus canescens P. B., *Jasione montana* L., *Gnaphalium minimum* Willd., *Teesdalia nudicaulis* R. Br., *Scleranthus perennis* L., *Ornithopus perpusillus* L., *Aira præcox* L., *Potentilla argentea* L., *Rumex Acetosella* L., etc. La lande traversée par le chemin appartenait, surtout dans les dépressions, au type hygrophile de ce groupement atlantique; l'abondance locale d'*Erica Tetralix* L., accompagné de *Salix repens* L. et de *Juncus squarrosus* L. le démontrant suffisamment. L'espèce dominante de cette lande était *Calluna vulgaris* Salisb., escorté de *Molinia cœrulea* Schr. (C.), *Genista anglica* L. et *Scabiosa Succisa* L.

L'humidité de la lande explorée par nous à cet endroit est due au contact des sables de Fontainebleau, sur lesquels elle repose encore, avec l'argile verte, qui donne naissance aux sources alimentant les marais calcaires d'Arbonne. Cette lande, qui a pu être autrefois une bruyère tourbeuse à Sphaignes, était déjà, à l'époque où nous l'avons parcourue, très asséchée par de petites canalisations de drainage et d'abondantes plantations de Pins silvestres. Dans la partie explorée aucun *Sphagnum* n'a été rencontré. Il résulterait de ce qui précède que le *Lycopodium inundatum* L. pourrait vraisemblablement être regardé comme représentant à cet endroit une relique d'une végétation antérieure chassée par le drainage et l'enrésinement.

Plus récemment (1934-35), la localité du *Lycopodium inundatum* L. d'Arbonne a été visitée à nouveau par un jeune botaniste, M. R. VIROT, qui tenait le renseignement de M. H. FLON. M. VIROT a trouvé la plante assez abondante et en bel état de fructification sur un autre point du chemin parcouru par nous en 1924. Le Lycopode se maintient donc bien jusqu'à présent dans sa localité. Le 18 juillet 1935, M. VIROT a conduit M. P. JOVET, assistant au Muséum d'Histoire naturelle, à Arbonne pour lui montrer sa découverte; ces deux botanistes ont constaté alors qu'un large fossé de drainage avait été récemment creusé sur le côté droit du chemin forestier coupant la lande. Il est donc à craindre que le Lycopode ne résiste plus longtemps à ce nouvel aménagement. Le Cicendietum, encore bien représenté en 1924 à cet endroit, était, de ce fait, notablement réduit (1).

---

(1) Il est probable que la disparition du *Lycopodium inundatum* L., récolté autrefois à Larchant par DEVILLIERS, où il devait occuper une station analogue à celle d'Arbonne, est due également à l'assèchement progressif des landes qui le renfermaient. Une indication de COSSON dans sa flore de la région parisienne (1861) mentionne encore le *Lycopodium inundatum* comme très abondant à Larchant sur « les sables inondés l'hiver ».

Remarques sur quelques plantes de la forêt de Fontainebleau

par P. JOVET

Cette note n'a d'autre but que d'inciter nos collègues botanistes à l'étude attentive de certaines plantes oubliées (?), mal connues ou critiques de la région et de la forêt de Fontainebleau.

***Callitriche pedunculata* DC.** — Les Callitriches auraient besoin d'être étudiées en détail, notamment à l'aide des fruits (1). Il faudrait aussi suivre leur comportement en période défavorable : les parties supérieures des tiges tombent au fond des marettes, et, sous les débris végétaux, quand elles sont à sec, ces parties encore vivantes s'enracinent, fleurissent et fructifient, prenant alors des aspects très différents. De fréquentes visites sont surtout faciles à nos collègues habitant la région.

C'est de Fontainebleau que provenaient les échantillons qui servirent à établir la diagnose du *Callitriche pedunculata* de DE CANDOLLE (2) ; il précise (3) qu'il a retrouvé la plante grâce aux renseignements de DELEUZE. Ses indications sont reproduites par LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (4), DUBY (5) ; MÉRAT (6) ajoute deux localités : Versailles, Sénart. La plante figure dans les herbiers du Muséum national de Paris (échantillons de DE CANDOLLE, THUILLIER, DELEUZE, MÉRAT). Il est curieux de constater que, depuis, il n'est plus question du *Callitriche pedunculata* de Fontainebleau (7).

Actuellement, BUTCHER (8), PEARSALL (*l. cit.*), font de cette plante une variété du C. *intermedia* Hoffm.. Elle est interprétée

---

(1) Voir notamment les fig. in SAMUELSSON (Gunnar), Die Callitriche-Arten der Schweitz, in Festchrift Carl Schroëter, p. 610, 1925, fig. reproduites dans l'étude de PEARSALL (W. H.), The British species of Callitriche, Botanical Exchange Club for 1934, p. 861-871 (publ. 1935).

(2) DE CANDOLLE (A. P.) et DE LAMARCK (J. B.), Synopsis Plantarum un Flora Gallica, esp. 3656, p. 327, Paris, 1806.

(3) DE CANDOLLE (A. P.), Flore française, IV, 2e part., p. 415, 3e éd., Paris, 1815.

(4) LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (J. L. A.), Flora Gallica, I, p. 2, Paris, 1806.

(5) DUBY (J. E.), Botanicon Gallicum, I, p. 191, Paris, 1828.

(6) MÉRAT (F. V.), Nouv. Fl. des env. de Paris, 2e éd., II, p. 67, Paris, 1821.

(7) Indiqué seulement : environs de Paris (sans précision) par ROUY, Flore de France, XII, p. 183, nov. 1910 et par FOURNIER (P.), Flore complétive de la plaine française, p. 433, Paris, 1928.

(8) BUTCHER (R. W.), Further Illustrations of British Plants (dessins de STRUSWICK (Fl. E.), 1 *st* ed., Ashford, 1930.

très diversement par les auteurs, certains mêmes indiquent des variétés ou sous-variétés pédicellées des différentes espèces ou sous-espèces de Callitriches.

Lors de l'excursion en forêt de Fontainebleau de la Société botanique de France, le 14 juin 1935, je trouvai dans une marette très proche du Carrefour de Bellecroix une masse de *Callitriche pedunculata*, reconnue immédiatement par M. l'abbé SEGRET. Antérieurement, mon attention avait été attirée sur cette plante par de petits échantillons que m'avait apportés M. R. VIROT, le 19 mai 1935, d'un lieu de la forêt qu'il ne put préciser; il m'en rapporta d'autres de la Mare aux Fées le 21 juillet qui font aussi penser à cette espèce, mais ce sont des formes terrestres comme celles que je trouvai le 15 juillet dans la même marette, alors à sec, du Carrefour de Bellecroix. Est-ce la même espèce ? Sont-ce des formes estivales ? Il faut aussi se méfier du C. *hamulata* Kuntz. Les exemplaires du 14 juin étaient très déliés et les pédicelles fructifères atteignaient de 9 à 11 mm., les feuilles moyennes étaient nettement échancrées au sommet (9).

***Salix atrocinerea* L.** — Cette espèce (ou sous-espèce de *S. cinerea* L.), à nervures plus ou moins couvertes en-dessous de poils roussâtres fut reconnue sur la platière de Franchard par M. Ph. GUINIER (excursion Soc. bot. Fr.) le 14 juin 1935. Ce Saule existe aussi dans le Sentier du Concours qui part du Carrefour de Bellecroix (15 juillet 1935), aux mares d'Occident (18 juillet 1935) et, un peu en dehors de la forêt, sur un chemin frais à la sortie d'Arbonne, sur la droite de la route de Milly (18 juillet 1935). en compagnie de *S. repens* L., *S. cinerea* L., dans la localité du *Lycopodium inundatum* L. dont M. GAUME parle d'autre part.

Il faudra rechercher les hybrides avec les autres Saules. Le *S. atrocinerea* L. existe en plusieurs points de la forêt de Rambouillet : GUINET et WEILL l'ont indiqué, ainsi que ×*S. Guinieri* (*S. cinerea* × *S. atrocinerea*) au Carrefour des Marais (10). Je le connais aussi en forêt de Marly (11).

***Chenopodium carinatum* R. Br.** — Aux localités déjà indiquées par M. GAUME (12) (qui l'a trouvé dès 1911) : Polygone d'ar-

---

(9) Pour plus de détails et pour les figures de la plante de Bellecroix : *Bull. Soc. bot. Fr.*, 1936, p. 209.

(10) *Bull. Soc. Sc. nat. de Seine-et-Oise*, [1934], p. 8.

(11) *Bull. Soc. Sc. nat. de Seine-et-Oise*, [1936], p. 73.

(12) *Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, [1934], p. 197.

tillerie, Carrefour de l'Emérillon, Recloses, Larchant (cette dernière d'après M. METMAN), ajouter : Carrefour du Rocher des Nymphes (dans l'angle de la route de Marlotte et du chemin montant au Mont-Merle). Place dénudée, sol sableux, noirâtre avec *Chenopodium hybridum* L., *Portulacea oleracea* L... Endroit utilisé pour des exercices militaires avec voitures à chenilles qui ont très bien pu amener les semences de cette plante (18 juillet 1935).

***Oxalis Acetosella* L.** — Cette espèce semble très rare en forêt de Fontainebleau. F. EVRARD [13] écrit : « Près du Carrefour de l'Obélisque, la partie dite Parc anglais, située en retrait derrière l'Etang des Carpes et les jardins du palais, présente une fraîcheur remarquable qui permet l'existence d'espèces comme *Anemone ranunculoides* (naturalisé), *Oxalis Acetosella*, etc. ». L'*Oxalis Acetosella* L. existe au S.-E. du Carrefour de l'Obélisque dans l'angle de la route de la Vallière et de celle de Marlotte (18 juillet 1935), sous des arbres spontanés ou plantés, avec les habituelles des lieux très fréquentés par l'homme, dans un type de végétation qu'on peut appeler l'Ormaie subrudérale [14] : Ortie dioïque, Alliaire, Berce Sphondyle, Benoîte, Arum tacheté, etc., et, d'apparence plus spontanée : *Carex depauperata* Good., *Circœa lutetiana* L., etc. D'après R. VIROT, quelques pieds d'*Anemone ranunculoides* L. vivent aussi sur le talus limite-route de Marlotte.

*
* *

Dans le même fascicule 3 (publié en 1936) du *Bull. de la Soc. bot. de Fr.* à l'occasion de la session de 1935, les trouvailles du ×*Ranunculus Felixii* Segret (*R. hololeucos* × *R. tripartitus*), par M. l'abbé SEGRET, du *Dactylis Aschersoniana* Graebn. par M. ISSLER sont relatées. M. ISSLER attire l'attention sur les *Thymus*, le *Rumex thyrsiflorus* Fingerhut, etc., M. GUINIER sur les *Salix*, les *Ulmus*, etc., et tout spécialement sur les *Sorbus* de Fontainebleau.

Il est bon aussi de suggérer d'observer soigneusement les *Erodium*, les *Carex* du groupe *flava-lepidocarpa-Œderi*, les *Orchis* du groupe *incarnata-latifolia*, les *Cerastium* du groupe *semidecandrum* [15], etc.

---

[13] F. EVRARD. Les facies végétaux du Gâtinais français et leurs rapports avec ceux du Bassin de Paris dans la région de Fontainebleau, Paris, 1915, p. 21.

[14] Relevé plus complet, in *Bull. Soc. bot. Fr., l. c.*, p. 265.

[15] Pour les *Cerastium*, voir notamment : W. MÖSCHL, Osterreichischen botanischen Zeitschrift, 1933, p. 226.

On voit combien l'assertion souvent répétée que la flore phanérogamique est bien connue est trop absolue. Il est extrêmement profitable d'écouter les avis, remarques formulés par des botanistes habitués à d'autres régions que les nôtres. On précisera ainsi la valeur de certains noms adoptés — souvent sans contrôle — par les botanistes parisiens et l'on s'apercevra que quelques-uns désignent des espèces ou sous-espèces dignes d'être distinguées, ainsi *Rumex Acetosa* englobe *R. thyrsiflorus*, *Ulmus nitens* est habituellement inclus dans *U. campestris*, etc.

Compte rendu de la Conférence du 22 juin 1937 à Fontainebleau

par Lucien WEIL

Le mardi 22 juin notre execllent collègue M. Louis MOSSIER, propriétaire du cinéma « Impérator », à Fontainebleau, avait convié ses collègues de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et le grand public de la région de Fontainebleau à entendre une conférence faite par lui et concernant les origines de l'humanité. Une assistance très nombreuse avait répondu à cet appel; près de 900 personnes comprenant non seulement des membres de notre Association, mais aussi un grand nombre de notabilités de Fontainebleau et environs, se pressaient dans la salle. Personne ne fut déçu, la conférence présentant un très grand intérêt, le film projeté était un document scientifique d'une grande portée.

Tout d'abord notre dévoué président M. A. CAILLOUX prit la parole et présenta M. L. MOSSIER en termes aimables et éloquents.

Après M. CAILLOUX, M. MOSSIER se lève et adresse un chaleureux appel aux personnes qui dans le nombreux auditoire sont susceptibles de s'intéresser aux travaux d'une des plus importantes sociétés de naturalistes de France. Ensuite notre conférencier développe son exposé. Il connaît son sujet, il le traite avec concision, sa diction est claire et compréhensible. M. MOSSIER ne lit pas, il parle, on le suit avec grand intérêt.

Il parle d'abord des hypothèses, qui au cours des siècles, depuis HÉRODOTE, au Moyen-Age avec Léonard DE VINCI et Bernard PALISSY, au XVIII[e] siècle avec BUFFON, au XIX[e] avec CUVIER, furent émises pour expliquer les multiples transformations du monde animal aux divers âges de la terre. Ces hypothèses prennent une forme réellement scientifique avec Georges CUVIER et la

sienne qui s'occupe des anciens êtres est créée : elle a reçu le nom de Paléontologie.

C'est à l'aurore du XIX[e] siècle que l'importance des fossiles est appréciée à sa juste valeur, ils deviennent l'objet des études de nombreux savants, c'est « l'époque de Georges Cuvier ».

Le conférencier décrit rapidement l'œuvre originale de ce grand Naturaliste, cite ses ouvrages remarquables « Recherches sur les ossements fossiles » où se trouvent exposées avec une précision lumineuse les notions fondamentales de l'Anatomie comparée et de la Paléontologie des Vertébrés.

M. Louis MOSSIER parle des considérables travaux de CUVIER, de ses observations qui aboutissent à l'idée de perfectionnement graduel des faunes depuis les plus anciennes jusqu'aux modernes. Notions fondamentales dont le mérite lui revient.

Puis, avec sa clarté habituelle, l'illustre naturaliste CUVIER expose ses idées dans ses « Discours sur les révolutions du Globe » formant introduction à son grand ouvrage sur les ossements fossiles.

Notre collègue nous parle des idées de CUVIER relatives aux extinctions et renouvellement des faunes qu'il attribuait aux évènements géologiques violents ou « Révolutions du Globe ». Malgré certaines erreurs, de nombreuses observations de CUVIER révèlent chez ce savant une sagacité géologique des plus remarquables.

Au point de vue paléontologique, ou pourra peut-être reprocher à Georges CUVIER d'avoir admis l'hypothèse des créations successives, mais n'a-t-il pas posé avec netteté l'hypothèse importante du renouvellement des faunes par voies de migration ?

Toutes les propositions de CUVIER ne doivent pas être admises sans d'importantes réserves, mais peut-on nier ses travaux, ses découvertes, ses observations, l'importance dominante des migrations dans les changements de Faune, les connexions intermittentes établies ou détruites par les mouvements marins, les phénomènes de fracture, d'effondrement et de plissements terrestres auxquels il est impossible de refuser le caractère d'évènements brusques ou révolutions du globe ? Evènements qui avaient frappé l'esprit du Père de la Paléontologie.

M. Louis MOSSIER cite les précurseurs du transformisme avec BUFFON, GOETHE et OKEN et les fondateurs : LAMARCK, Etienne GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, Charles DARWIN.

L'hypothèse transformiste apparaît de bonne heure dans l'esprit des hommes sinon sous la forme de véritable théorie scien-

tifique, au moins à l'état de conceptions philosophiques plus ou moins vagues.

Le conférencier rappelle les principes sur lesquels les théories transformistes sont basées, la valeur et l'importance comparée des causes modificatrices des êtres vivants, sans approfondir le côté physiologique de l'hypothèse transformiste qui n'entre pas dans le plan de la conférence.

De nombreux savants, les allemands HOECKEL et ZITTEL, l'américain Edouard COPE, le français Albert GAUDRY et tant d'autres encore contribuèrent à la diffusion de la doctrine transformiste. Nos contemporains, les savants professeurs Marcellin BOULE et le R. P. TEILHARD DE CHARDIN font chaque jour progresser les sciences paléontologiques par leurs travaux et leurs découvertes dans le monde entier.

Après cet historique succinct notre collègue expose rapidement les successions géologiques depuis les terrains cristallophylliens où les traces organiques ont complètement disparu, jusqu'au Pliocène supérieur, citant les grandes classifications des fossiles. Il étudie tout spécialement dans les groupes tertiaires celui des Primates dont l'homme fait partie.

Après avoir défini les caractères particuliers aux Primates, différenciant ceux-ci des autres Mammifères, le conférencier établit leur classification depuis les Tupaïdés et les Ptilocerques, les Lémuriens et les Tarsidés tous pré-primates ou primates primitifs jusqu'aux Hominiens, primates supérieurement perfectionnés.

M. Louis MOSSIER quitte un instant les fossiles pour donner la classification des singes vivants depuis les inférieurs jusqu'aux Anthropoïdes, la description des Anthropomorphes actuels et fait connaître succintement les différences anatomiques séparant les hommes des singes.

Revenant aux fossiles tertiaires, notre collègue nous fait assister à la progression ascendante des primates fossiles avec *Parapithecus* et *Propliopithecus* de l'Oligocène, *Pliopithecus* et *Dryopithecus* du Miocène.

Au quaternaire, l'Homme apparaît. Il se présente à nous sous une forme déjà ancienne. L'homme pléistocène est déjà vieux. Ce sont le Pithécanthrope de Java, le Sinanthrope de Pékin, les mâchoires de Mauer et de Piltdown, les divers spécimens de Néanderthal, Brokenhill, etc.. etc.

Notre collègue donne des comparaisons de capacités crâniennes d'après les travaux de BROCA, TOPINARD, MANOUVRIER.

Des projections lumineuses d'une netteté irréprochable, photographies de pièces paléontologiques et de comparaison illustrent cette remarquable conférence.

Dans sa conclusion, notre collègue citant le Pr M. BOULE, ne craint pas d'affirmer que si nous avons pu, grâce à la Paléontologie générale et à la Paléontologie humaine assigner une place à l'homme dans la Nature dans le cadre de l'organisation générale, nous n'avons pas tout saisi et immense est encore le chemin qui reste à parcourir.

Evidemment le problème des débuts de la vie sur le globe ne semble pas à notre portée. Devons-nous renoncer à le résoudre ?

Pourrons-nous connaître par quel mécanisme et par quelle étapes les anthropomorphes supérieurs ont fait suite aux primates ?

Pourrons-nous connaître par quel mécanisme et par quelles étapes les anthropomorphes supérieurs ont fait suite aux autres primates ?

Ce jour-là, de plusieurs millénaires, peut-être, éloigné de nous ; ayant enfin saisi la solution au problème des origines de la vie et éclairci le mystère de l'Homme, notre cerveau au maximum de son évolution comprendra-t-il alors la vraie figure de cette force qui préside aux destinées du monde ?

*
* *

L'assistance ayant vigoureusement applaudi le conférencier, ce dernier fit projeter un film sonore des plus intéressants sur l'Australie explorée par deux voyageurs : MM. Paul WHITINGTON et Clinton CHILDS.

Le voyage à travers l'Océanie auquel nous assistons est un enchantement. Ce sont les îles Marquises, les îles Fidji et Hawaï et leurs habitants, puis enfin l'Australie.

Cette terre de plus de sept millions de kilomètres carrés abrite les populations les plus curieusement archaïques. C'est sur ce continent que les descendants des Néanderthaliens vivent encore, ces indigènes sont les plus primitifs du globe.

Tout à l'heure M. MOSSIER dans ses descriptions anatomiques ne parlait-il pas de caractères archaïques dentaires rapprochant l'Australien des Anthropoïdes actuels ? Singulier continent ! Etrange et archaïque, végétation rappelant l'ère secondaire par ses Fougères arborescentes, Araucarias et Cycadées.

La faune accompagne la flore : Monotèmes et Marsupiaux, Ornithorhynque et Casoar, animaux non domesticables.

On sent, ainsi que nous le disait notre conférencier, qu'au crétacé, l'Australie fut isolée dans sa forme générale actuelle et fut en quelque sorte une « arche immense » qui emprisonna la faune et la flore secondaire.

Tasmaniens et Australiens (les premiers ont à peu près entièrement disparu) vivaient encore au début du XX^{e} siècle dans un état analogue à celui des néolithiques d'Europe, paléolithiques peut-être, disait M. Louis MOSSIER. Leurs armes et leur outillage étaient ceux de nos ancêtres du Moustier, l'usage du propulseur et du harpon de bois les rattache aux hommes fossiles du post-glaciaire.....

Le film nous fit connaître le vrai visage de ce continent curieux, de ses archaïques habitants, nous fit assister à leurs danses et leurs cérémonies magiques, à leur vie de bêtes.

Sauvages contemporains qui présentent pour nous un intérêt anthropologique considérable et passionnant.

En somme excellent après-midi, pour les assistants d'abord qui se retirèrent très documentés sur des questions peu connues du grand public, pour notre Société ensuite qui grâce au dévouement et à la science de M. Louis MOSSIER va être de plus en plus connue et estimée dans la région de Fontainebleau.

DATE DE TIRAGE DES FASCICULES DU *BULLETIN* 1937

Les fascicules 1-2 (pages 1-92) ont été tirés le 15 juillet 1937.
Les fascicules 3-4 (pages 93-208) ont été tirés le 19 novembre 1937.

TABLE DES MATIERES

I. — **Divers**

Liste des Membres du Conseil d'Administration..... 5
Liste des Membres de l'Association..... 6
Liste des Sociétés correspondantes..... 56

II. — **Table analytique**

BOTANIQUE

R. GAUME, Le *Lycopodium inundatum* L. [LYCOPODIACÉES] à Arbonne (S.-et-M.)..... 198

P. JOVET, Remarques sur quelques plantes de la forêt de Fontainebleau 200

BRYOLOGIE

Dr P. DUCLOS, Additions à la Flore bryologique de la Vallée du Loing (deuxième note)..... 67

ENTOMOLOGIE

E. SÉGUY, Etudes sur les Mouches domestiques de la Vallée du Loing. Systématique. Biologie. Parasitologie. Mesures répressives contre ces insectes..... 60

E. CAVRO, Capture d'une Rhyssa persuasive ♀ en action, *Rhyssa persuasoria* L. [HYM. ICHNEUMONIDAE] en Forêt de Fontainebleau..... 90

GEOLOGIE

L. BÉGUIN-BILLECOCQ, A propos d'une thèse de doctorat sur le Stampien du bassin de Paris..... 86

PREHISTOIRE

Ch.-H. WADDINGTON, Un menhir inconnu déterré et partiellement détruit à Mainbervilliers, commune de Boissy-aux-Cailles (S.-et-M.)..... 91

Pierre DOIGNON, La Préhistoire dans le Gâtinais fontainebleaudien 93

DIVERS

Lucien WEIL, Compte rendu de la Conférence du 22 juin 1937 à Fontainebleau..... 203

L'administrateur-gérant,
Dr Maurice ROYER.

Achevé d'imprimer le 19 Novembre 1937

IMPRIMERIE ARTISANALE DE MORET (S.-et-M.)

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

1° *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée de Loing*, paraît trimestriellement.

Tomes I (1913), IV (1921), V (1922), VI (1923) ..... **15** et **20** fr.

Tome II (1914-1919) ..... *épuisé*

Tomes III (1920), VII à XX (1924 à 1937) ..... **10** et **12** fr.

2° *Bulletin mensuel de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.*

Tomes II (1920) à XIII (1937) ..... **3** et **5** fr.

(Le Tome I (1925) ne comprend que 4 numéros, septembre à décembre 1925 ; il ne contient que le procès-verbal des séances mensuelles et les convocations aux excursions ; il n'a qu'un intérêt bibliophilique ; ce n'est qu'à partir de la 2e année que le *Bulletin mensuel* renferme des travaux originaux).

3° *Travaux de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, publiés sous les auspices du Ministère de l'Agriculture, Fasc. I, (1927) ; à Fasc. VIII (1936) ; chacun..... **15** et **20** fr.

Cette publication sous le titre général « *La Forêt de Fontainebleau* », Recherches sur son Sol, sa Faune, sa Flore, renferme uniquement des travaux publiés sur la Forêt de Fontainebleau. Elle constitue une véritable anthologie scientifique de la Forêt de Fontainebleau.

4° **Cartes-fiches du Bassin du Loing** ..... le cent **3** fr. **50**

5° **Cartes postales de propagande** ..... les vingt-cinq **1** fr.

6° **Études sur la commune de Recloses**..... **8** et **10** fr.

7° **Catalogue raisonné des Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau,** par F. GRUARDET..... **15** et **20** fr.

8° Supplément au **Catalogue des Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau,** par F. GRUARDET..... **3** et **5** fr.

Nota. — Le premier prix est pour les Membres de l'Association, le deuxième pour les personnes étrangères à l'Association.

On peut se procurer ces diverses Publications au Siège de l'Association, 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Compte de chèque postal : Paris, 569-34.